

# LES DAVID S'ORGANISENT CONTRE GOLIATH

État des lieux des mobilisations locales contre les  
projets inutiles, imposés et polluants en France.



**Rapport présenté au public le 17 novembre 2021, Paris.**  
Kevin Vacher, sociologue, laboratoire d'éducation populaire  
« Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne (GDRV) »



pour les associations ZEA, Notre Affaire À Tous, Terres de Luttés.



Illustrations : alessandro pignocchi

## **TABLE DES MATIÈRES**

Remerciements de l'auteur

L'équipe scientifique

Les associations coordinatrices et partenaires

Note sur l'usage de l'écriture inclusive

### **INTRODUCTION**

#### **PARTIE 1 : DES EXPERT-ES AU QUOTIDIEN : QUI SONT LES COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS MOBILISÉ-E-S ?** 11

1. Contre quoi, contre qui ? l'ampleur d'un conflit face à la destruction et la prédation
2. L'émergence citoyenne et militante du conflit
3. Des collectifs « concernés » à divers égards

#### **PARTIE 2 : FACE AUX OMBRES DE GOLIATH, DES CONFLITS LOCAUX ET DÉMOCRATIQUES** 35

1. Une offensive contingente contre le vivant et les espaces
2. S'organiser pour gagner : entre bricolages et accumulations d'expériences

#### **PARTIE 3 : UN MOUVEMENT SOCIAL QUI NE S'IGNORE PLUS ?** 59

1. Du local au global, une politisation par les changements d'échelles
2. Un espace des mobilisations qui se structure

### **CONCLUSION**

Notes

Bibliographie citée

# REMERCIEMENTS DE L'AUTEUR

Ce rapport a été rédigé à la suite d'une enquête menée pendant six mois avec les collectifs et associations elles-mêmes et commandé par les associations Terres de Luttés, Notre Affaire à Tous et ZEA.

Les citoyen·nes dont il est question ici n'ont pas été regardé·es avec surplomb, ils et elles ont participé aux questionnements, à la problématisation, voire pour certain·es à mener l'enquête et recueillir des matériaux. Cette démarche assume donc un parti pris fort et qui s'est avéré foisonnant : construire des savoirs en mêlant la rigueur scientifique et la co-construction d'une expertise citoyenne. J'espère ainsi que ce rapport viendra prendre parti dans le combat écologiste tout autant que dans la recherche sociologique. Si elle pose un certain nombre de problèmes éthiques et politiques quant à son financement et aux conditions de travail, la recherche indépendante a le mérite de pouvoir favoriser cette souplesse et cette expérimentation méthodologique.

C'est donc avec un grand plaisir que le « laboratoire d'éducation populaire » G.D.R.V. et moi-même tenons à remercier l'ensemble des répondant·es aux entretiens et au questionnaire (plus de 70 personnes) ainsi que les participant·es au weekend de rencontre des luttes locales pour leurs énergies de lutter et leur bonne humeur, leurs chants (!) et leur intelligence collective.

Ce rapport tient aussi beaucoup à la volonté et à la pertinence de l'intuition de l'équipe d'organisation des deux weekend de rencontre qui se sont tenus en 2020 et 2021, dont il faut féliciter l'action quotidienne et l'énergie investie : Jean-Ronan Le Pen, Olivier Dubuquoy, Chloé Gerbier, Victor Vauquois, ainsi qu'Edouard Marchal et Marielle Lautrou. L'accompagnement scientifique de Léa Sébastien et de Célia Lamblin ont également été d'une grande importance tout au long de cette enquête, ainsi que le regard de Laury-Anne Cholez. Enfin, l'équipe de bénévoles qui a mené avec nous cette enquête doit être tout particulièrement félicitée pour son investissement et la qualité de son travail : Nathalie Kamileris, Lola Orsoni, Clément Tremblay, Cécile Germain, Florence Kongphengta. J'espère que cette expérience aura été enrichissante pour eux et elles.

Kevin Vacher



# L'ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

## **G.D.R.V. – Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne**

Le Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne (GDRV) est un laboratoire associatif et indépendant basé à Martigues (Bouches-du-Rhône), mêlant recherche en sciences sociales et éducation populaire. Son équipe, issue de ces deux traditions de production de savoirs, accompagne des démarches citoyennes et démocratiques notamment par la formation et l'enquête collaborative, à l'interface entre savoirs expérimentiels et académiques.

### **Kevin Vacher, sociologue (G.D.R.V.)**

Son parcours de recherche l'a conduit à s'intéresser en premier aux mouvements associatifs des quartiers populaires, pour ensuite conduire ses recherches quant à l'action collective territorialisée à Marseille et Naples et aux problématiques de sécurité locale et de conflit d'occupation des espaces urbains. Issu de l'éducation populaire, il travaille désormais au sein du laboratoire associatif G.D.R.V. à développer des dispositifs de recherche collaborative et citoyenne. Il a récemment publié le dossier « Les batailles du centre-ville de Marseille » (- avec François Valegeas et Camille François, Métropolitiques, 2021) et a contribué à l'ouvrage Maudire la ville (dir. : Cesare Mattina et Nicolas Maisetti, 2021).



# LES ASSOCIATIONS COORDINATRICES

## Terres de luttés

Terres de luttés est une association qui vise à soutenir les luttés locales contre les projets polluants à travers la France et à appuyer une dynamique collective via des actions, formations et communications autour de ces luttés.

## ZEA

ZEA est une association de défense de l'environnement qui souhaite stopper les pollutions et les grands projets inutiles impactant l'Océan et le Climat.

## Notre affaire à tous

Cette association souhaite faire reconnaître, au niveau pénal international, les atteintes les plus graves portées à l'environnement. Ancrée dans la lutte pour la préservation de la nature, elle œuvre pour la justice climatique, notamment en accompagnant juridiquement les collectifs en lutte à l'échelle locale.

# LES PARTENAIRES

## Partager c'est sympa

Lancée au printemps 2017 par Vincent Verzat, l'idée derrière notre chaîne YouTube est simple : aller au cœur de l'action pour donner envie de s'engager ! Après avoir constaté que les mouvements et associations militantes n'ont pas toujours les codes nécessaires pour raconter leurs mobilisations aux plus jeunes, nous avons décidé de mettre la culture Internet au service du monde militant. Pari réussi !

## Reporterre

Reporterre est un média qui propose des informations claires et pertinentes sur l'écologie dans toutes ses dimensions, ainsi qu'un espace de tribunes pour réfléchir et débattre.



*Cartes des luttés de Reporterre*

## Note sur l'usage de l'écriture inclusive

Ce rapport a été rédigé en écriture dite « inclusive ». Celle-ci permet notamment de ne pas invisibiliser les femmes dans le récit qui est fait des mobilisations étudiées, celles-ci étant par ailleurs particulièrement actives dans ces combats et y occupant aussi bien des fonctions de porte-parolat, d'animation que de bénévolat. Elle permet également de renforcer l'anonymisation des données présentées. En masquant les projets dont il est question, le nom des personnes, collectifs ou associations ainsi que les villes, l'anonymisation est d'usage dans l'écriture scientifique et permet de porter l'attention du lecteur et de la lectrice sur le fond plutôt que sur l'anecdotique. Elle permet également d'établir un cadre de confiance dans les échanges avec les enquêtés·es.

Afin de ne pas alourdir la lecture des personnes qui y sont peu familières, nous avons adopté les règles de rédaction suivantes :

- Un usage raisonné du point médian (·), quasiment limité au « ·e » ou « ·es », notamment pour faciliter la lecture via des logiciels de lecture audio par les personnes mal-voyantes ;
- La règle d'accord de proximité, où l'adjectif s'accorde avec le nom le plus proche qu'il qualifie ;
- Un usage de la double flexion, déclinant les accords de genre en lieu et place de néologismes. Exp : acteurs et actrices plutôt que acteurices ou acteur-trices ;
- Favoriser l'utilisation de termes épicènes lorsque cela est possible et pertinent. Exp : « personnes » au lieu de « hommes et femmes » ;
- Nous avons conservé en revanche la binarité des termes utilisés dans les extraits d'entretiens, renvoyant à des discours tels qu'ils ont été prononcés à l'oral et non pas tel que nous voudrions les montrer à l'écrit.



# INTRODUCTION

« Notre-Dame-Des-Landes », « Larzac », « Plogoff », « Gonesse », « Sivens », « Montagne d'Or »... ces noms de lieux ou de projets ont fait la une des médias et participent à un imaginaire collectif, celui des combats écologistes.

Ces grandes mobilisations qui marquent désormais l'histoire politique et sociale française révèlent en leurs creux l'existence de milliers de conflits à plus petite échelle, contre l'installation d'un entrepôt Amazon, d'un projet immobilier, d'une usine polluante, d'une chaufferie privée, d'une carrière... Marqués tour à tour, et parfois dans le même temps, par les stigmates de la violence, du « ZADiste crasseux », du « bobo », du « contestataire » ou encore de la démarche « NIMBY – Not In My BackYard », ces mobilisations localisées sont l'objet de campagnes de disqualification régulières.

Depuis des décennies, ces collectifs et associations locaux s'organisent pour faire face à ces campagnes, échanger des pratiques, se solidariser lors de temps forts nationaux (journées contre la réintoxication du monde, soulèvements de la terre, événements de soutien à telle ou telle mobilisation), voire internationaux (forums sociaux ou mobilisations de solidarités), se rendre visible. Paradoxalement, cette solidarité et cette visibilité accrues participent elles-mêmes à rendre indispensables ces campagnes de dénigrement pour les aménageurs et le pouvoir politique comme économique.

Lors du Forum Social Mondial de Tunis (mars 2013), les représentant·es de ces mobilisations leur donnaient un label commun, participant alors à renforcer leur existence publique et leur mise en cohérence. L'on parle à cette époque de luttes locales « contre les Grands Projets Inutiles et Imposés - GPII », définies par la charte de Tunis. Si la recherche académique s'est régulièrement penchée sur ces mobilisations, notamment en vue de déconstruire leur qualification « NIMBY » (DECHEZELLES, OLIVE, 2016), peu de rapports à destination du grand public ont jusqu'alors été réalisés. L'on notera tout de même le travail du collectif scientifique « Des Plumes Dans le Goudron<sup>1</sup> » qui, à partir de recherches qualitatives variées et réalisées par ses membres ainsi que d'expériences militantes, a donné à voir en avril 2018 une cohérence, un récit, une vision du monde et de l'intérêt général commune à ces collectifs.

Nous nous sommes grandement appuyés sur ce travail préalable. On peut citer également le travail d'analyse et de suivi régulier réalisé par le journal Reporterre ou encore les préconisations du rapport « Modernisation de la « démocratie participative ». Plate-forme proposée par des mouvements d'opposition aux Grands Projets Inutiles Imposés » (2015) issu de l'audition de certains collectifs par le Conseil National de la Transition Énergétique après la mort de Rémi Fraisse à Sivens.

Les associations ZEA, Notre Affaire à Tous et Terres de Luttés, impliquées dans le soutien à ces mobilisations ont souhaité rendre visible la réalité de ces combats, leurs stratégies, leurs discours, leurs difficultés également. Le laboratoire indépendant GDRV (Groupe de Diffusion, de Recherche et de Veille citoyenne), se positionnant à la croisée des savoirs savants, citoyens, militants a ainsi accompagné ces associations et les collectifs concernés eux-mêmes en vue de dresser un état des lieux de ces mobilisations locales.

## L'enquête : une démarche de visibilité militante et de réflexivité sociologique

Nous avons travaillé dans cette enquête, menée entre mai et novembre 2021, à contribuer aux réflexions des militant·es eux et elles-mêmes. Leur premier besoin était bien sûr de donner à voir l'existence et la cohérence globale ou nationale de combats qui, par définition, restent encore relativement isolés localement. Cette mise en récit, loin de se vouloir construire des mythes complaisants, a donc été envisagée sous l'angle de la sociologie politique, en s'attachant à savoir qui compose, comment émergent et agissent, ce que disent ces mobilisations localisées pour le vivant et les espaces. Leur second besoin relevait de l'accompagnement stratégique, en vue de mailler un réseau, une nébuleuse, une coordination plus ou moins formalisée, un dispositif d'appui rationnel à ces mobilisations. A l'instar de ce dont disposent les aménageurs, institutions et entreprises auxquels se confrontent ces associations et collectifs, il s'agit donc ici de construire une « aide à la décision » rationnelle et stratégique.

Nous sommes donc repartis dans cette enquête de ces besoins et questionnements, pour les formuler en des termes rigoureux, ceux de l'enquête en science sociale.

Après une phase préliminaire de problématisation, menée avec l'équipe commanditaire de ce rapport, des journalistes spécialisé·es, des membres de collectifs et de réseaux préexistants, nous avons réuni pour cette étude une équipe de 8 bénévoles, formé·es aux sciences sociales pour l'occasion, et dirigée par un sociologue.

Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés lors du week-end de rencontre des luttes locales les 2, 3 et 4 octobre à Jambville, à quelques kilomètres d'un projet contesté de carrière dans le Vexin. Elles ont ainsi fait l'objet de débats et ont été alimentées des remarques des participant·es. Les focus de ce rapport, les questionnements scientifiques et stratégiques ont donc pu être construits de façon collaborative, sans perdre les nécessaires temps d'autonomie et la rigueur de la démarche scientifique.

### La boîte noire de l'étude

Nous sommes repartis de quatre problèmes apparemment paradoxaux et nous permettant d'interroger l'action et les discours portés par les acteurs et actrices :

- l'espace des mobilisations étudié serait à considérer comme « un mouvement social qui s'ignore » pour reprendre la formule du collectif Des Plumes dans le Goudron. Par nature locales et dispersées, ces mobilisations produisent un discours qui semble commun.

Nous verrons en portant notre attention sur l' "univers de pratiques et de sens, relativement autonome à l'intérieur du monde social, au sein duquel les mobilisations protestataires sont unies par des liens d'interdépendance" qu'elles forment ainsi un "espace des mobilisations" (MATHIEU, 2012) dont la cohérence semble progresser ;

- mêlant des profils d'acteurs et d'actrices hétérogènes, des jeunes militant·es du mouvement climat aux riverain·es simplement et légitimement excédés par les pollutions et peu politisé·es, nous nous interrogerons sur la construction de ces coalitions de cause en apparence contre-intuitives ;
- alors qu'elles relèvent de réactions souvent spontanées face à un projet situé à proximité, le temps du conflit politique et d'aménagement invite lui à se projeter dans des temporalités plus longues, cette distance produisant des difficultés internes, frustration, une certaine chronophagie des démarches, épuisements que nous interrogerons comme un enjeu majeur de ces mobilisations ;
- enfin, nous regarderons ces mobilisations comme des conflits d'aménagement apparemment locaux mais qui pourtant semblent également cohérents au niveau national en nous intéressant à la cohérence des modalités de ce conflit et aux stratégies institutionnelles ou privées auxquelles font face les acteurs et actrices mobilisé·e·s.

Ces questionnements ont été les moteurs initiaux de notre recherche et ont permis finalement de produire une cartographie large de l'état de ces mobilisations que nous présentons aujourd'hui au grand public et à la presse mais également aux collectifs et associations elles-mêmes en vue de poursuivre ces échanges et la production d'une analyse commune et utile au mouvement écologiste.

Nous avons mené 41 entretiens semi-directifs, d'une durée variable entre 1h30 et 2h30, avec autant de collectifs, associations (locales, et parfois nationales) et réseaux nationaux. Nous leur avons adjoint un questionnaire passé à 48 collectifs et associations. En cumulant ces données, nous avons ainsi pu établir la fiche de synthèse de 68 mobilisations sélectionnées parmi les 370 recensées par la carte interactive du journal Reporterre. Toutes les questions n'ayant pas obtenu de réponses complètes, les données quantitatives présentées varient ainsi de 40 à 68 répondants. Une trentaine d'entretiens plus approfondis sont cités dans ce rapport, en respectant les règles d'usage d'anonymisation des données (ville, projet et noms). Ils sont référencés sous format (E0).

L'échantillonnage a été réalisé par panachage, c'est-à-dire en veillant à interroger une pluralité de combat, tant par leur situation géographique (en France – y compris en outre-mer et en Corse, mais également zones rurales, périurbaines ou urbaines), leur statut actuel (défaite, victoire, en cours de mobilisation) ou le type de projet contesté. Il ne nous a pas semblé pertinent de tenter en l'état des moyens qui étaient les nôtres de réaliser un échantillonnage représentatif. En effet, en suivant le travail de Léa Sébastien (en cours) qui estime à plus de 2000 le nombre de conflits d'aménagement dans l'ex-région Midi-Pyrénées sur la période 2000-2020, il ne semble pas possible sans une recherche par archives et questionnaire de rendre compte de l'ampleur de ces conflits que l'on pourrait estimer à plusieurs dizaines de milliers en France. Nous avons donc concentré notre attention sur cette pointe avancée, visible nationalement, des 370 collectifs recensés par Reporterre.

## Présentation des principaux résultats

Ce rapport est structuré en trois parties, présentant tour à tour la sociographie générale des projets, des collectifs et associations, l'organisation du conflit d'aménagement et enfin la cohérence en construction d'un mouvement social, de l'échelle locale à l'échelle globale. Nous pouvons en tirer quelques principaux résultats.

Les projets contestés sont hétérogènes mais sont marqués par :

- l'artificialisation massive des sols, l'extension urbaine et une logique d'extension d'un consumérisme démesuré ;
- la concurrence des territoires et les logiques de métropolisation ;
- la mise au service des institutions publiques au profit du secteur privé, notamment les multinationales.

Les collectifs et associations émergent pour la plupart spontanément, face à la démesure et au mensonge et en s'appuyant sur des organisations ou histoires sociales préexistantes. Il s'agit de mobilisations "citoyennes" et "démocratiques" dans leurs modes d'action ou leurs discours, réunissant des personnes directement concernées et construisant progressivement une expertise citoyenne. Leurs noyaux durs sont très restreints et leurs ancrages locaux variables mais l'une de leurs grandes forces réside dans leur capacité à faire cohabiter des options stratégiques et des populations très différentes, loin de la caricature du "ZADiste violent" ou du "bobo-écologiste".

L'offensive menée par les aménageurs et porteurs de projet s'avère très agressive et faite de répressions de basse intensité comme de violences directes. Il se dessine en creux de ce conflit l'image d'une démocratie locale contournée, chronophage, opaque voire faite d'opérations illégales menées y compris par les institutions chargées de la faire vivre.

Les mobilisations y répondent par l'usage des cadres légaux et juridiques, par le contournement inventif des difficultés d'accès à l'information et à se faire entendre. Ces stratégies s'avèrent régulièrement confrontées à des impasses, provoquant lassitude et parfois radicalisation de l'action militante. Leurs répertoires d'actions s'avèrent ainsi très larges, souvent humoristiques, artistiques, préservant les sociabilités internes face aux tensions, à l'usure, donnant ainsi à voir une "politique de la joie".

De part l'observation spontanée des similitudes du conflit d'un territoire à l'autre, de leur activité de politisation de leurs territoires, de l'impulsion permise par la lutte de Notre-Dame-Des-Landes dans les imaginaires, le renouvellement militant et un contexte mondial, le sentiment d'appartenance à un mouvement global semble s'affirmer. Il se construit bien évidemment autour de l'écologie politique, de la défense des territoires et des patrimoines. Les mobilisations puisent également en creux de ce que nous pouvons appeler une "écologie patrimoniale" le moteur d'un discours commun, citoyen, concerné par les questions démocratiques, sociales et économiques. Nous observons ainsi un mouvement social qui s'ignore de moins en moins, proposant un contre-discours cohérent, écologiste, démocratique, social et économique face à un capitalisme prédateur qui ne cesse de s'étendre.

**PARTIE 1**  
**DES EXPERT-ES AU**  
**QUOTIDIEN : QUI SONT LES**  
**COLLECTIFS ET**  
**ASSOCIATIONS**  
**MOBILISÉ-E-S ?**



# 1. CONTRE QUOI, CONTRE QUI ? L'AMPLEUR D'UN CONFLIT FACE À LA DESTRUCTION ET LA PRÉDATION

Nous l'avons déjà évoqué : l'ampleur de ces mobilisations est difficilement quantifiable. Nous avons ici à faire à peut-être plusieurs milliers ou dizaine de milliers de conflits en cours ou récents. La cartographie réalisée par Reporterre nous indique cependant leur ampleur géographique : toutes les régions françaises, y compris ultra-marines, ont en leur sein une ou plusieurs dizaines de conflits d'aménagement.

Nous verrons dans cette partie que la sociographie des conflits que nous avons établie, permettant un portrait général de l'espace des mobilisations contre les projets inutiles, imposés et polluants, montre une grande hétérogénéité quant aux projets et porteurs de projets contestés. De façon transversale, ces données montrent une certaine cohérence politique et économique :

- leur caractère « public-privé », favorisant particulièrement les entreprises éloignées des territoires, contrairement au mythe du développement local ;
- la logique de concurrence des territoires, accentuée par la métropolisation ;
- le paysage général d'un capitalisme destructeur, polluant et prédateur des espaces.

La sociographie des mobilisations elles-mêmes montre trois grandes récurrences, traits communs que la nature localisée et démocratique, souvent technique que partagent ces combats ainsi que la cohérence générale des projets auxquels ils font face vient expliquer :

- elles sont des mobilisations tendanciellemment spontanées face à la démesure et au mensonge, ceci n'éluant pas l'investissement d'acteurs et d'actrices préalablement organisées ;
- elles impliquent des personnes le plus souvent directement concernées, parfois de classes populaires, mais construisent une « expertise citoyenne » au fil du temps, de l'implication de chacun-e et d'alliances, ceci n'étant pas sans limites quant à la sociologie des membres qui concentre tendanciellemment la composition des noyaux autour des classes moyennes et des personnes disposant de temps ;
- elles réussissent globalement à faire cohabiter des options stratégiques et des populations hétérogènes, ceci leur permettant une grande force dans leur action.

## Un aménagement du territoire consumériste, destructeur et polluant

Parmi les mobilisations étudiées, la diversité des causes attire notre attention. Répartis en une trentaine de types, les projets contestés de la cartographie de Reporterre nous informent déjà à ce sujet. Dans notre étude, quelques types de projets émergent comme particulièrement saillants : les projets immobiliers (12%), les centres de loisirs (12%), les zones d'activités, commerciales ou logistiques (14%) ou encore les routes et autoroutes (6%). En recatégorisant ces données pour les rendre plus lisibles, c'est également une vision de l'aménagement du territoire qui se dessine en creux.

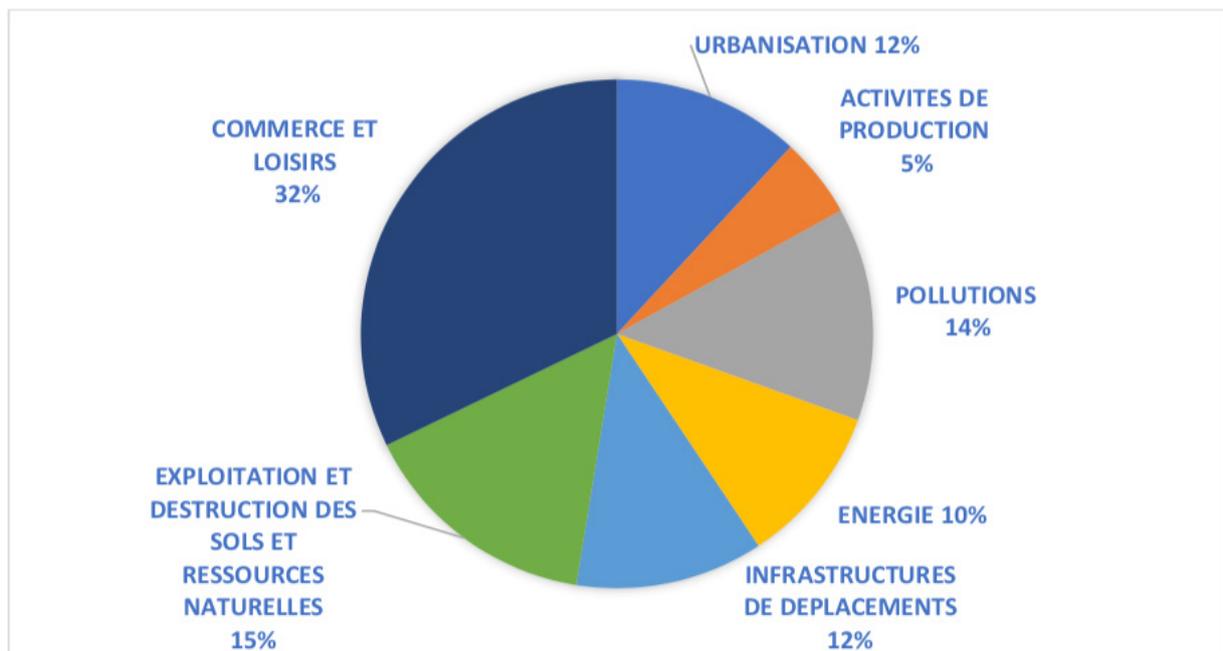


Fig.1 : type de projets contestés, par recatégorisation des réponses au questionnaire et entretiens<sup>2</sup>

Le premier portrait, par les projets remis en cause, donne d'abord à voir le refus par les collectifs et associations d'un capitalisme orienté vers la consommation de masse (32% des projets) qui font écho aux atteintes, à l'exploitation voire la destruction des espaces dits « naturels », à l'urbanisation extensive, rendant ainsi visible une critique fondamentale du conflit humain/nature (15% et 12% = 27%).

Cette catégorisation en sept grandes catégories pertinentes statistiquement (mais qui pourraient être discutées politiquement, elles ne sont qu'une solution parmi d'autres) permet également de fournir un panorama des problèmes soulevés par l'aménagement du territoire. Le caractère inutile, voire désuet des projets revient de façon récurrente dans les discours des acteurs et actrices lorsqu'ils contestent les entrepôts commerciaux ou la construction de nouvelles voies routières. Nous y reviendrons. Enfin, notons également les projets directement polluants (14%), qui viennent s'ajouter aux pollutions indirectes ou aux risques liés aux activités de production (5%) ainsi qu'un certain nombre de projets de production énergétique (10%) jugés eux aussi peu, pas utiles ou trop polluants ou risqués.

## Des projets contestés hétérogènes avec quelques focales importantes

Parmi les raisons du conflits, nous notons également une série de focales importantes et transversales quel que soit le type de projet contesté.

Nous relevons en premier lieu l'impact sur les espaces dits naturels, l'extension urbaine incessante et plus globalement l'artificialisation des sols, au détriment régulier de terres humides ou agricoles. Dans 73% des cas étudiés, les projets auront ainsi pour effet une artificialisation des sols d'ampleur fortement variable (fig.2).

Les conséquences relevées par les répondant-es aux entretiens soulèvent ainsi 4 problèmes principaux :

- la destruction ou la pollution d'espaces naturels (carrières, paysages, forêts, dérivation d'un fleuve...)
- la disparition de terres cultivables et des emplois agricoles
- les risques et dangers liés à la disparition de zones humides permettant la rétention naturelle de l'eau
- l'inutilité de tels projets au vu de l'impact économique attendu (plusieurs répondant-es parlent en termes de risques/avantages dans leurs argumentaires)

Dans le cas des extensions de zones urbaines (zones d'activités, projets immobiliers...), nous voyons également à l'œuvre la logique de concurrence des territoires, où des élus « veulent faire mieux que Disneyland en urbanisant à tout prix » (E14)

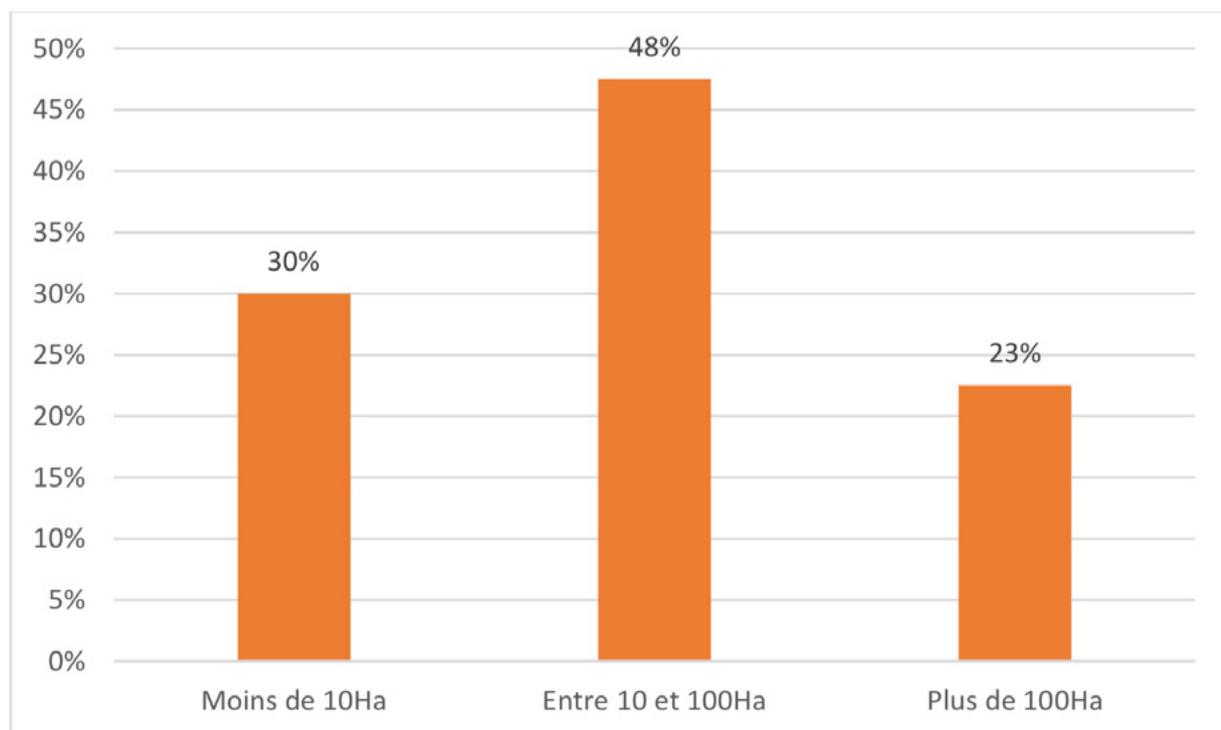


Fig.2 : Surfaces impactées par le projet contesté (en hectares)

Si la préservation des espaces est une raison importante d'agir pour les collectifs et associations, celle-ci ne saurait résumer ni leurs motivations ni l'impact des projets. La proximité de leurs implantations avec des habitations ou écoles est quasi systématiquement relevée par les répondant·es. Qu'il s'agisse de quartiers populaires, de zones pavillonnaires voire de villages autochtones en Guyane, les conséquences tiennent aux pollutions (atmosphériques, sonores...) mais également aux risques encourus pour les populations locales, rappelant pour un·e répondant·e la catastrophe d'AZF dont aucun bilan ne semble avoir été tiré :

*«C'est là que je dis qu'il faut éviter de faire AZF ici parce que l'écoquartier est en couture de la zone. on est dans la ville. Venir mettre ça dessus... après AZF, le rapport parlementaire disait qu'on ne peut pas venir sur une zone de danger, de la même façon on peut pas mettre du danger sur la zone d'habitation. Plusieurs centaines de maisons sont en risque létal. » (E16)*

Si la contestation du projet ne naît pas toujours de la crainte d'être directement touché·e, les collectifs et associations soulèvent également ce risque comme un argument de mobilisation de leurs voisin·es :

*« En termes d'impact climat ça aurait été, on a calculé avec des experts, 15 millions de tonnes CO2 supplémentaires par an, c'est l'équivalent des émissions de chauffage de 24 millions de français. D'un côté on met la pression sur les citoyens pour faire des efforts, on parle d'investissements sous-dimensionnés et de l'autre côté le gouvernement soutient ce type de projets extrêmement émetteurs de gaz à effet de serre. Et avec aussi des impacts très importants sur les riverains. Le bruit on en parle souvent comme d'une gêne mais au-delà c'est 3 années de vie en bonne santé qu'on perd : impact sommeil, maladie cardio vasculaire et aussi sur l'apprentissage des enfants, ça va au-delà de la santé. » (E20)*

Enfin, l'on retrouve évidemment les grandes questions écologiques dans les raisons d'agir des acteurs et actrices : climat, biodiversité, écosystèmes ... Cette observation est particulièrement importante lorsqu'on s'intéresse aux trajectoires des personnes mobilisées : certain·es se sont rencontré·es lors d'un camp climat organisé par Alternatiba (E6), d'autres lors d'une marche climat (E1, E34), sont proche de la Ligue de Protection des Oiseaux – LPO (E4) ou encore souhaitaient s'investir auparavant pour le climat (E20) voire pour préserver la biodiversité sur le terrain impacté lui-même (E13).

Ces raisons n'apparaissent pas pour autant dans les premiers arguments portés publiquement par les acteurs et actrices interrogé·es. Régulièrement, il s'agit d'un « autre argument » (E25) ou d'un argument mis sous le tapis au profit de questions touchant plus directement les riverain·es comme dans l'entretien suscité où la personne répondante évoque explicitement la nécessité de s'adresser à ses voisin·es avec un autre argument que le climat (la santé et la pollution dans ce cas) Si ces discours ne sont pas centraux dans l'expression publique des militant·es et citoyen·nes impliqué·es, ils les placent dans une perspective plus globale, preuve s'il en est de la spontanéité du sentiment d'appartenance à un combat qui dépasse le local.

## Les porteurs de projets contestés, une sociographie révélatrice d'un conflit « public-privé »

Qui porte alors un tel projet de destruction systématique des terres, aux conséquences climatiques et aux risques connus ? La diversité des porteurs de projet montre l'implication d'acteurs et actrices à toutes les échelles du pouvoir politique et économique. (fig. 3), où les mairies (dans 35% des cas), métropoles ou intercommunalités (41%), l'Etat (33%) et les entreprises multinationales (33%) apparaissent comme les principaux acteurs du conflit selon les répondant-es.

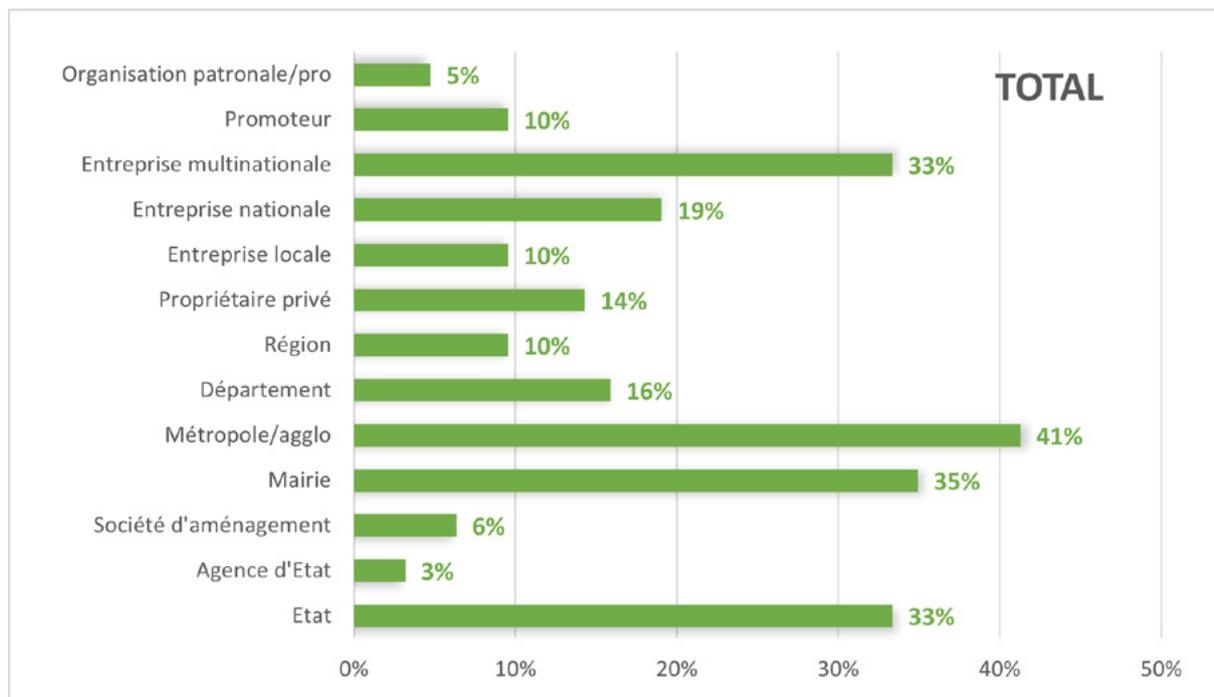
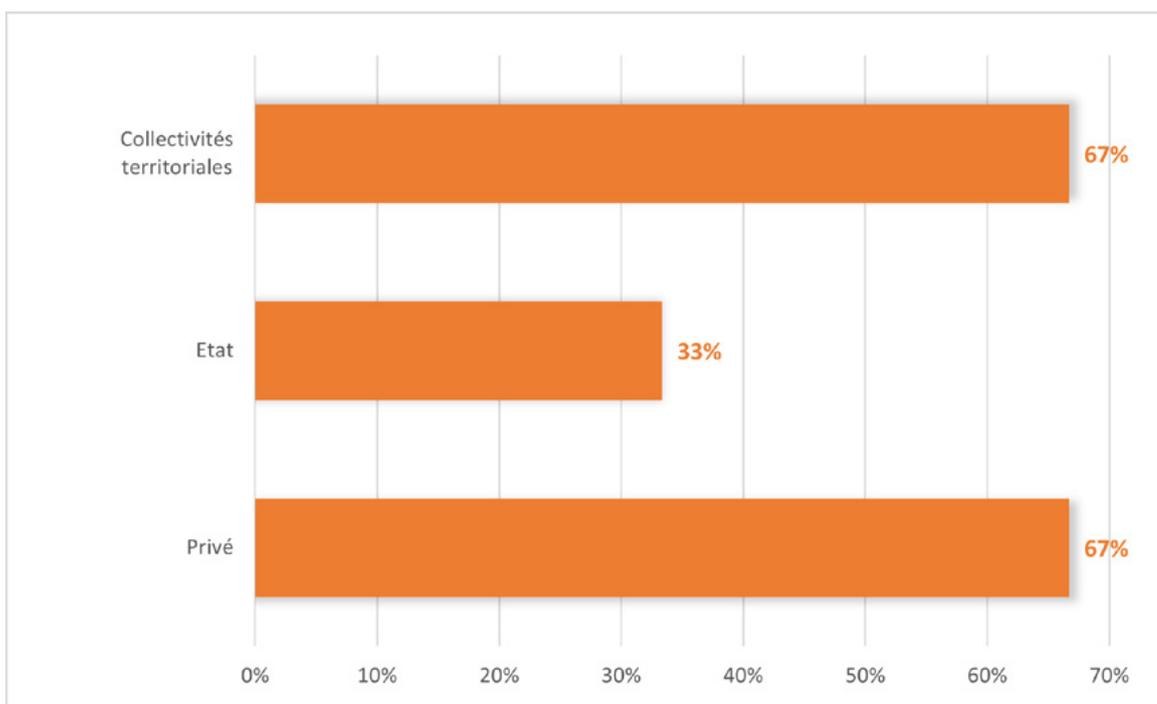


Fig.3 : Porteurs de projet contestés (ensemble des territoires)



Lecture : nous avons regroupé au sein de la catégorie « Collectivités territoriales » tous les cas où étaient citées au moins l'une des collectivités « Région, Département, Métropole/agglo, Mairie ». Si plusieurs sont citées, n=1.

Fig. 4 : Porteurs de projet contestés par catégories agglomérées

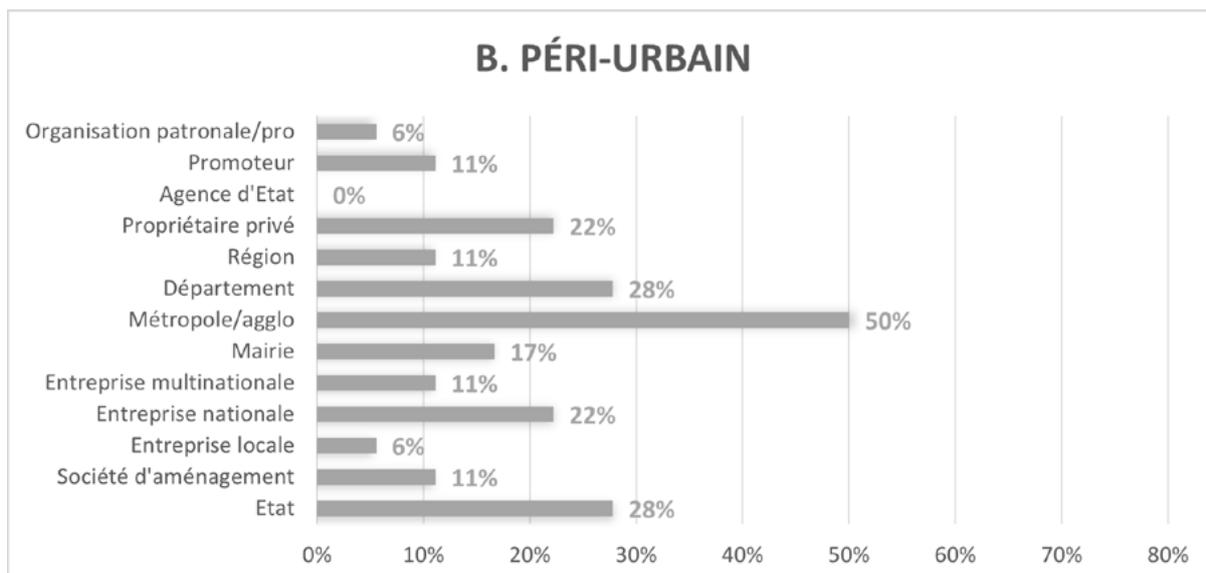
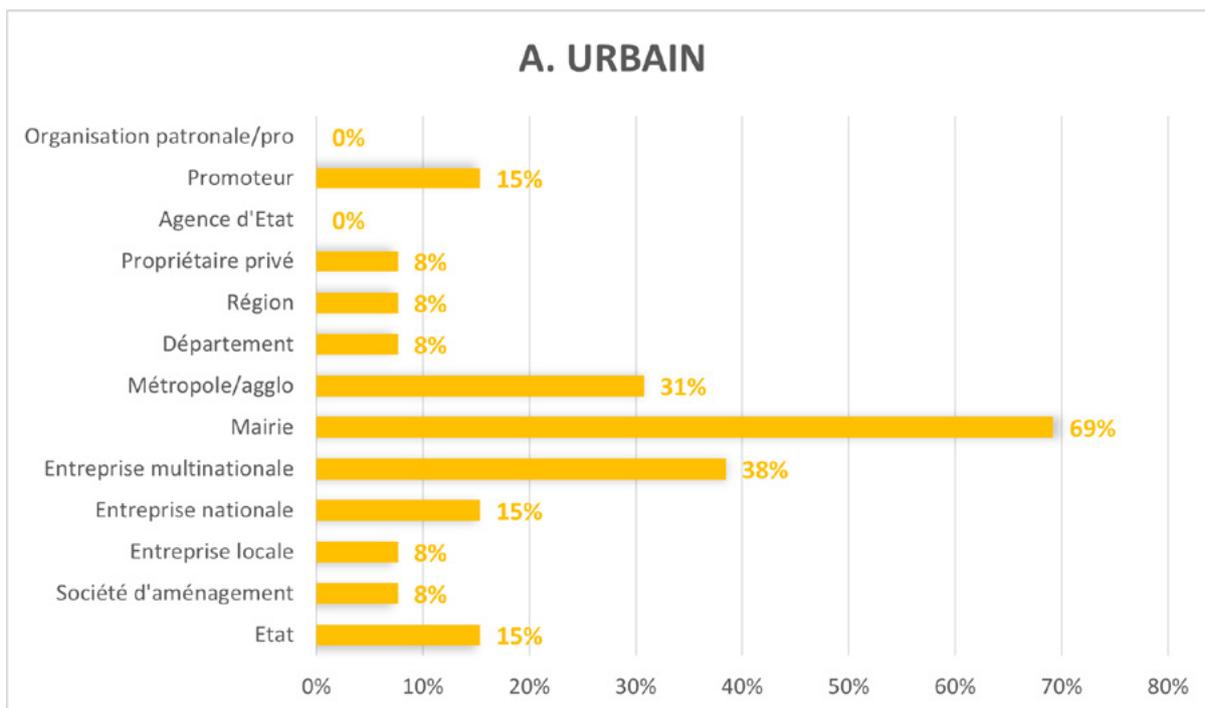
La part d'acteurs privés et des collectivités territoriales (67% dans les deux cas) désignées comme acteurs du conflit donne à voir une alliance où le local vient au service du privé, et particulièrement des multinationales (33%, alors que les entreprises locales et propriétaires privés/particuliers ne sont impliqués que dans respectivement 10% et 14% des cas, avec une exception notable dans les zones péri-urbaines, cf. fig. 5-B). Ceci n'enlève pas par ailleurs une relative discrétion de ces entreprises qui nous a été racontée pendant les entretiens (nous y reviendrons). De façon quasi systématique, comme le note un-e répondant-e, les entreprises de travaux publics profiteront également de tout type de projet, que ce soit pour mener à bien sa construction en soi ou a minima les infrastructures nécessaires à son existence. A contrario donc du mythe de la profitabilité de ces projets à l'économie locale, ce sont principalement à des entreprises la plupart du temps éloignées des territoires d'implantation que profite cet aménagement du territoire, ceci n'étant pas sans conséquences sociales :

Les emplois d'encadrement ne sont jamais pourvus localement. La petite main d'œuvre oui. Par contre, les cadres non car on ne manage pas les gens qu'on connaît, on évite l'empathie. Donc 30 ou 40 emplois pour les gens [du coin] mais quels emplois ? temps partiels, mal payé, de nuit, énormément de maladies professionnelles, maladies du travail, inaptitudes, licenciements et démissions. (E24)

Du côté des pouvoirs publics, les collectivités territoriales apparaissent fortement mobilisées, du fait de leurs compétences partagées en matière d'aménagement et d'infrastructures routières (région, métropole, département et intercommunalité), de leurs décisions en matière d'urbanisme (la plupart des mairies ayant conservé leur compétence sur le Plan Local d'Urbanisme, a minima via leurs votes au sein des instances intercommunales) ou tout simplement de l'engagement des élu-es à faire advenir un projet. L'Etat, si sa présence est assez importante (33% des cas), apparaît tout de même globalement en seconde ligne de l'aménagement, notamment du fait des pouvoirs de permis de construire, du soutien financier et de l'action des ministères. Cela étant, il faudra nuancer ce constat, les réponses et l'entrée en conflit contre un acteur-cible dépendant également de stratégies et de perceptions des collectifs qui peuvent évoluer dans le temps comme nous le verrons plus tard.

En mettant une focale sur les zones urbaines, un panorama relativement différent peut être rendu visible (fig.5-A). De façon assez nette, la contestation de l'Etat régresse, au profit des multinationales et des Mairies, ceci pouvant être expliqué par l'implantation de sièges sociaux dans les villes ainsi que la persistance d'une velléité d'être reconnu-es comme « bâtisseurs » pour certain-es maires. Plus on s'éloigne des villes, plus la participation de l'Etat progresse (28% en zones péri-urbaines, puis 33% en zones rurales). Les agences d'Etat (ADEME, parcs, ONF etc.) n'intervenant elles que dans le cas des zones rurales, comme acteurs supplétifs de l'administration de ces espaces.

Ceci donne donc à voir que là où les villes disposent d'une autonomie dans leurs aménagements locaux et attirent le pouvoir économique au gré de leurs politiques de développement, dans le cadre d'une concurrence globale, c'est à l'Etat bien souvent de venir inciter ou accompagner les territoires ruraux à s'insérer dans cette compétition. Aussi, il est à noter la très forte présence des métropoles et intercommunalités dans les zones péri-urbaines (50%), donnant ainsi à voir leur fonction d'accompagnatrices de l'expansion urbaine au profit des villes-centre, ce que l'on peut lire encore une fois comme un effet de la concurrence des territoires et que l'on retrouve également, même si de façon légèrement moins prononcées, en territoires ruraux (41%).



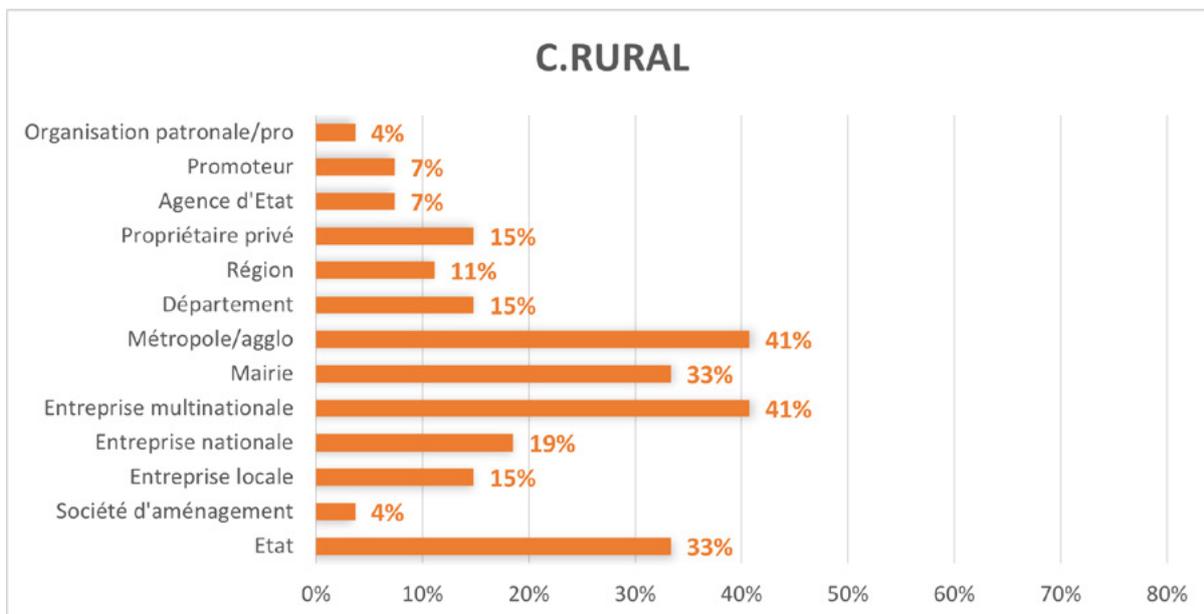


Fig. 5 (a, b, c) : Focus sur les porteurs de projet contestés, ventilé par zones géographiques

Enfin, on notera que si les zones rurales sont particulièrement ciblées par rapport à ces projets d'aménagement, de façon même disproportionnée par rapport à la proportion de population y habitant, les zones périurbaines et urbaines sont fortement concernées (fig.6). Ceci vient donc rejoindre à la fois notre constat sur la prédominance de projets conduisant à l'artificialisation des sols mais également celui sur l'hétérogénéité apparente des mobilisations étudiées.

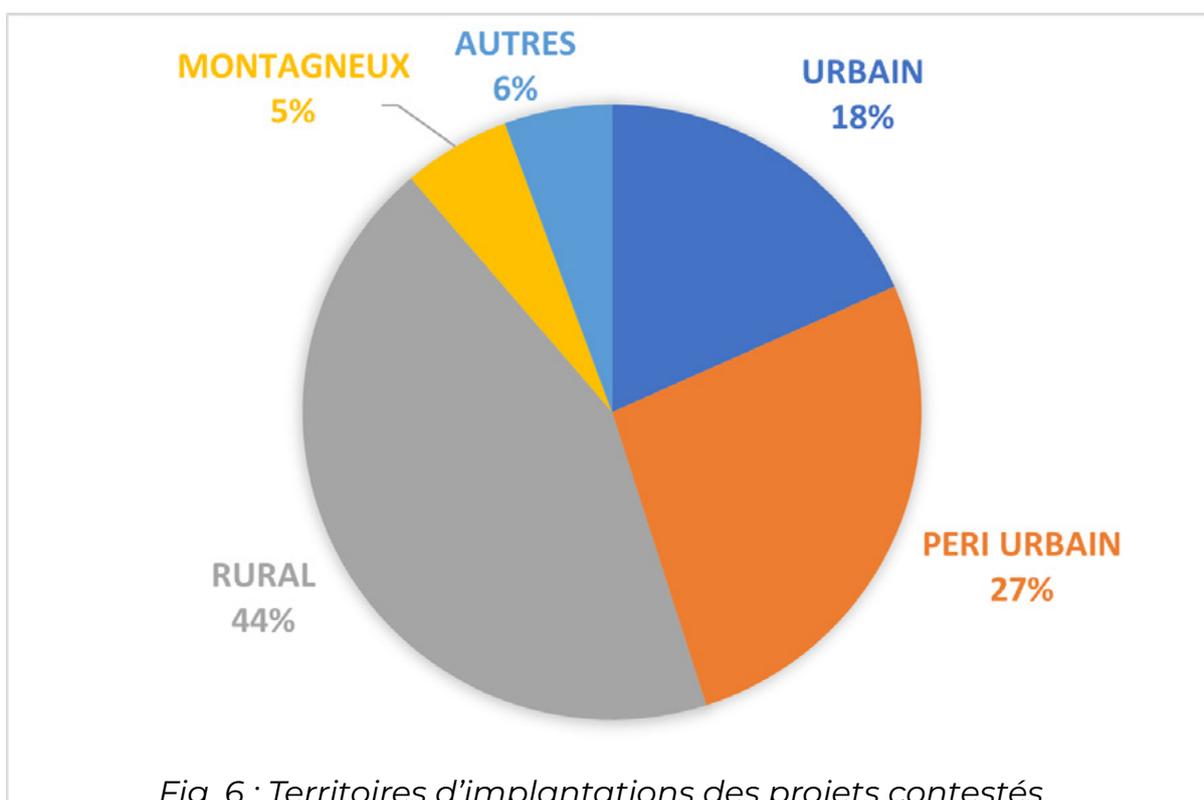


Fig. 6 : Territoires d'implantations des projets contestés

Dans ce portrait d'un aménagement du territoire climaticide, destructeur, prédateur des terres, il n'y a pour autant pas de raisons de désespérer. Nous le verrons dans la suite de ce rapport (et tenterons de l'expliquer), ces conflits obtiennent régulièrement des victoires. Si, du fait de la plus grande facilité à étudier des mobilisations en cours, notre échantillon comporte 52% de conflits « en cours », il faut également noter que 10% d'entre eux ont obtenu une victoire totale et 28% ont obtenu une victoire partielle. La cartographie de Reporterre comptabilise, elle, 37 victoires totales ou partielles (10%).

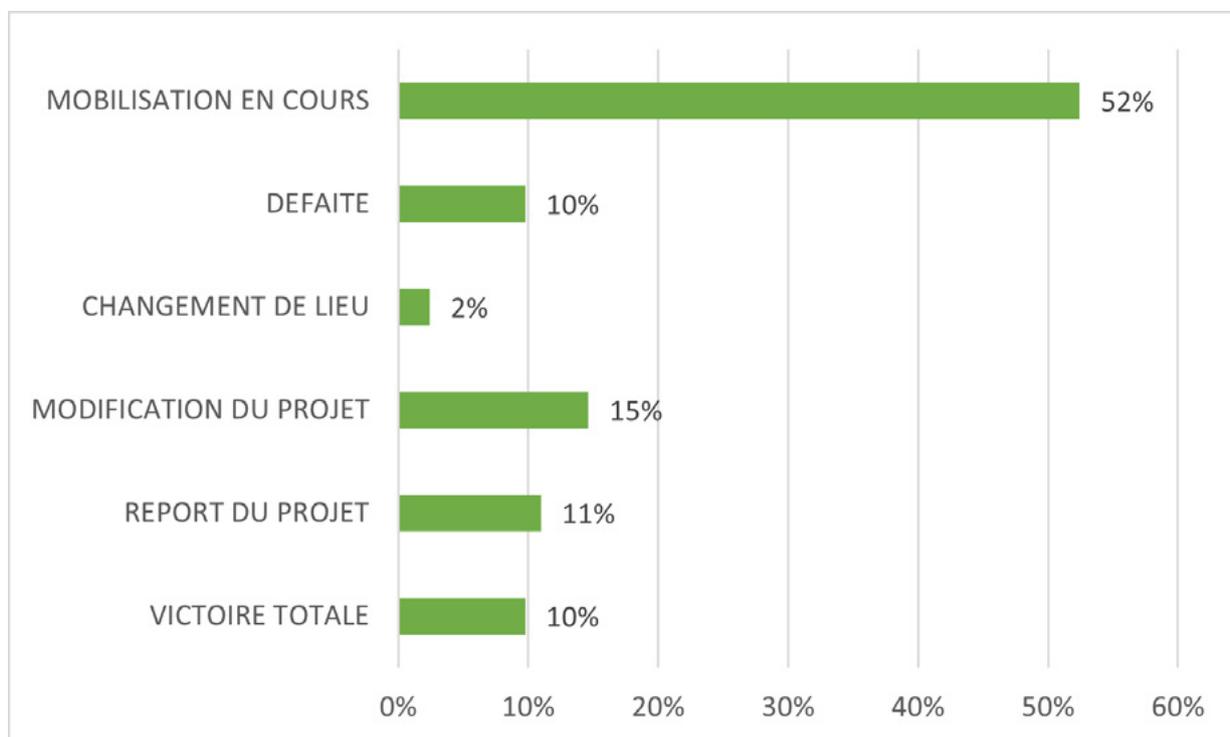


Fig. 7 : Etat actuel des mobilisations étudiées



## 2. L'ÉMERGENCE CITOYENNE ET MILITANTE DU CONFLIT

Les personnes mobilisées contre ces projets inutiles et imposés sont avant tout des citoyen·nes, des habitant·es, des riverain·es. C'est ainsi qu'ils et elles se décrivent lorsqu'on les interroge. Leur force d'action et leur détermination tiennent d'ailleurs probablement grandement à cela. En étant souvent directement concerné·es, ils et elles voient menacés leurs santés, leurs vies, leurs patrimoines, leurs environnements directs et en retour engagent d'autant plus d'énergie dans leur action. Constaté cela n'enlèvera en rien le caractère fondamentalement politique et militant, l'histoire sociale locale de laquelle ils et elles sont issues parfois sans le savoir ni l'importance de lanceurs d'alertes, parfois professionnels ou chevalier·es solitaires, quitte à être épuisé de l'être et soulevant un fort sentiment de solitude lorsque les autres « se reposent sur [soi] »(E37). C'est à la croisée de ces dynamiques et de leur articulation que nous observerons ici la construction citoyenne et militante du conflit.

### Des collectifs tendanciellement spontanés face à la démesure et au déni de démocratie

L'élément peut-être le plus fondamental et qui vient expliquer l'émergence d'un conflit local tient au sentiment d'être bafoué dans son droit démocratique par un projet démesuré. Si celui-ci n'a pas été repéré comme central dans les argumentaires que nous ont présenté les enquêté·es, le caractère « imposé », voire mensonger et souvent démesuré des projets est sûrement la première explication qu'il s'agit de mettre en avant pour expliquer la spontanéité des mobilisations étudiées. C'est à l'aune du démarrage des travaux, d'une fuite révélant l'ampleur de ceux-ci ou de la lecture d'une enquête publique que spontanément, ces citoyen·nes et riverain·es prennent conscience des enjeux auxquels ils vont avoir à faire face.

*« J'étais élu municipal et communautaire pendant deux mandats, à l'époque ça ne me choquait pas car on cherchait à créer de l'emploi. On a commencé à prendre conscience de l'ampleur du projet en 2018 lors de l'enquête publique : un projet immense sur des terres agricoles depuis les Gaulois, on a fait des fouilles ! Il y a 6000m2 de zones humides. Il y a de la faune, de la flore sur la plaine. Ils ont décidé de faire un entrepôt de 100 000 m2. C'est 16 terrains de foot, c'est la longueur de la tour Eiffel sur 150m de large. Paraît-il, plus c'est grand, plus on fait des économies d'échelle... » (E8)*

*« imagine une pieuvre qui part dans tous les sens » (E3)*

*« il y a l'usure de militants vraiment du fait de s'opposer à quelque chose de monstrueux, c'est David contre Goliath, avec des élus corrompus, qui disent pas la vérité, on sait pas sur quels pieds danser. » (E6)*

Ainsi que le souligne le dernier extrait, à cette démesure des projets (dont près d'un quart dans notre échantillon dépassent les 100 hectares, cf. fig.2) est associée l'horreur du mensonge de la part d'élus locaux et locales. Les termes « corruption », « mensonge », « secret » sont ainsi parmi les vocables les plus réguliers que nous avons recueillis lors de nos entretiens, relevant parfois de colères spontanées mais également de stratégies réelles des élus et porteurs de projet que nous étudierons en seconde partie.

Cette colère spontanée, si elle conduit parfois à une prise de contact avec une association ou un·e voisin·e en vue de se mobiliser, ne suffit pas en elle-même. Le second élément déterminant de la constitution d'une mobilisation tient aux lanceurs d'alerte tel que certain·es se décrivent eux et elles-mêmes (E40, E36, E16), initié·es parfois au sujet dont il est question du fait de leur expérience professionnelle (E2, un ingénieur agronome, par exemple ou E16, un cadre du secteur de l'énergie), ou simplement en remarquant l'installation d'un permis de construire ou une ligne dans la gazette locale. Parfois, l'entrée en mobilisation prend un certain temps et combine différentes impulsions, comme ici où le travail de fourmi d'une riveraine, ses doutes, vont rencontrer la discussion de voisinage et l'information dans la presse locale, face à un maire tenant à garder la chose discrète :

*« En 2011, j'ai travaillé sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de [la ville] et alentours. J'avais posé la question au Maire pour savoir ce qu'il en était en termes de qualité de l'air sur Rochefort, parce que j'avais vu une ligne dans le PLU, qui m'avait mis la puce à l'oreille, où il était question d'incinération. Une ligne ! Du coup, je demande au Maire pour en savoir plus, savoir où ça en était, comment c'était suivi. Le Maire m'a répondu « Ah, la qualité de l'air c'est mon affaire, vous n'avez pas à vous en occuper ». A l'époque j'étais d'une grande naïveté, j'étais surprise de sa réaction, mais j'ai mis ça dans un coin de ma tête. Deux ans après, je rencontre des personnes sur le marché de la ville d'à côté, qui m'interpellent en me disant « est-ce que vous savez qu'il y a un incinérateur ici ? », et là je percuté ! Et je réponds que je crois que oui, ils me disent « ils veulent l'agrandir et en faire un incinérateur départemental, il va y avoir une horde de camion qui vont rentrer-sortir, ils vont augmenter sa puissance, ça va créer des désordres au niveau sanitaire et de la qualité de l'air ». Et là je leur demande comment ils ont su. Ils avaient vu une petite ligne dans la gazette, et ils étaient inquiets. » (E18)*

Lorsque la presse locale manque à ce rôle d'information, ce sont également les journaux nationaux qui servent à lancer l'alerte, notamment Reporterre, plusieurs fois cité dans nos entretiens, ou encore des journalistes indépendants soucieux d'informer directement leurs voisin·es (E6). L'importance de la presse est ainsi cruciale dans la possibilité même d'être informé·e et ainsi de pouvoir se mobiliser. A cet égard, soulignons l'initiative prise en juin 2020, par près de 500 journalistes et professionnel·les des médias, soutenu·es par des syndicats, associations et collectifs, qui ont lancé l'alerte à travers une lettre ouverte « pour le respect de la liberté d'informer sur l'agroalimentaire en Bretagne et ailleurs ».

Une association de journalistes<sup>3</sup> s'est ainsi créée. Son objet est de produire des enquêtes journalistiques d'utilité publique en Bretagne et dans le monde, en français et breton. On peut également évoquer le site Médiacités, dédié à ce type d'investigation ainsi qu'un certain nombre d'autres journaux locaux d'investigation qui se sont développés ces dernières années.

De façon plus paradoxale, les dispositifs de concertation publique ou de démocratie locale, s'ils sont systématiquement jugés insuffisants voire comme des « mascarades », produisent également la possibilité de saisir l'information et d'entrer en action. Même très discrets, l'information quant aux enquêtes publiques, le compte-rendu d'un conseil municipal, l'affichage d'un permis de construire, lorsqu'ils sont saisis par des riverain-es jouant le rôle de vigies attentives, font partie des éléments déclencheurs des mobilisations voire se retournent contre les aménageurs.

*« L'industriel a alors commencé une concertation avec les habitants car ils se rendent compte que les temps ont changé et qu'il ne peut plus faire ce qu'il veut. Là ils ont fait la « connerie » d'inviter l'asso le 5 mai 2014 pour une présentation du projet. On voyait tout de suite que la présentation était biaisée. [...] On a creusé et on s'est aperçu que l'usine pollue atrocement sans information à la population avec des dérogations pour émettre des poussières, métaux lourds... et quelques mises en demeure pour dépassement. Une toxicologue s'est penchée sur ces données et a montré l'impact sur la santé. » (E2)*

Cet effet minimal des procédures légales d'information et la vigilance constante de certain-es voisin-es viennent donc expliquer en partie la spontanéité déjà remarquée des collectifs et associations. 44% d'entre eux se constituent ainsi l'année même de l'annonce officielle, de la première fuite dans la presse, du premier débat au conseil municipal et 25% se créent dans les 3 années qui suivent (ce qui est parfois trop tard, ce que soulèvent de nombreuses personnes concernées par ces situations). Dans 10% des cas, la mobilisation commence même avant la première annonce publique, du fait d'une vigilance accrue dans le cadre bien souvent d'associations déjà constituées localement.

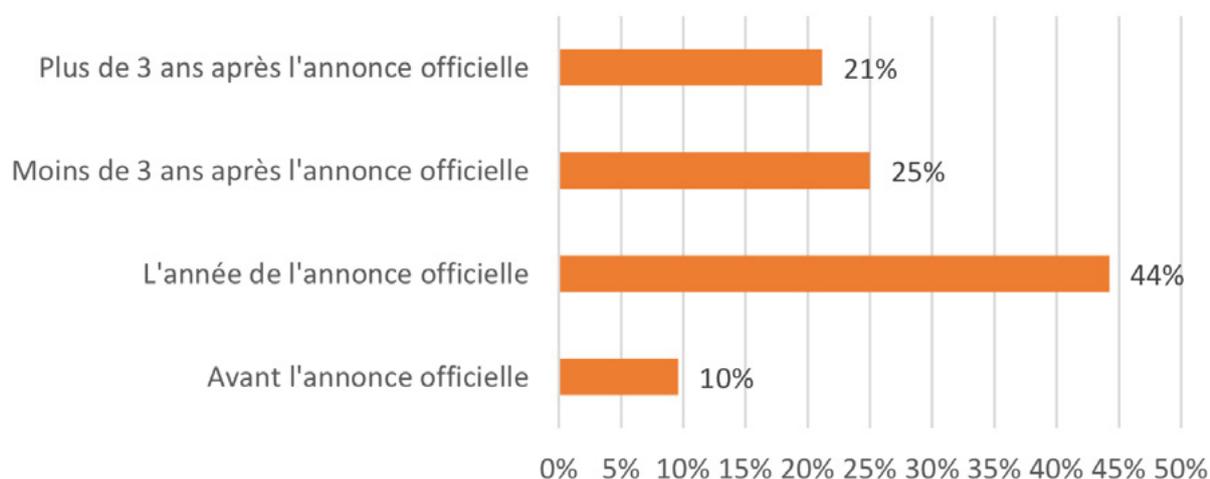


Fig. 8 : écart entre le début de la mobilisation par rapport à l'annonce officielle (ou autre information publique)

## L'implication des activistes et élu·es

La seconde série d'explications de la réactivité des mobilisations tient à l'activité militante précédant l'implantation ou l'annonce des projets. L'on peut ainsi repérer trois ordres d'activités appartenant à l'histoire sociale et politique et qui semblent déterminantes dans environ la moitié des cas étudiés : le contexte de mobilisation nationale, la présence d'élu·es allié·es et celle d'associations préexistantes, localement ou nationalement.

Nous l'avons déjà rapidement évoqué, les camps climat, marches climat et l'ensemble des mobilisations massives que nous avons connues ces dernières années ont pu jouer dans certains cas un rôle d'espace de rencontre pour des réseaux de voisin·es qui ne se connaissaient pas auparavant. Les journées contre la ré-intoxication du monde ont également été citées à deux reprises comme le point de départ d'une mobilisation locale, ainsi que des actions de solidarité à Notre-Dame-Des-Landes, l'Atomic tour ou encore la marche des cobayes.

Dans 8 des cas étudiés, les répondant·es nous soulignent également l'importance de partis politiques ou d'élu·es locaux et locales. Si le plus souvent, ils et elles viennent rejoindre la mobilisation en cours de route (E2 – 200 élu·es qui changent de position, par exemple), ils et elles peuvent également en être moteurs et motrices, initiateurs et initiatrices de façon formelle ou informelle :

*« Les élus étaient là pas trop avec la casquette d'élus. Ça se passait pas pendant ces réus là [après les marches climats], au départ c'était en dehors autour d'un verre après les réunions, ils nous demandaient si on était au courant, c'était fait dans l'informel. » (E34)*

Assez logiquement, nous retrouvons un résultat similaire aux observations précédentes quand on observe les composantes globales des mobilisations, recensées dans les réponses au questionnaire et lors des entretiens (fig.9). Outre les élu·es locaux et locales, les maires participent directement à la mobilisation dans 18 cas, les sections locales des partis de gauche ou écologistes dans 28 cas (La France Insoumise et Europe-Ecologie-Les-Vert·es essentiellement, dans quelques cas des élu·es du Parti Socialiste, Cap écologie, le Parti Communiste Français - parfois au prix de conflits internes contre leurs instances régionales ou nationales) et dans deux cas, des partis de droite sont également présents (Modem et Debout la France). Dans deux cas, le Rassemblement National (ou ex-Front National) a été cité comme ayant tenté d'approcher opportunément ces mobilisations mais ont été rejetés par les militant·es. Un nombre significatif (14 cas) de parlementaires (sénateurs, députés et eurodéputés, voire commission d'enquête parlementaire dans un cas) participent également avec un rôle clef pour porter la cause au niveau national comme pour faire pression auprès des préfetures et autres institutions locales, malgré certains changements de position observables lors de négociations (E3).

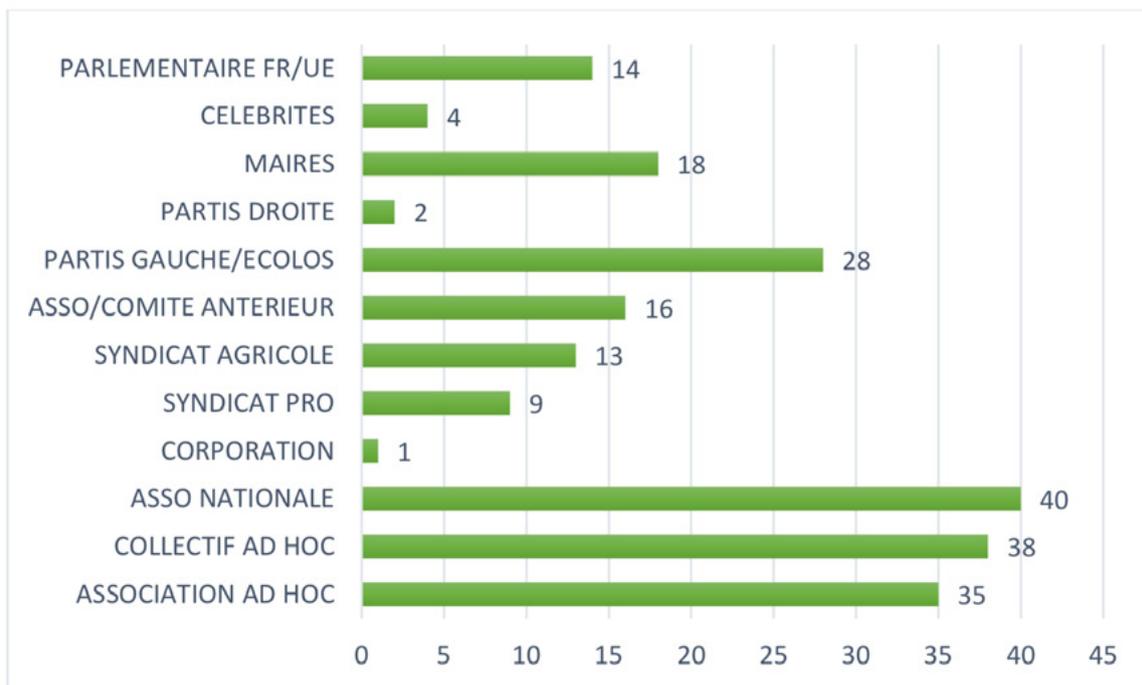


Fig. 9 : participation des entités recensés aux mobilisations

Enfin, ces mobilisations spontanées s’insèrent malgré tout dans une histoire qui les précède et dans l’espace organisationnel plus global du mouvement écologiste. En témoignent la présence d’organisations nationales telles les Amis de la Terre, Alternatiba, Notre Affaire à Tous, Greenpeace, la FNE etc. (40 cas cités en réponse, et une présence en soutien dans la quasi-totalité des cas) ainsi que 16 cas où un comité d’habitant·es ou une association locale préexistante participe à la mobilisation. On peut également citer des cas d’associations réactivées pour l’occasion, hébergeant en leur sein un collectif créé ad hoc, une mobilisation dans un territoire voisin qui permet l’impulsion d’un collectif local, une autre mobilisation ayant permis de tisser des réseaux d’interconnaissance ou de créer des associations etc.

### Des fonctionnements qui privilégient l’horizontalité

Notons enfin que ces mobilisations privilégient tendanciellement l’horizontalité dans leurs fonctionnements. Y compris lorsque, notamment pour des raisons de pouvoir disposer d’un « bras juridique pour la lutte armée », comme l’évoque ironiquement un·e répondant·e (E13), l’association est déposée en préfecture, ses modes de fonctionnement sont très horizontaux (avec 18 co-président·es par exemple, E1).

Ce fonctionnement permet une grande souplesse dans un engagement qui, s’il tient à l’énergie de noyaux durs restreints et très actifs, nous le verrons ci-après, s’adresse largement à des personnes n’ayant souvent jamais milité de leur vie :

*« On est pas une association, mais un collectif regroupant personnes avec un même centre d'intérêt. On est pas une asso car on voulait garder la liberté de la gouvernance horizontale et partagée, la liberté d'arriver et de partir, avoir une grande liberté pour les gens de venir ponctuellement, de suivre les actions avec nous ou pas sans jugement. » (E6)*

Cette souplesse dans les façons d'intégrer les membres, « d'arriver et venir » est donc plébiscitée par les personnes mobilisées, notamment du fait qu'elle permet de se répartir les tâches et d'articuler des compétences très variées ou parfois de tenir bon dans les moments d'épuisement :

*« Nous sommes autour de 30 personnes dans le collectif, parfois plus. C'est très changeant, des personnes arrêtent parce qu'elles sont fatiguées, et d'autres arrivent ...*

*La force de ce collectif : chacun amène quelque chose. Certains ont une grosse expérience associative. Pour ma part, je m'intéresse aux questions techniques. D'autres se chargent de communiquer ou d'internet. Nous partageons nos compétences et nous sommes plus créatif collectivement. »*

Cette souplesse peut encore prendre la forme de deux collectifs distincts qui luttent contre le même projet, souvent l'un sous la forme d'une association et dans un cadre plus légaliste, l'autre plus activiste et informel. La moitié des formes d'organisations recensées sont d'ailleurs des collectifs informels et l'autre des associations déposées en préfecture, preuve d'une mixité dans les choix organisationnels faits lors de mobilisations et de la cohabitation de différentes visions de l'organisation collective.

A cette horizontalité, les personnes mobilisées associent également un fort désir de rester indépendant localement, parlant parfois de la crainte d'une « tutelle » (E36) nationale lorsque nous évoquons avec eux et elles une possibilité de se mettre en réseau. Ils évoquent ainsi la « peur de trop formaliser pour enlever la spontanéité à réagir. Il y a un juste milieu à trouver, ne pas trop théoriser non plus. Il faut continuer à rester en lien entre les assos locales, nationales et montrer que ces îlots de résistances sont dynamiques et qu'on communique » (E6)

Cela étant, ce fonctionnement n'est pas sans limite, privilégiant les plus dotés en capital économique, ou qui de par leur statut de retraité ou pouvant se permettre de prendre un congé sabbatique, vont se se dédier complètement à la cause (E20).

Les collectifs et associations sont conscients de ces limites. Les répondant-es aux entretiens, souvent les plus politisé-es et disponibles en temps et en énergie pour nous répondre, le soulignent parfois par eux-mêmes et n'éludent pas les tensions ou rapports de genre problématiques qu'ils et elles observent au sein de leurs structures :

*« Pendant un an, le collectif était porté par des femmes, beaucoup de femmes. Moi j'étais à mi-temps, avec des situations emplois/pas emplois. Depuis l'occupation [du lieu], ça devient de plus en plus masculin et c'est aussi un problème parce que le lieu qui était accueillant pour beaucoup de femmes, devient plus dur. On s'y retrouve moins en tant que nana maintenant. » (E15)*

Cette situation de « virilisation » des rapports militants n'est évidemment pas propre aux mobilisations écologistes. Elles traversent le mouvement social et ouvrier depuis toujours. Dans la moitié des cas où les répondant·es nous l'ont spontanément évoqué, ce problème survient lors d'un changement stratégique, souvent une occupation ou une ZAD, amenant de nouvelles personnes extérieures au groupe de départ. Les personnes mobilisées y répondent alors de diverses manières, en se formant à la gestion de réunion (E34) par exemple, ou dans le cas suscité, en organisant des conférences éco-féministes.

### 3. DES COLLECTIFS « CONCERNÉS » À DIVERS ÉGARDS

Nous concluons cette partie en décrivant maintenant la composition interne des collectifs et associations. Globalement, une composition-type se dessine autour de trois principes :

- une « difficulté » à mobiliser ses voisin·es évoquée, qu'il s'agira de nuancer étant donné l'ampleur de certaines réussites numériques de mobilisations et par la participation régulière de classes populaires au gré d'alliance ou du fait d'être directement concerné·es par les projets ;
- la place centrale de l'expertise citoyenne dans les noyaux durs des collectifs et associations, souvent au gré d'une conversion de compétences professionnelles dans l'action militante ;
- une capacité à faire cohabiter des options stratégiques et groupes sociaux différents, parfois divergents et dont la réussite est variable

#### La proximité aux projets et la place des classes populaires

Comme nous l'avons souligné, la proximité géographique d'habitations, les risques induits par les projets, font partie des principaux moteurs de l'entrée en mobilisation. Nous retrouvons également un constat similaire lorsque l'on s'intéresse aux argumentaires et aux visions du monde défendues par les répondant·es. Certain·es l'incarnent directement à travers leurs problèmes personnels, comme le fait d'être asthmatique et de craindre pour sa propre santé (E16) mais également dans des récits patrimoniaux.

*« [Cet endroit], je m'y baignais quand j'étais petit. [...] J'adore me baigner et aujourd'hui le fait de plus pouvoir c'est un droit fondamental qu'on m'a enlevé. On risque des troubles neuroaux, intoxication à cause des pesticides etc., on est proches des égouts. [...] Beaucoup de néo ruraux prennent le territoire tel qu'il est, ils ont pas vu la rivière avant, ils ont pas d'attachement contrairement à moi qui ait appris à nager dans la rivière. La rivière elle s'appelle le Mignon. Les vieux se souviennent des truites, ça les affecte plus. Ils ont pas cette ouverture à la nature les néo ruraux. » (E3)*

Ce constat rejoint ici de nombreuses recherches, dont les nôtres, sur des mobilisations locales de tous types (dans notre cas, lors d'une recherche précédente sur les mobilisations pour la sécurité dans des villes populaires). Parfois, il conduit même à des situations absurdes lorsque le patrimoine paysager est vanté par les communes locales, cherchant à obtenir des labels pour le protéger et, dans le même temps, favorisant l'installation de projets détruisant ce même paysage (E19).

Cet attachement au patrimoine, à sa propre histoire malmenée par l'installation des projets, se retrouve également dans des contextes urbains, au-delà donc de l'admiration des espaces naturels, et entre en résonance avec les discours pour la justice sociale :

*[Ma ville] architecturalement est très horizontale, sauf quelques immeubles haussmanniens dans le centre et après du pavillonnaire bas "comme dans des villages" : les gens y tiennent et ne veulent pas des grandes tours verticales. ça cache le ciel. ça va augmenter la circulation autour, et gentrifier ces quartiers encore assez mixtes. [...] La ville a voté l'exemption de logements sociaux pour la tour... donc vraiment c'est un projet injuste. (E25)*

Cet attachement patrimonial, ainsi que les risques pour la santé, font ainsi partie des points de reliance importants entre des catégories sociales différentes :

*« Et puis on a découvert quand on parlait de béton auprès de la population que les gens disaient qu'ils en avaient marre du béton on veut pas de piscine, on veut de la verdure.*

*Question : ça casse un discours sur les quartiers populaires ça ?*

*Carrément, moi-même j'avais cette idée pré conçue. J'avais fait du porte à porte sur les commerces au bord de la nationale, qui vendent des pièces auto (on les attend pas sur l'écologie) et les gens disaient y a pas besoin d'avoir fait des études que sans arbres on casse le cadre de vie. » (E15)*

Contrairement aux discours de disqualification sur l'appartenance « bobo » des personnes mobilisées, cette proximité directe, cet attachement et le fait d'être directement concerné-es par les conséquences économiques ou environnementales des projets contestés, incitent régulièrement à l'entrée en engagement de catégories populaires dans les collectifs et associations. Si elles ne sont pas majoritaires, on notera ainsi un grand nombre d'agriculteurs et agricultrices, ou leurs familles (petits, mais parfois gros, y compris des membres de la FNSEA pourtant plus régulièrement en soutien aux projets) risquant d'être exproprié-es.

Ces personnes jouent un rôle crucial pour certaines mobilisations, en servant d'informateurs et informatrices, relayant aux noyaux durs de la mobilisation les courriers, propositions de rachat, informations fuitées à leur destination. C'est également le cas de certain·es syndicalistes retraité·es ou actifs et actives, ayant pris conscience des dangers environnementaux des usines contestées.

Ce constat vient nuancer ainsi un discours dominant parmi les répondant·es sur la « difficulté » de mobiliser les catégories populaires, même si majoritairement les collectifs et associations semblent composés de classes moyennes, culturelles ou occupant des postes d'encadrement (cadres du secteur public ou de l'administration, enseignant·es, travailleur·ses sociaux, ingénieur·ses...)⁴. Lors du weekend de rencontre des luttes locales, un participant soulignait également que la diminution historique du nombre d'agriculteurs et agricultrices en France expliquait en partie leur faible présence, très simplement. Plusieurs répondant·es évoquent également la difficulté de maintenir certaines catégories actives dans leurs collectifs du fait du manque de temps, du coût d'entrée pour comprendre les documents techniques ou encore du confinement, éloignant notamment les personnes âgées des discussions internes qui se font alors via le numérique.

Ce pessimisme est également en partie contredit par certaines réussites de mobilisations, qu'un militant compare par exemple aux chiffres de manifestant·es de mai 68 qui ont été dépassés (E14), des liens tissés fortement avec des syndicats ou associations de riverain·es (E1, E2, E3, E20 particulièrement) ou certains récits d'actions d'information :

*« Si on prend 5 min pour discuter avec les gens on les a convaincus. Il faut juste avoir la possibilité d'échanger. On a organisé une marche récemment qui a rassemblé plus de 250 personnes. Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas très au courant et qui ont plutôt tendance à avaler ce que les élus leur racontent. Mais une fois qu'ils sont informés, il est très vraisemblable qu'ils changent d'avis. Je vois quand je fais les marchés avec des tracts. Les gens étaient généralement pour, à cause des emplois le plus souvent parce qu'on arrête pas de leur ressasser que ça crée des emplois. » (E17)*

Les réponses obtenues au questionnaire quant aux cercles de personnes mobilisées donnent aussi quelques chiffres encourageants : sur 47 réponses à cette question, 12 évoquent des mobilisations à plus de 500 personnes (ce qui, souvent en territoire rural, est une réussite) et 21 évoquent des mobilisations entre 100 et 500 personnes. (fig. 10)

Enfin, si le cas peut sembler particulier au regard de la sociologie de son territoire, la mobilisation Guyanaise contre le projet Montagne d'Or nous donne un très bel exemple de réussite dans la construction de lien trans-sociaux et trans-ethniques (cf. encadré)

### Encadré 1 : l'alliance exceptionnelle et inspirante contre la Montagne d'Or

« L'annonce de l'enquête publique. C'est une victoire. Il y a le collectif Or de question et les gros GNE (FNE) et WWF. Avec eux, ils marchent souvent ensemble et nous on est à côté. Chacun mène un peu sa vie et y a des liens et on se mélange pas trop. Ça nous permet des forces de frappe multipliées. On a quand même des rapports et parfois des stratégies communes même si on se rencontrent rarement.

Mediatiquement, c'est énorme parce que les médias sont friands du combat. L'annonce sort, tout le monde réagit, sur réagit, les médias ont de quoi sortir des articles. Pendant ce temps-là, pendant les suites du mouvement social, on est contactés par un gars des 500 frères (collectif mobilisé contre l'insécurité, ndla), qui nous contacte et nous dit qu'on doit se soutenir. C'est une alliance qui se forme et qui est vraiment énorme. Le collectif Or de question, son souci c'est qu'il est majoritairement blanc, bobo. La par contre les 500 frères sont majoritairement créoles, ça met en action. C'est vraiment hyper crucial. Ils se sensibilisent à cette question, ils viennent écouter nos discours et découvrent la montagne d'or.

Autre chose que j'avais oubliée. En 2017, la journée des peuples autochtones, cette année-là tous les chefs coutumiers amérindiens se réunissent pour la première fois depuis presque 20 ans. Je sais pas pourquoi ils s'étaient désolidarisés et là y a un renouveau de la question amérindienne, ils se regroupent dans un territoire très grand, dispersé. Ce jour-là dans un village amérindien à côté de Cayenne, ils se réunissent et nous on est présents et on explique le projet et ses dangers.

On s'était déjà rapprochés d'eux et à la fin ils votent pour ou contre le projet. Y a eu 2 abstentions et une quinzaine de contre. Les 2 abstentions voulaient en savoir plus simplement. Et 0 pour. Ça c'est grandiose. Là à ce moment on crée le lien avec la communauté autochtone. On se retrouve encore une fois et c'est super d'avoir ce lien. Chacun avec son identité et sa tenue vestimentaire. Par rapport aux photos c'est quelque chose de géant.

Quand le débat public a commencé ça a été quelque chose de grandiose. Ça ouvre à St Laurent du Maronnier. On s'est tous réunis là-bas, Or de question, la jeunesse autochtone et les autochtones, les 500 frères habillés tous en noir avec leur logo stop violence, nous avec nos t-shirts Or de question et les tenues des Amérindiens. Là on fait une marche selon l'organisation des Amérindiens. Ça coule de source, c'est eux qui définissent ce qu'on va faire. On commence la marche et là y a une énergie dingue avec les chants amérindiens. On avance 400m jusqu'à le chapiteau d'accueil qui était plein, dans une ville de 20 000 habitants. C'était exceptionnel. Et la M. X fait un discours au patron de la montagne d'or hyper émouvant. Visuellement c'est grandiose.

C'est le début d'une grande aventure de 3 mois de débat, les salles sont pleines, la population vient se renseigner. WWF commande un sondage qui montre que 70 % des Guyanais sont contre le projet. C'est énorme. Quand y a eu le débat à la salle de la mairie à Cayenne, y avait tellement de monde dans la salle de réunion que j'avais peur que le plancher s'effondre, c'était pas dimensionné pour. Pendant ce débat-là y avait M. X dans son camion dans la rue et son mégaphone qui gueulait.

## Des noyaux « d'expert-es » en construction

Si l'on s'intéresse plus précisément aux « noyaux durs » des organisations et aux personnes citées comme cruciales dans les mobilisations, l'expertise apparaît comme l'une des caractéristiques principales de leurs compositions.

Ces noyaux durs sont en premiers lieux le fait d'une activité très importante menée par un petit nombre de personnes : 32 sur 47 réponses chiffrent le nombre de personnes composant ce premier cercle à moins de 10 personnes, 14 le chiffrent entre 10 et 30 personnes (fig. 10).

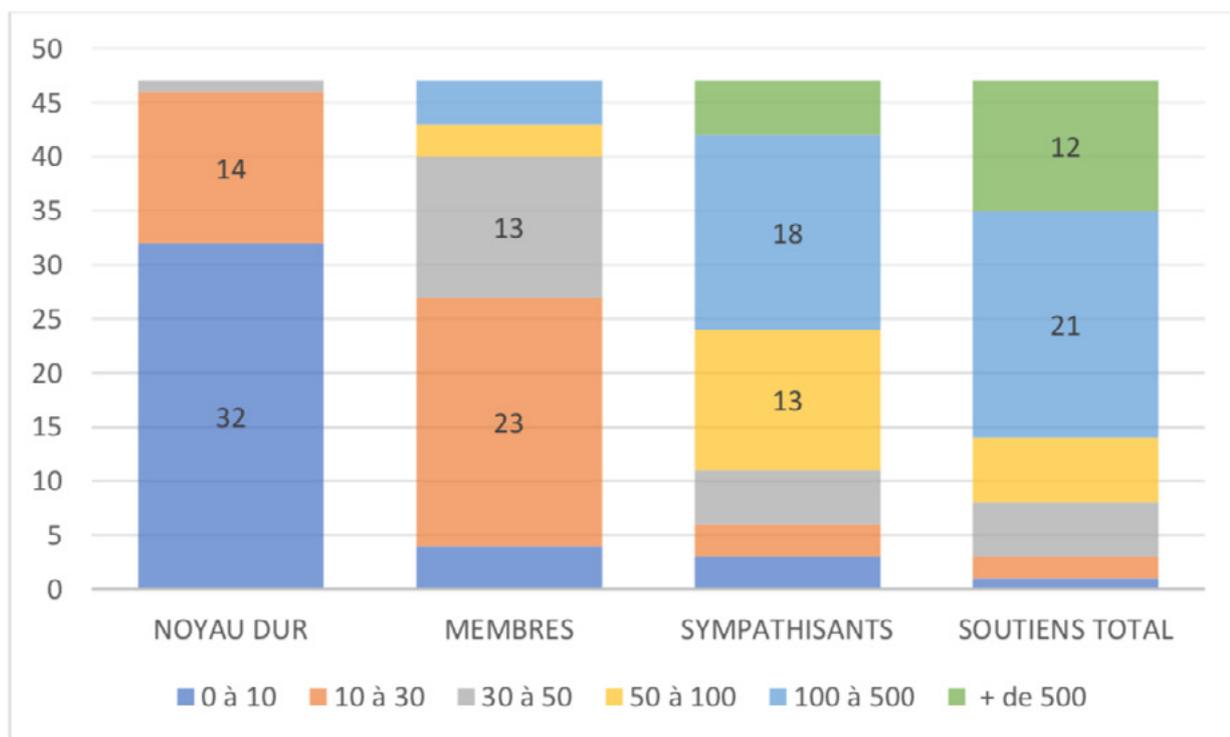


Fig. 10 : Taille des cercles d'actifs et de soutiens

Les entretiens menés donnent eux à observer une composition plus sélective socialement de ces noyaux durs, en comparaison des alliances nouées citées ci-dessus ou des cercles de membres moins actifs – constat que l'on retrouve dans d'autres types de mobilisations également. On y retrouve bien sûr des militant-es aguerri-es à la cause écologiste mais également un grand nombre de métiers du domaine scientifique et de l'expertise : géologue, polytechnicien spécialiste des infrastructures routières, ancien-nes de l'ONF « fâché-es contre l'ONF » (E34), juristes, médecins, épidémiologistes ainsi que des métiers « utiles » lors d'une mobilisation : infographistes, journalistes, communicant-es, vidéastes, intermittent-es du spectacle... . A cela il faut ajouter l'appel régulier à des spécialistes pour venir faire des conférences ou des diagnostics : les répondant-es au questionnaire évoquent ainsi le recours à l'expertise comme « cruciale » dans 26% des cas et comme « important et régulier » dans 36% (fig. 12, en partie 2-2-a).

Parfois, même, certain·es théorisent cette composition activiste et restreinte, comme une nécessité stratégique associée à un certain pragmatisme quant aux moyens disponibles :

*« On a pas structuré une orga qui permettait d'avoir beaucoup de bénévoles, on a fait tout à 2, à 3 ou 4, en fonction des actions on s'accompagnait de compétences, avec des gars de Greenpeace, qu'on connaissait, des réseaux militants qui venaient nous aider ponctuellement. On s'est jamais donné les moyens d'avoir une grosse orga avec beaucoup de militants, on avait pas le temps de faire de la mobilisation de militants. Souvent dans les orgas y a des gars payés pour ça, c'est un métier.*

*On fait des coups en mode commando, on est hyper agiles. Dès qu'on a une idée, on va faire une action, un concert, on se met à fond et après on passe à autre chose. » (E32)*

Cette place de l'expertise ou de l'activisme ne doit pour autant pas laisser croire à une sélection socioprofessionnelle univoque. Dans la majorité des entretiens, les répondant·es nous ont ainsi raconté la construction progressive d'une expertise citoyenne et un apprentissage au fil de l'eau. Qu'il s'agisse de faire de la veille citoyenne sur les conseils municipaux sur le long terme pour repérer de nouveaux projets problématiques (E6), de traquer spontanément les incohérences logiques d'un rapport (E7), de comprendre des textes de loi et des études d'impact, les collectifs et associations sont ainsi des espaces de « montée en compétence » (E2), sans pour autant négliger la recherche d'appuis extérieurs et professionnels parfois avec une certaine fierté :

*« On avait étudié toutes les alternatives possibles (collectes au porte à porte, le digestat, le compost, la méthanisation, sur la filière du recyclage, l'importance de la régie, les autres collectes de tri, etc.).*

*Question : Ça demande pas mal de compétences de proposer tout ça...*

*Oui, on était toute une bande, complètement tarée. On y a mis tout notre cœur, on y a passé des heures et des heures, et à l'époque on était à la pointe. On s'est formé et on a fait le travail des élus en fait. On connaissait tout, les autorisations d'exploiter etc. Ce que Vinci allait nous fabriquer, on savait que c'était pas parasismique, etc.*

*On était pas des spécialistes, mais on s'est vite formés ! Après on a des limites, et on sait que parfois il faut s'associer avec des gens qui sont plus compétents, et ce qu'on a fait avec le collectif. On s'est associé avec des juristes, l'asso Nature environnement (FNE), également avec un spécialiste faunistique, qui a des compétences au niveau des études d'impact sur la faune et la flore, on a eu recours à des médecins, on a eu des contact avec des personnes qui avaient pignon sur rue comme des professeur. » (E18)*

## Des cohabitations au sein des mobilisations : du mouvement « NIMBY » au « ZADiste » ?

La spontanéité et l'implication de personnes directement concernées aux côtés d'expert·es et de militant·es écologistes que nous avons décrite dans la première partie de ce rapport donne donc à voir une composition très hétérogène des collectifs et associations étudiés. Ceci n'est pas sans poser des problèmes. Ainsi, la cohabitation de personnes aux niveaux de politisations, aux appartenances sociales et aux opinions politiques si différentes semble être l'un des nœuds organisationnels majeurs pour l'avenir de ces mobilisations.

Aux deux pôles opposés de cette cohabitation, la figure extrême et caricaturée des riverain·es « conservateurs ou conservatrices, réactionnaires racistes » et celle des « ZADistes » semblent être deux catégories mutuellement repoussoirs. Dans certains cas, les associations assument pleinement leur dissociation avec les un·es et les autres, comme à la suite de la répression d'une ZAD (E38 et E30). Outre ces cas, le quotidien semble ressembler à un difficile équilibre à tenir lorsque la situation se présente, mais qui ne semble que rarement inatteignable :

*« Un autre groupe de gens du quartier avec des positions plus “activistes” a rejoint la bataille, mais ils voulaient pas parler aux élus ni à la presse. Ils ont fait des “apparitions” et sont complémentaires, donc on s'entend bien. (E25)*

Dans un cas plus compliqué, un·e répondant·e nous explique également comment un « écosystème particulier » se met en place, au sein duquel elle occupe un rôle de médiatrice reconnue par ses pairs :

*« De fait, il y a deux types de personnes très différentes dans le mouvement : d'un côté, des personnes très politiques et de l'autre des riverains avec des opinions politiques très différentes et sans culture de s'emparer du terrain. Il n'y a pas du tout d'homogénéité. Les motivations des riverains c'est : “pas d'arabes en face de chez moi” / “y a plus de places pour se garer dans le quartier” / “c'est là que je promène mon chien” mais aussi au bout de 13 mois “j'ai passé de bons moments, mes enfants ont construit des cabanes et je me suis attaché au lieu”.*

*Les uns ont besoin des autres - tout le monde l'a compris donc les gens se supportent et ne sont pas dans les mêmes rôles. Par exemple, les “pas d'arabe” donnent de l'argent, insultent les flics, alors que les gauchos peuvent accéder au balcon, etc. C'est un écosystème très particulier.*

*C'est particulièrement difficile dans un système démocratique car ça devient compliqué de s'entendre, voire de se respecter. Exemple : parler au Maire “c'est une preuve de faiblesse” pour certains et “c'est une preuve d'intelligence” pour les autres, c'est difficile. Je n'aime pas que les gens se battent moi, donc j'ai appris assez vite à faire une coordination, prendre des notes, faire des comptes rendus et les envoyer, faire les relances. On m'a dit (entre deux découragements) que c'était très utile » (E13)*

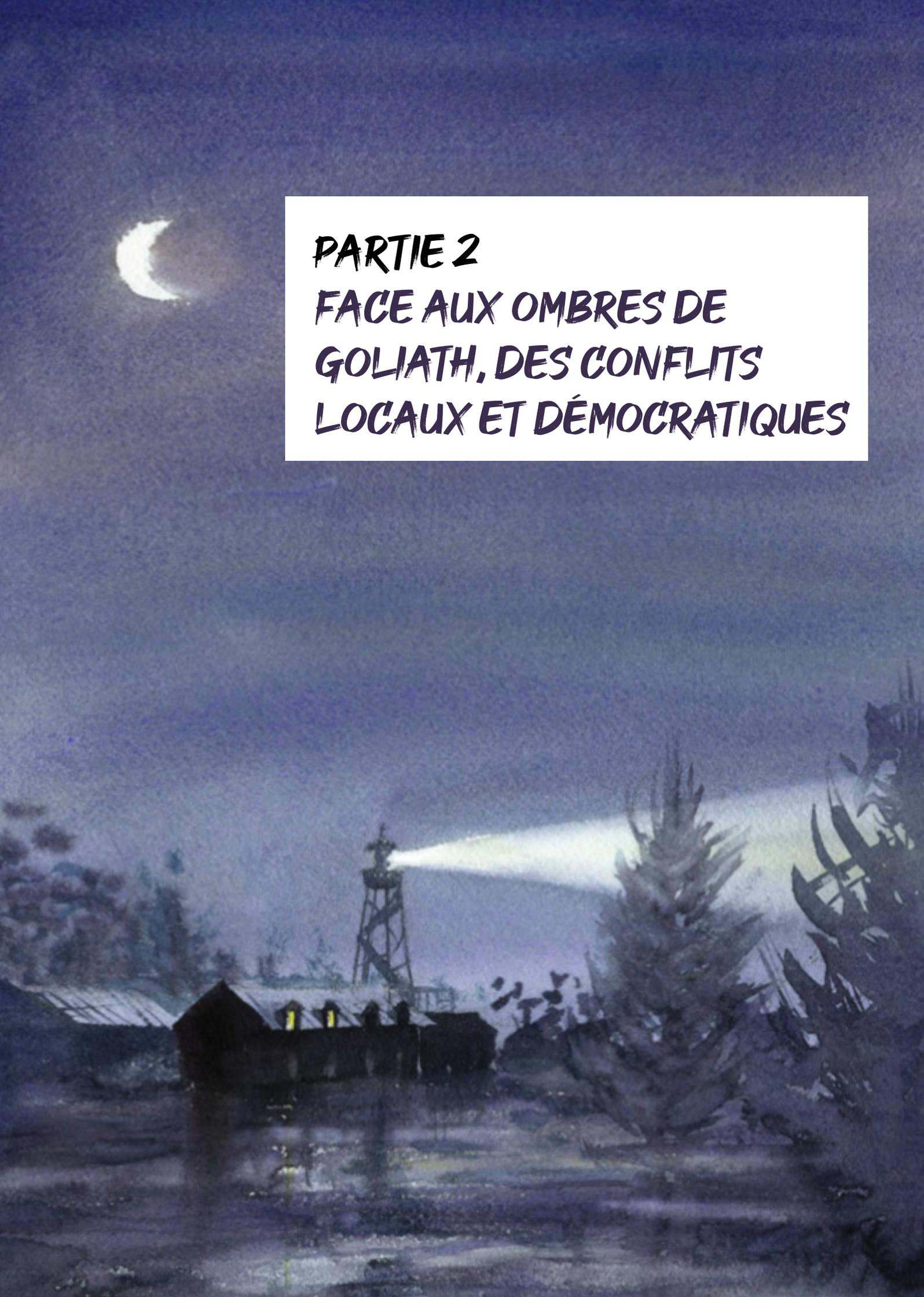
Cet extrait invite évidemment à s'interroger sur le respect mutuel entre deux groupes apparemment très divergents mais demanderait également à entrer plus en profondeur quant à l'analyse des positions dites « NIMBY » qui peuvent être souvent caricaturées et repoussées par les militant·es aguerris·es, en vue de leur dénier leurs caractères politiques (DECHEZELLES et OLIVE, 2016).

Nous l'avons cité précédemment, la proximité aux projets est un facteur fondamental d'entrée en mobilisation, ceci n'étant en aucun cas un frein à une extension des causes ni à leur politisation ou à la défense de l'intérêt général. En outre, nous avons pu observer dans des recherches précédentes que des nœuds cognitifs d'analyse et des visions du monde apparemment contradictoires, des panoplies interprétatives (GAMSON, MODIGLIANI, 1989 ; COMBY, GROSSETETE, 2013) relevant de l'écologie, de l'ethnisation des rapports sociaux, de la sécurité, du social, pouvaient très bien coexister dans les discours et perceptions d'une même personne. Cela relève pourtant de la complexité des socialisations des acteurs et actrices et de leur capacité à mêler, recevoir, s'approprier des discours publics apparemment contradictoires (VACHER, 2021), conduisant à ne pas vouloir « d'arabe à côté de chez soi » et souhaiter une coexistence pacifique avec ses voisin·es, à contester l'État et le pouvoir économique ou vivre dans un environnement sain (VACHER, 2016a).

Cette cohabitation ne tient enfin pas seulement aux efforts de l'une (car il s'agit souvent de femmes) ou des nécessaires alliances d'intérêts entre deux groupes. L'un des débats fondamentaux quant à la stratégie d'occupation ZADiste tient également aux rapports sociaux entre les populations en présence. Ainsi, sur une mobilisation de défense d'un jardin ouvrier, un·e répondant·e nous fait part de son regard sur les craintes lors de la constitution d'une ZAD :

*« Les gens ont peur du saccage, en partie à raison. A chaque fois c'est juste un imbécile mais quand même une ou 2 personnes qui ont cueilli des fraises sur une parcelle jardinée. Ça crée du stress pour les jardiniers. Un gars qui a fait un doctorat sur les jardins ouvriers me l'a dit, y a une tendance à la fermeture par rapport au dehors. C'est aussi à mettre en perspective avec la vie populaire, les jardins c'est l'endroit où on leur fout la paix. Du coup cette irruption de gens dehors, plus qualifiés, parfois qui ont l'air marginaux, c'est pas évident à négocier. Y a des trucs pratiques à gérer, les chiens est-ce qu'on les laisse. Le nœud de la mobilisation tient souvent à ça. [...] Après les gens de la ZAD ont aussi apporté une expérience de la vie en commun, de rigueur de conduction d'AG, de gérer le quotidien, c'est pas que les nanas qui cuisinent » (E15)*

Si ces alliances sont donc parfois difficiles mais possibles, c'est enfin parce que l'univers de sens porté par les mobilisations est lui-même pluriel, allant de l'attachement au patrimoine local à la lutte contre le capitalisme prédateur en passant par les questions de santé par exemple. En ce sens, nous rejoignons le constat de Jacques Ion : “les mouvements évoqués mettent en jeu de multiples cadres de référence qui précisément permettent à une grande diversité d'acteurs de pouvoir y trouver leur compte.” (ION, 2017).

A night scene with a crescent moon in the sky, a lighthouse beam illuminating a building, and a large plant in the foreground.

**PARTIE 2**  
**FACE AUX OMBRES DE**  
**GOLIATH, DES CONFLITS**  
**LOCAUX ET DÉMOCRATIQUES**

Qu'il s'agisse des mouvements pour le droit à la ville, des mobilisations contre les GPII ici étudiés ou des associations des quartiers populaires, de nombreux conflits pour la définition, la préservation et l'occupation des espaces peuvent laisser apparaître des similitudes fortes. De façon quasi systématique, ces conflits renvoient d'une part à des visions du monde et de l'intérêt général divergents et d'autre part à la contestation des cadres mêmes du conflit, qu'ils soient juridiques, techniques ou plus largement démocratiques. À l'instar des conflits pour l'espace dans les quartiers populaires, ils font dans le cadre de ce conflit l'objet de répressions de basse intensité comme de répressions plus frontales [TALPIN, 2020, VACHER, 2017b].

Nous verrons donc dans cette seconde partie comment le conflit s'organise et se structure en étudiant d'une part l'action des aménageurs et des pouvoirs publics qui, si elle n'est pas à proprement coordonnée, apparaît comme contingente ; puis nous verrons dans quel "univers de pratiques" [MATHIEU, 2012]<sup>5</sup> s'organisent les collectifs et associations dans ce cadre et face aux difficultés rencontrées. Nous donnerons à voir l'ampleur et la radicalité d'une offensive contingente menée par les porteurs de projets sur le territoire national à laquelle les collectifs et associations font face par l'usage du droit et de mobilisations citoyennes et démocratiques.

## 1. UNE OFFENSIVE CONTINGENTE CONTRE LE VIVANT ET LES ESPACES

S'il ne s'agira pas ici de penser l'action des Maires, Métropoles, Préfet-es, entreprises locales, nationales ou multinationales (etc.) comme étant volontairement coordonnées, les témoignages recueillis donnent à voir la récurrence de certaines pratiques en vue d'imposer les projets contestés. D'autres témoignages, hors enquête, évoquent également la place des institutions de formation des élites d'État (ex-ENA par exemple). Nous pourrions également évoquer l'hypothèse de la diffusion d'un imaginaire commun au sein des élites et d'une forte méconnaissance de ces conflits d'aménagement ou pourrions renvoyer à la littérature existante sur les politiques publiques d'aménagement du territoire.

### La puissance publique mise au service du secteur privé

Nous l'avons cité plus haut (cf. fig. 3 et 4) : les conflits tels qu'identifiés par les personnes mobilisées se jouent contre les pouvoirs publics en premier lieu, et plus particulièrement les collectivités territoriales. Elles agissent ici à plusieurs titres légaux ou coutumiers de l'organisation de la démocratie locale :

en tant qu'aménageurs directs, en déclarant et en organisant l'implantation d'une zone d'activité par exemple ;

- en organisant les enquêtes publiques dans les plans d'aménagement du territoire et les projets (tels les PLUI ou des Déclarations d'Utilité Publiques - DUP) ;

- comme figure politique à laquelle les citoyen·nes ont spontanément recours dans leurs contestations, parfois au-delà de leurs pouvoirs réels, renvoyant à la place du maire comme notable et référent de proximité du pouvoir politique ;
- ou comme acteurs et actrices principales des débats publics, notamment pendant les campagnes électorales, un cas cité à plusieurs reprises comme faisant « faire des bonds » aux citoyen·nes suite à la « trahison d'une promesse électorale » (E4)

Aux raisons ici classiques de cette centralité dans le conflit, nous avons repéré une série de rôles nouveaux ou plus complexes.

### ***La concurrence des territoires***

D'abord, ces collectivités territoriales sont prises désormais dans une logique de concurrence des territoires. Au-delà du « marketing territorial » et de l'attraction touristique, évoquée dans l'ensemble des cas d'implantation de centres de loisirs, cette concurrence met également les élu·es locaux et locales face à la nécessité de s'insérer dans des projets d'absorption par les villes-centres, au prix d'une extension urbaine parfois obsessive les conduisant à répondre systématiquement positivement aux appels à candidater pour des projets d'urbanisation (E15). L'urbain comme mode de vie et d'aménagement de l'espace décrit par Henri Lefebvre [LEFEBVRE, 1968] semble ainsi s'étendre par le biais des imaginaires des élites locales. Le cas des projets liés de près ou de loin, directement ou indirectement au Grand Paris (qu'il s'agisse des installations en vue des Jeux Olympiques ou de la nécessité de ne pas être relégués à la périphérie de cette concentration économique) en donne un exemple. On notera dans ce cas une certaine efficacité de la coordination de quelques luttes en Ile-de-France (tels les rassemblements sur le Triangle de Gonesse ou récemment en défense des jardins d'Aubervilliers), tout en relevant la difficulté de se coordonner de façon pérenne dans un espace fortement politisé (E36), confrontant les acteurs et actrices à des conflits quant au positionnement politique à prendre par rapport aux J.O. et au Grand Paris.

Cette difficulté à se positionner ne concerne pas seulement les collectifs et associations mais également les élu·es eux et elles-mêmes. Pour une collectivité peu impliquée,, comme une Région, le vent peut parfois tourner au gré des élections, lorsque la Présidence ou simplement le ou la vice-présidente en charge change (sans que la majorité change pour autant de bord – E3) ou au gré des mobilisations, créant un coût électoral trop important pour les élu·es en place (E25, E14). Les élu·es locaux et locales peuvent également se laisser convaincre par une expertise citoyenne qu'ils et elles finissent par reconnaître, palliant parfois à leur propre manque d'information sur le sujet, ou suite à une action menée par les riverain·es, mêlant interpellation nationale, campagne de lobbying et désobéissance civile (cf. encadré 2). Leur rôle ne s'avère donc pas homogène ni leurs positions intangibles, l'action militante ayant des effets bien réels sur leurs prises de positions.

## Encadré 2 : Faire basculer les élu-es par un coup de pression et le changement d'échelle

« Y a deux pôles, les communes autour du projet y étaient favorables car elles bénéficient des emplois directement, puis celles plus éloignées sont plutôt contre, de façon caricaturale. Ce qui a fait basculer les choses c'est l'engagement d'une élue qui a démarché d'autres élus et on était en amont des municipales.

Un jour, on avait pris en otage une réunion de l'aménageur,, c'est l'acte de naissance du collectif. On s'est introduit à la réunion publique qu'ils organisaient.

Nous on a affrété des bus, on a fait venir des centaines de personnes. Ils ont été en mode panique, ils ont essayé de limiter le nombre de personnes en voyant qu'on s'inscrivait.

Le préfet était là. Rapidement on se disait qu'auprès de l'aménageur on avait aucune chance donc qu'il fallait aller voir l'Etat donc le préfet. On avait déployé des banderoles, fait un discours et remis une lettre à destination du gouvernement, signée par 18 associations. Donc à ce moment-là on avait déjà fait venir des médias. Y avait plein d'élus. On a appelé tous les gens contre le projet à sortir. Plein de gens sont finalement sortis. Une partie ont du se positionner parce qu'ils étaient dans la salle ce jour-là, donc le vent tourne à ce moment-là. Après ça on a fait toute une campagne. Y a eu une lettre qui a fait signer 100 élus locaux, principalement des maires, contre le projet. Ça, ça a pesé énormément. Ce qui était intéressant c'est que c'était des élus de tous bords, de la France Insoumise jusqu'à Debout La France. »



Enfin, cette logique de concurrence des territoires peut également précéder les projets et leurs contestations. L'octroi de financements se raréfiant, ce qui pourrait s'exacerber au vu de la suppression de recettes propres telle la taxe d'habitation, la recherche des subventions aux communes peut mener à des effets pervers :

*« L'argument est qu'on est une région touristique, et qu'on reçoit tellement de monde, beaucoup de monde, y'a tellement de poubelles qu'il faut un incinérateur plus gros ! Alors que c'était faux. On a prouvé que les projections présentées étaient complètement erronées.*

*A cette époque, les communes gonflaient les chiffres de la population touristique pour obtenir plus de subventions. Ce qui faussait complètement les bases de calculs, du coup nous on s'est appuyé sur les données de l'INSEE pour démontrer ça. Les études étaient confiées par les communes à des cabinets d'études, des cabinets qui vont gonfler les chiffres. Le cabinet a bien gonflé les chiffres pour que ça passe. Vinci rémunère, les communes rémunèrent, y'a pas de raisons d'aller à l'encontre. Chez nous c'est ce qui a été fait, on l'a démontré grâce aux projections de l'INSEE » (E18)*

### **« L'État accompagnateur »**

L'Etat dans ses diverses déclinaisons (Ministère, législateurs et législatrices, agences d'Etat, services déconcentrés...) tient également une place importante d'accompagnement des projets. Ses pouvoirs (contrôle de légalité, enquêtes publiques...) sont contraignants et dans les zones rurales (avec un fort écart urbain/rural), il apparaît comme un acteur central. Dans des cas de mobilisations produisant une pensée à plus large échelle sur l'aménagement du territoire, souvent au fil du temps long passé à étudier ces sujets, une pensée plus complexe et affirmée quant à sa centralité apparaît, distinguant le rôle d'aménageur (privé, local..) et le rôle politique de l'Etat :

*« L'ennemi c'est la coopérative de l'eau, je rectifie c'est l'adversaire et l'ennemi c'est l'État. Aujourd'hui c'est clair que la volonté de généraliser ce type d'ouvrage au niveau national depuis 4 ans ça vient de l'Etat. On a eu 4 ministres de l'Agriculture et aucun ministre de l'Écologie ne s'est posé les questions de fond sur ces projets pendant que les ministres de l'agriculture les soutiennent bec et ongles. Denormandie (actuel ministre de l'Agriculture, ndla.) pilote le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au dérèglement climatique. C'est des grandes messes avec tous les lobbyistes et des assos de protection nature invitées en petit nombre qui ont fini par boycotter. » (E3)*

Dans une autre mobilisation menée par des acteurs et actrices très politisées et accompagnée de près par des associations nationales, la critique du gouvernement et de l'Etat tient également de l'enjeu stratégique :

*« [Deux associations] ont directement accès au ministre, ce qui nationalise la lutte. On a fait une interpellation par courrier à Macron directement aussi [...] On est sur un projet d'enjeux national donc j'ai beau jeu de dire ça mais je pense que nationaliser le débat c'est important pour toutes les luttes, comme Europa City, parce que la pression politique se joue au niveau national, en mobilisant les médias nationaux, en faisant pression sur des politiques nationales, même dans le trou du Tarn. C'est le conseil que je donnais aux gens de la conf paysanne qui m'ont contactée : « il faut s'attaquer au vrai pilier qui est pas forcément pas celui de départ. » Ici la clef c'est le gouvernement qui a la décision. Il faut aller chercher qui est le décisionnaire, [pas simplement l'exécutant], on attaque l'Etat ». (E20)*

« L'Etat » n'est pas cependant une entité univoque. Une autre étude complète et à réviser pourrait révéler alors ce qui se joue au sein des services déconcentrés ou des sociétés publiques d'aménagement d'intérêt national (par exemple, dans un cas urbain : BESCHON, 2021). Les agences d'Etat ou assimilées se retrouvent ainsi dans des positions ambiguës du fait de leur autonomie d'agir. On peut citer l'Agence régionale de la Santé émettant des avis parfois favorables aux mobilisations (E4) ou des président·es de parcs nationaux en difficulté de se positionner, vu·es comme « frileux » (E24).

### **Des privés souvent discrets mais actifs**

Sauf dans de rares cas (retombées fiscales dont les réalités sur le moyen et long terme sont discutables), les pouvoirs publics ne sont pour autant pas les premiers bénéficiaires des projets. L'acointance avec les acteurs et actrices privé·es et l'implication des administrations et des élu·es dans le soutien aux projets va ainsi de pair avec une relative discrétion des entreprises, voire un silence total (E5) ou une invisibilisation de son existence (c'est le cas des projets d'entrepôts ou des zones d'activités, où le nom des entreprises est quasi-systématiquement caché aux riverain·es), particulièrement lorsqu'elles ne sont pas du territoire. Discrétion ne veut pas pour autant dire qu'elles n'agissent pas, par exemple par un travail de lobby et de contre-information affirmé, par la publicité dans la presse locale (E11, E19) ou par la présentation de projets biaisés et séduisants :

*« On nous assure que les fumées vont être traitées, que l'air qui sortira sera encore plus pur que l'air extérieur. Et là, on peut pas le vérifier. On fait croire ça aux élus, c'est très bien fait. Quand Vinci propose, fait une projection de comment ça va être, les élus ils plongent, ils ont pas la connaissance de ce qui risque de se faire dans le futur, ils savent juste que tout était enfoui, que maintenant l'enfouissement ça va coûter, que l'incinération ça « purifie ». Du coup, ils y croient, ils signent, et engagent la collectivité sur des années d'incinération » (E18)*

De façon plus directe, les entreprises privées peuvent également s'engager activement dans le conflit sans communiquer publiquement, ce qui est particulièrement possible dans des communautés locales de taille restreintes, comme lorsque le directeur d'un magasin appartenant à une entreprise nationale donne consigne à ses employé·es de donner un avis favorable lors d'une enquête publique (E4), qu'un promoteur local vient tenter d'intervenir lors de l'AG d'un collectif mobilisé (E13) ou que ses relations interpersonnelles avec les maires lui permettent certaines facilités à obtenir ?, valant régulièrement aux élu·es d'être taxé·e de « corrompus » par les habitant·es mobilisé·es.

Enfin, ce sont également les retombées directes et économiques au profit de quelques un·es, parfois des voisin·es, qui sont à interroger. Dans la quasi-totalité des cas concernant les terres agricoles, les Chambres d'Agriculture et/ou la FNSEA et leurs membres sont ainsi des acteurs et actrices actives du conflit. De par l'organisation des chambres et coopératives, leur représentation semble surplomber celles des associations environnementales, bénéficiant, de surcroît, du soutien d'allié·es institutionnel·les au sein de l'Etat, du fait de leur influence nationale. Dans plusieurs cas évoqués, leur présence au sein même des communautés impactées leur permet également de disposer d'un pouvoir d'influence important, voire d'action violente (de type « milicienne » selon un témoignage, nous y reviendrons - E22).

## La face sombre des aménageurs et des pouvoirs publics

### **Le caractère obstiné du maintien de certains projets**

A l'instar de certaines proximités entre privé et public ici citées, la localisation des niveaux de décision laisse également place à des logiques que l'on peut qualifier d'obsessives comme dans le cas déjà évoqué en Ile-de-France. Mais ces obsessions ne concernent pas seulement les élu·es locaux et locales. Au contraire, dans trois cas particulièrement importants du fait de l'ampleur des projets contestés, c'est au sein des services de l'Etat ou de l'exécutif qu'elles se jouent.

C'est par exemple le cas d'un projet d'infrastructure ferroviaire qui depuis 30 ans est contesté au sein même de l'appareil d'Etat, de part les différentes études d'impact menées par la haute administration, soutenue de façon obstinée par des personnalités politiques nationales et implantées sur le territoire (ex-député·es ou ministres) et finissant toujours par obtenir gain de cause auprès des Présidents de la République contre l'ensemble des autres acteurs et actrices, y compris politiques et institutionnels (E37). Des frondes politiques locales ne suffisent pas non plus à faire reculer certains projets :

*« Quasi tous les élus de la région et des communes autour sont contre le projet, même des députés du coin ont fait un rapport pour le contre-projet, ont fait une grosse pression sur le gouvernement, la commune d'alsace a même proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du contre-projet et trois entreprises seraient intéressées. Mais le gouvernement bloque. ça coûterait entre 300 et 400 millions d'euros, c'est pas tant que ça mais on soupçonne depuis longtemps qu'ils ne veulent pas pour cacher des scandales enfouis sur ce site. » (E21)*

Outre ce cas, où est soupçonnée l'organisation volontaire d'un secret, les contournements de la loi, voire les actions ou non-actions illégales sont légion. Dans ce même cas suscité, le collectif relève par exemple qu'en 2002, un incendie (sur le même terrain) a conduit à de fortes pollutions contre lesquelles syndicats et riverain·es ont agi. Dans les années qui suivent et alors que le projet se poursuit, des accidents mortels ont également eu lieu, dus à la fragilisation des sols. Pendant cette période, d'autres combats judiciaires ont également lieu contre des stockages illégaux de déchets. Ainsi, les années 2010 sont marquées pour ce collectif par une longue bataille pour le respect de la loi et face aux dangers que cela représente, sans pour autant permettre d'empêcher l'installation du projet contesté. Malgré des antécédents de condamnations, certains entrepreneurs continuent à agir sur d'autres projets (E9), suscitant la méfiance compréhensible des riverain·es.

### ***Les passages en force***

Un cas récurrent également est celui de la stratégie du « fait accompli » lorsque les travaux démarrent sans que les autorisations soient délivrées (E15) ou les procédures respectées. Celle-ci, impressionnante aux yeux des riverain·es et provoquant l'indignation, provoquent également des réactions inattendues au profit des collectifs :

*« Les habitants sont montés sur les tractopelles pour les bloquer. Il n'y a que les policiers municipaux sur place, car c'est illégal ce qu'a fait le Maire - c'est fait sans procédure. Le lendemain, des gens de partout sont venus pour remettre le terrain en état. Le maire ne s'est pas rendu compte mais cet événement a donné de la notoriété et un élan fort pour le collectif » (E11)*

Le confinement et les possibilités accrues de réduire l'information (possibilité de mener les enquêtes publiques uniquement en ligne par exemple), ont également été l'occasion de passer en force pour certains aménageurs, comme dans ce cas qui mêle ruse, illégalité et mensonge :

*« au reconfinement du printemps, l'aménageur public a commencé à initier les travaux sans permis de construire. Ils ont commencé à vouloir démonter les cabanes, or nous on en avait besoin pour occuper. Ils voulaient désoucher certains arbres. On s'est mobilisés et on s'est aperçu qu'ils démontaient les cabanes avec des matériaux amiantés sans précautions donc on a appelé l'inspection du travail et ils ont arrêté ça. L'aménageur le savait : lors d'une réunion publique ils l'avaient dit à mon mari, que c'était pas sécurisé etc. donc un coup c'était un argument pour pas les démonter et après ils avaient oublié. »*

## ***L'opacité organisée***

De façon plus fine, les entraves sont également récurrentes en ce qui concerne l'accès à l'information. Certaines communes et métropoles n'hésitent ainsi pas à « cacher des paragraphes entiers » (E7) des évaluations des projets, obtenues dans ce cas à la suite d'une saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). Cette opacité est relevée de façon très majoritaire dans nos entretiens comme l'une des stratégies d'entrave les plus handicapantes. S'il faudrait enquêter en étudiant directement les études, enquêtes publiques, rendus judiciaires (etc.) pour quantifier l'ampleur de ce phénomène et obtenir une donnée sans biais subjectifs, il est notable que les répondant·es ont étayé cette opacité organisée à partir de leurs propres analyses, souvent très poussées, dans plus de la moitié des entretiens recueillis. Elle se joue à différents niveaux (la liste qui suit ne se voulant pas exhaustive) :

- l'organisation d'une complexité des documents (PLUI, études d'impacts très techniques et longues, projets en eux-mêmes...)
- une quantité d'informations stratégiques, cruciales, relevant des risques ou de la santé « oubliées » ou non versées à l'information publique...
- des calculs biaisés ou non réactualisés, par exemple de la fréquentation touristique ou du trafic routier
- un usage exclusif d'internet pendant le confinement
- une discrétion de certaines informations, telle la modification d'un PLUI noyée dans la masse de documents rendus publics sans travail de synthèse ou de simplification.

Cette opacité organisée a bien sûr pour fonction d'empêcher des contre-analyses et le travail de contre-information des collectifs et associations. Elle a également pour objet de diminuer la portée symbolique des projets, comme dans plusieurs cas concernant l'implantation d'entrepôts Amazon où le nom de l'entreprise n'est pas divulgué, obligeant les riverain·es à déduire de certaines informations (taille du projet, emplois programmés...) son identité.

Enfin, notons que certains aménageurs investissent énormément d'argent et de temps dans les procédures judiciaires, ceci conduisant à l'épuisement des riverain·es mobilisé·es. Pour autant, cet usage stratégique du temps peut également se retourner contre eux, lorsque par exemple la construction du projet est liée à la saturation d'un autre espace de stockage polluant, ou pouvant également faire fuir au fur et à mesure des investisseurs·ses, agacé·es de voir les délais se prolonger. Certains collectifs n'hésitent pas à faire du temps leur propre arme, notamment convaincus que l'évolution des mentalités et de la jurisprudence jouera en leur faveur (E11).

## Des stratégies de disqualification à l'exercice de la violence (il)légitime

Enfin, les stratégies conflictuelles des porteurs de projet renvoient également à des formes variables de répressions, qu'elles soient de basse intensité, euphémisées, visant par exemple à mettre le discrédit sur les riverain·es mobilisé·es, ou frontales. Nous les avons distinguées en trois ordres :

- les discours de dénigrement,
- les opérations clientélistes,
- la répression militante ou infra-communautaire

### ***Les stratégies de basse intensité***

A l'instar de ce qu'a pu observer par exemple Julien Talpin ou d'autres dans les mobilisations des quartiers populaires, il s'exerce sur ces mobilisations des formes de répression de basse intensité, qu'elles se fassent a posteriori ou par anticipation.

Elles relèvent d'abord de discours de disqualification, de dénigrement, qu'une petite moitié des répondant·es évoquent lorsqu'ils sont en conflit (mais on supposera aisément qu'elles concernent un plus grand nombre de cas), la plupart du temps avec des personnalités proches, des voisin·es, leurs maires ou des agriculteurs et agricultrices soutiens du projet ou la presse locale. Ces discours ne surprendront pas, certains renvoient à des stigmates déjà connus : celui de l'écologiste « bobo », de classe moyenne, extérieur·e au territoire, du ZADiste « crasseux » ou « violent » et également extérieur au territoire lorsque le cas de l'installation d'une ZAD se présente (l'ouverture d'une ZAD est également une question récurrente posée par les journalistes, parfois en comparaison avec un territoire voisin plus attrayant en termes de médiatisation "sensationnelle" - E37) . Si ces qualificatifs relèvent souvent du fantasme (notamment quant à l'extériorité des militant·es au territoire, parfois très relative ou fausse) ou d'un jugement hypocrite lorsque les détracteurs et détractrices sont bien plus doté·es en capital économique ou politique que les opposant·es aux projets, il s'articulent aussi plus simplement avec l'accusation d'être des « empêcheur·ses de tourner en rond », toujours « opposé·es ».

Conscient·es parfois de l'ancrage de ces qualificatifs dans certaines réalités, les collectifs et associations y répondent par un redoublement d'effort quant au travail d'information ou par l'affirmation de leur statut de riverain·e concerné·e ( « On a un peu la réputation d'être des Gaulois qui empêchent la mairie de faire ce qu'elle veut. Ça fait 20 ans que j'habite le quartier, je me suis toujours opposé aux projets absurdes que l'on voulait y faire, veiller à ce que la nature soit respectée » E17). Certain·es se font également porte-paroles de classes populaires menacées directement par les aménageurs de perdre leurs droits, comme ici dans le cas de la défense d'un jardin ouvrier, où l'aménageur s'attaque en premier lieu aux nouvelles parcelles attribuées à des néo-habitant·es (professions intermédiaires et intellectuel·les précaires) et faisant planer la menace que d'autres parcelles soient concernées :

*« On est taxés de bobos par les gens qui soutiennent le projet, notamment les soutiens de la mairie de droite. Les jardiniers globalement (et j'ai été trésorière de l'association) c'est des gens de plus de 60 ans, au moins une moitié de non francophones natifs, avec une répartition d'origines géographiques classiques, maghrébins, kabyles portugais, Europe de l'est et peu d'asiatiques et peu de gens d'Afrique noire [...]. Ce sont des gens qui ont travaillé à l'usine, je connais pas les métiers exactement : des ouvriers chez Renault, du bâtiment beaucoup, des femmes de ménage.*

*Parmi les gens jeunes, des gens comme moi, on est une sous-catégorie, qui se sentent concernés par la culture jardinage écologique. Y a des gens de catégories intermédiaires, ni ouvriers ni cadres, souvent issus de l'immigration. Quelques personnes comme moi, diplômées, quelques profs. D'ailleurs, dans le bureau de l'association [de gestion du jardin], y a beaucoup de prof, donc dans la gouvernance y a une hiérarchie en termes de diplômes. Dans le collectif [de défense du jardin, distinct de l'association], on a globalement la même sociologie que le bureau de l'association du jardin.*

*Les gens soutiennent mais sont pessimistes, notamment des gens modestes mais quand tu creuses, c'est des gens qui ont pu militer dans le passé, ont connu des grèves, des mobilisations, un de Renault qui a connu la grande époque de l'usine et des luttes syndicales, des gens d'Europe de l'Est qui sont réfugiés politiques. Si tu creuses, tu te rends compte que c'est pas de la résignation. » (E15)*

De façon plus affirmée, cette répression de basse intensité relève également de l'usage de réseaux de pouvoir, comme lors d'une pression exercée sur le trésor public pour que l'association contestataire n'obtienne pas sa reconnaissance comme étant d'intérêt général. Plus classiquement, certain-es enquêté-es expliquent la frilosité de leurs voisin-es commerçant-es par la peur de s'impliquer dans une polémique locale ou celles d'associations locales par la peur de perdre leurs subventions. Cette répression à bas bruit peut également aller plus loin dans la mobilisation de clientèles locales :

*« quand y a eu des pétitions, le personnel communal (important dans cette ville) était surveillé. Ils leurs disaient "ce sera remonté". Y a une pression permanente du maire. Pendant le débat public, le conseil municipal des jeunes (lycéens), le maire les faisait intervenir, ils amenaient ce qu'on leur avait demandé de dire. Un jour, il se sent aux abois et c'est la seule fois où il a osé organiser une manifestation [de soutien au projet] sur le [terrain du projet].*

*On a envoyé des observateurs, on s'est bien gardés d'aller sur le triangle. on a des photos, il n'y avait, comme seuls adultes, que des conseillers municipaux et des jeunes de cité, que des garçons, quasiment pas de filles. Il a utilisé une association d'insertion sociale, la commune avait préparé des pancartes que les jeunes prenaient pas. C'était des figurants, certains disaient qu'il y avait des billets de 50€ qui circulaient. C'est lamentable pour un élu ancien professeur de manipuler les jeunes qu'il a amené. Ils sont allés jusqu'à dire qu'il y aurait des émeutes si on abandonnait [le projet], type émeutes de 2005. »*

### **Les répressions directes**

Enfin, il faut également souligner 10 cas où nous sont évoquées des situations de répression directe, et qui peuvent être répartis en trois ordres :

la répression administrative et juridique (interdictions de manifester, ou de circuler sur une voie publique (E14), intimidations juridiques en s'avérant "procéduriers" (E4), en attaquant en diffamation (E19) ou pour recours abusifs, en bloquant l'attribution d'un permis de construire à une personne mobilisée (E18)... )

la répression policière (dans le cas des ZADs essentiellement mais pas seulement)  
les cas d'organisations miliciennes

Si les deux premiers cas sont connus, ils ont des grandes conséquences pour les militant.es, dans leur action ou sur leur moral :

*« Du coup cet épisode a été très violent pour nous, moi j'en ai fait une dépression de plusieurs mois derrière parce que dans la presse on est passés nous pour des violents, alors qu'on s'est fait agresser. À un moment y'a eu des échauffourées et on s'est pas laissés faire, on pouvait pas les laisser briser le matériel et nous faire du mal. Y'a eu des coups, et les copains qui les ont reçus n'ont pas voulu porter plainte, parce que dans le milieu militant on aime pas trop avoir affaire avec la police.*

*C'était très violent parce que du coup au niveau de la population locale ça nous a isolés. L'association légaliste avec laquelle nous avons de bonnes relations avant nous a dénoncé directement dans la presse, en nous mettant au même niveau que les miliciens, en disant qu'on était violents. Alors qu'ils n'étaient même pas présents ce jour-là, ils n'avaient pas voulu nous appeler et avoir notre version. Par peur de ce que pourrait dire la population locale, ils ont très vite réagi par un communiqué. Ca on l'a très mal vécu. » (E22)*

On notera ici que dans deux autres cas, cette opportunité de se retirer d'une solidarité avec un groupe plus radical nous a également été confirmée par des associations plus modérées elles-mêmes, preuve des effets d'exacerbation des tensions que provoque la répression policière.

L'enquêté.e ici cité.e évoque également la présence de « miliciens » lors de l'opération de répression policière. Si elle ne nous a été évoquée qu'à trois reprises, elle mérite pour autant d'être évoquée comme une forme de répression infra-communautaire rappelant l'organisation militante du vigilantisme à travers le monde et notamment dans les pays anglo-saxons :

*« Mon père a porté plainte, plusieurs fois on lui a volé du foin, de nombreuses intrusions sur la ferme, y'a même eu une tentative d'incendie sur la ferme. Mon père a réussi à les faire partir. Sur la ferme d'une personne qui soutient la lutte, y'a eu un cocktail molotov balancé et 30 tonnes de foin incendiés près de sa maison, avec plusieurs départs de feu. C'est des pratiques qui montent en puissance, de plus en plus, avec derrière de l'impunité. Y'a clairement une complicité des autorités sur ces faits-là. »*

Si les explications scientifiques sur la résurgence de ces pratiques sont encore en France à leurs débuts (FAVAREL-GARRIGUES, GAYER, 2016) et que les données dont nous disposons dans cette étude (sans observations directes) manquent pour approfondir l'analyse, ce témoignage confirme le constat déjà fait dans d'autres situations sociales d'un accompagnement tacite ou direct de ces actions violentes par la police ou la gendarmerie.

Dans ces trois cas, les enquêté.es nous désignent les « miliciens » soit comme des « fachos » ou des « gens en chemises noires proches de l'agriculteur [soutien du projet] ». Notre hypothèse ici (qui rejoint nos travaux en Italie), au vu du peu de cas évoqués et de l'organisation apparemment faible de ces actions est qu'il s'agit de conversions de pratiques de surveillance de voisinage et de répression intra-communautaires historiques en des actions violentes dans le contexte d'un conflit qui s'exacerbe, a priori conséquence d'un investissement militant de personnes d'extrême-droite.



## 2. S'ORGANISER POUR GAGNER : ENTRE BRICOLAGES ET ACCUMULATIONS D'EXPERIENCES

Face à cette machine destructrice que nous avons décrite, faite d'opacité, de contournements ou d'entraves à la loi, de répression et de dénigrement, les collectifs et associations redoublent d'efforts pour s'organiser. Nous soulignerons ici leur abnégation, leur inventivité, leur recours à l'humour, à la joie comme autant de solutions inspirantes pour gagner leurs combats.

La radicalité de leur opposition aux projets est à souligner. Devant les projets que nous avons décrits, les mobilisations étudiées demandent de façon nettement majoritaire leur abandon total (69%, fig. 11). Viennent ensuite des critiques formulées quant au lieu de son implantation (10%), souvent lorsqu'il s'agit de ne pas artificialiser des terres agricoles ou de les éloigner d'habitations, ou d'une partie du projet (12%) lorsque par exemple celui-ci intègre une raison légitimant sa conduite mais également un projet jugé inutile (l'accès égalitaire à une piscine mêlé à un centre de loisir de luxe par exemple, E15). La gouvernance, si elle fait partie du problème à démêler, n'apparaît par contre que peu dans les objectifs que se donnent les mobilisations (15% au total), faisant apparaître ainsi le problème démocratique comme venant renforcer la nécessité d'agir (indignation), un obstacle à dépasser (respect de la loi sur les concertations) ou une façon de se mobiliser – nous le verrons ci-après - mais non comme une fin en soi.

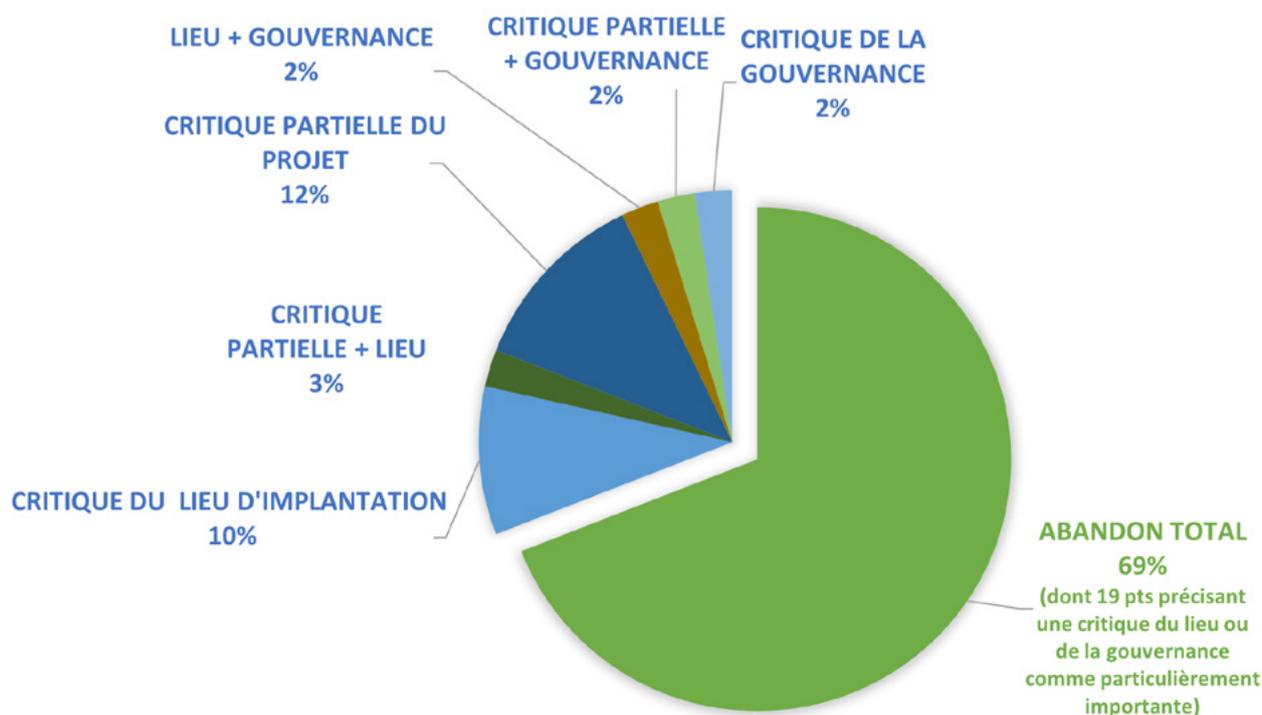


Fig. 11 : Objectifs des mobilisations

Nous verrons ici que les collectifs et associations apparaissent avant tout comme « citoyens » tant par leur composition, leur auto-qualification mais aussi du fait de leurs stratégies initiales, mobilisant les cadres démocratiques existants et les moyens légaux à leurs dispositions. Nous verrons évidemment les limites de cela et ainsi les approfondissements stratégiques opérés, dans le développement de nouveaux outils ou leur radicalisation.

### Des collectifs face aux cadres légaux : stratégies d'action démocratiques et juridiques des collectifs

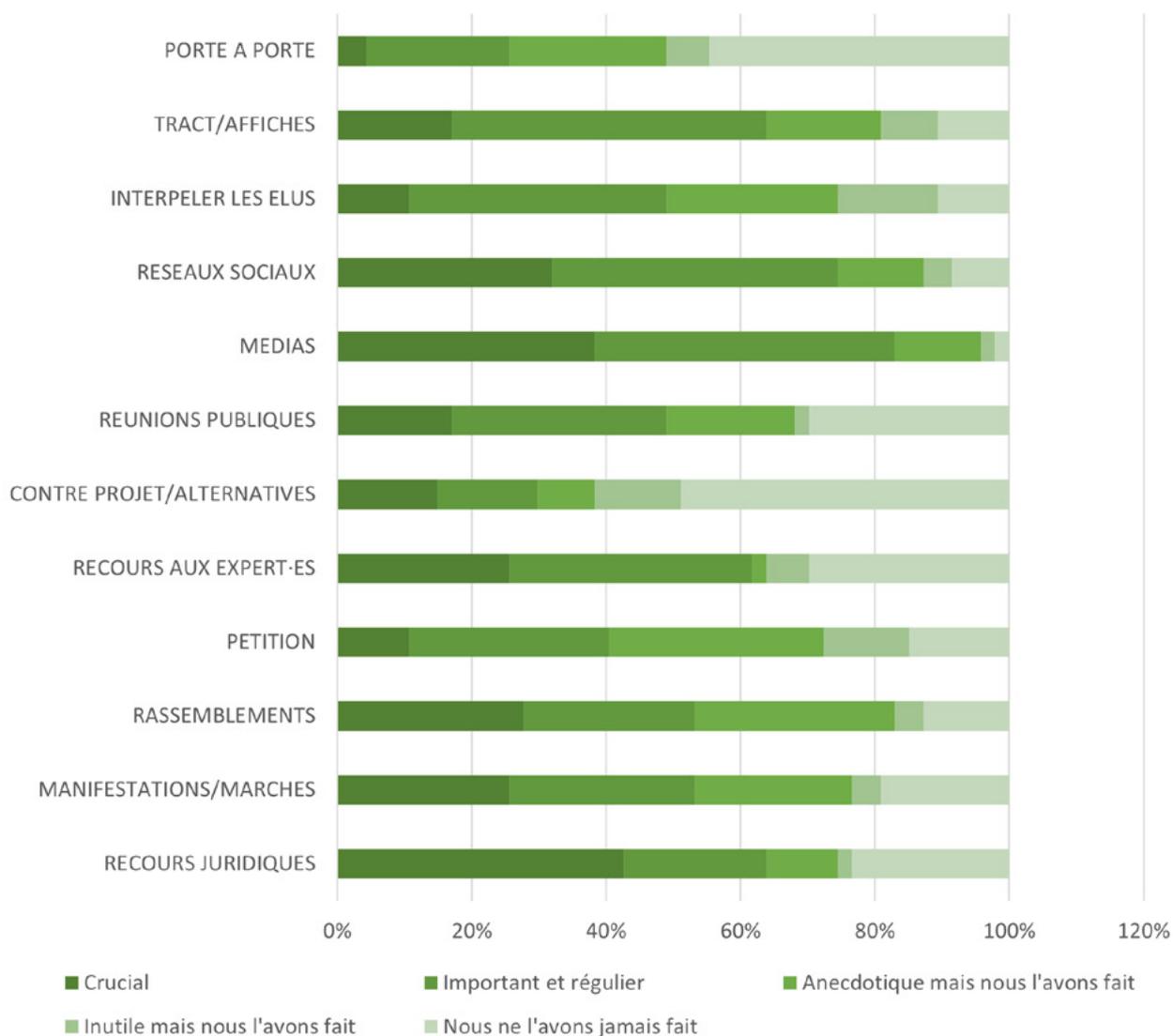


Fig. 11 : Importance des modes d'actions selon les répondant-es

## ***La centralité des recours juridiques, difficiles mais souvent cruciaux***

Le recours juridique, s'il n'est pas le mode d'action le plus récurrent (utilisé dans 77% des cas, derrière les médias, les outils d'informations, marches ou pétitions par exemple) est le mode d'action considéré comme le plus « crucial » par les collectifs et associations étudiées (43%, devant les médias – 38%) et comme « important et régulier » pour 21% des répondant-es (total = 64%) et l'un de ceux considérés comme les moins « anecdotiques » (11%). De ce fait, il se révèle être central dans le répertoire d'action des mobilisations contre des projets dont on a démontré le caractère imposé voire partiellement illégaux.

Cette action juridique peut s'avérer victorieuse, a minima partiellement (c'est le cas de la plupart des cas ayant répondu que les recours étaient « cruciaux ») mais est également usante. La plupart du temps, ils s'avèrent en fait impossibles, du fait d'enquêtes publiques passées, bâclées mais contre lesquelles peu de recours sont gagnables ou chronophages et coûteux (dans les données recueillies, le montant des frais d'avocat le plus élevé atteignait les 65 000 €, ce qui paraît encore en-dessous du maximum qui ait pu être atteint). C'est là l'un des principaux besoins que soulèvent les collectifs : disposer de fonds, qui pourraient par exemple être mutualisés et permettre ainsi l'autonomie vis-à-vis de grandes associations nationales parfois perçues comme tutélaires mais permettant d'amener des moyens financiers et de défiscaliser les dons.

L'action juridique fait également face au manque d'expérience lorsque le collectif est naissant et ne dispose pas de contacts juridiques spécialisés en environnement ou en aménagement du territoire (qui sont peu nombreux-ses en France), conduisant ainsi à des erreurs d'argumentaires ou de procédures parfois fatales. L'action des grandes associations nationales telles que Notre Affaire à Tous ou France Nature Environnement et ses antennes locales, et leur réactivité accrue du fait des moyens investis spécifiquement pour ces situations, est d'ailleurs soulignée puisqu'elle permet la transmission d'expériences et la formation des militant-es ainsi qu'un conseil parfois crucial.

Parmi les stratégies originales observées, on notera par exemple le recours au droit européen, pouvant primer sur le droit de l'environnement français et être accompagné de pétitions européennes menant à leur instruction par une commission européenne (E3). Le temps gagné par certains recours suspensifs est également évoqué, permettant parfois que « les porteurs de projets jettent l'éponge » (E1) mais a contrario, la non suspensivité de certains recours conduit parfois à des situations absurdes où la victoire judiciaire est obtenue alors que les travaux sont en voie de se terminer.<sup>6</sup>

Du fait de leur détermination et à partir d'études autodidactes des projets, transformés en arguments juridiques, certaines victoires importantes peuvent être obtenues :

*« En parallèle, en regardant le permis de construire et tout le dossier, on s'est rendu compte que les normes parasismiques n'étaient pas respectées. Alors qu'ici, pour construire une maison, il faut respecter des normes parasismiques, pour un incinérateur, ça n'était pas prévu.*

*« Le conseiller technique de Ségolène Royal (alors ministre, ndla.) de l'époque était sensible à ça, mais ça n'a pas suffi pour être pris en compte dans les premières décisions juridiques. On a déposé des recours contre l'autorisation d'exploiter, en juin 2015, on a déposé des référés expertise, on a pas arrêté de tout essayer. On a réussi seulement au mois de mai 2021 à stopper le projet. La cour d'appel administrative de Bordeaux nous a enfin donné raison sur ce point. Aujourd'hui, l'incinérateur ne peut pas utiliser les poubelles grises pour faire du compost.*

*Question : c'est une victoire ?*

*Oui, et on a contribué au fait que ce type de technologie soit définitivement interdit pour tous les incinérateurs qui vont se construire. Ça a fait jurisprudence, ça permet d'interdire l'usage de cette technologie même pour les incinérateurs déjà construits » (E18)*

### ***L'interpellation constante des élu-es : une stratégie insuffisante mais nécessaire***

Dans des conflits fortement localisés, il n'est pas étonnant de voir apparaître l'interpellation des élu-es comme une pratique quasi systématique (89% des cas). Toutefois, elle est également l'une des plus critiquée (anecdotique + inutile = 31%) à l'instar des pétitions qui leurs sont la plupart du temps adressées (anecdotique + inutile = 45% mais pratiquées dans 85% des cas). Ces dernières peuvent d'ailleurs « faire basculer » les élu-es, jusqu'à les convaincre de porter eux et elles-mêmes les signatures à l'Assemblée Nationale (E2).

Elles permettent également d'asseoir une présence dans le territoire, tant dans les échanges de voisinage qu'elles permettent que dans la légitimité qu'elles confèrent aux acteurs et actrices mobilisées :

*« La première chose qu'on nous a fait c'est de dire qu'on est pas forcément du territoire, ce qui nous était reproché (les militant·es habitent les communes voisines, ndla.). Donc on a proposé une pétition auprès des habitants, pour savoir ce qu'ils pensaient.*

*La première opération a lieu en avril 2011 pour faire signer la pétition au [centre commercial de proximité, dans la ville]. Là on a proposé la pétition, ainsi qu'ailleurs, dans d'autres communes, en places publiques. Pendant toute une journée on a fait signé et moins de 10 personnes qui s'arrêtaient ont refusé de signer la pétition. Ils ne comprenaient pas, ils croyaient que c'était par rapport à un [autre projet], ils pensaient qu'on arrivait trop tard, ça avait commencé. Ils étaient pas informés pour [le projet contesté par la pétition].*

*Ils comprenaient pas cette pléthore de centres commerciaux et ont considéré comme nous qu'il y avait un intérêt à conserver les terres agricoles, moins fortement que nous mais ça a accroché. Au bout d'un quart d'heure, je savais que la bataille était partie même si ça serait long. Depuis 2011, il y a toujours un très fort soutien. On a senti les réactions des habitants de plus en plus hostiles au maire, il est réélu de plus en plus difficilement. » (E14)*

Ce travail d'interpellation, s'il passe ici par la récolte de signatures, se fait également par voie de courriers (la plupart du temps ignorés) mais aussi par une présence physique et continue dans tous les espaces disponibles :

*On fait une manif' à l'entrée d'une réunion de la communauté de communes, il y a 50 personnes avec des banderoles. [Les élu·es] étaient surpris car ça se fait pas trop en milieu rural. Ils s'y font, on essaie d'être présents dans des conseils municipaux et communautaires, pas trop en physique mais en live en marquant notre présence sur les réseaux sociaux. Ils s'habituent à notre présence désormais » (E24)*

Si cette action pouvant parfois prendre la forme d'un véritable travail de lobbying est particulièrement prisé par les collectifs les plus respectueux du cadre légal, elle s'avère également pertinente aux yeux de collectifs plus « radicaux » (observation au weekend de rencontre des luttes locales) qui y voient une façon de développer une palette d'action plus complète.

Quand le moment électoral vient à arriver, particulièrement les élections municipales, de nombreux collectifs s'interrogent sur leur propre participation individuelle ou collective. Cela peut conduire à l'intégration de conseiller·es municipaux·les issu·es des mobilisations, qui vont se faire relais des collectifs, informateurs et informatrices (E7, E17, E34) mais parfois également à se présenter collectivement aux élections.

Dans le cas d'un collectif pourtant très hétérogène politiquement, l'ensemble des membres décide par exemple de présenter des candidat·es aux dernières élections départementales (E13). Si l'urbanisme ne fait pas partie des compétences directes des départements, ils et elles réussissent tout de même à imposer le sujet lors de la cam-

pagne électorale et brisent ainsi une forme de plafond de verre qui leur était imposé. Leur score, très honorable (15% sur le canton) atteint ainsi les 25% dans les deux bureaux de vote les plus à proximité du terrain de la contestation.

Dans un autre cas, le collectif local a lui réussi à atteindre des scores plus importants au premier tour ( de 15 à 25% sur les 17 cantons du département, permettant un maintien au second tour dans 7 cantons) et voit comme une victoire que « des collectifs citoyens [soient] allés chercher des partis en disant arrêtez vos conneries ! » (E3) (la liste rassemblait l'ensemble de la gauche et des écologistes locaux à l'exception du Parti Socialiste)

### **Face aux limites de la loi, que faire ? l'option « ZAD »**

Ces stratégies, tant elles sont pénalisées par le cadre légal existant et par des contre-offensives parfois féroces, sont bien évidemment limitées. Les collectifs et associations en ont globalement conscience. Face aux impasses stratégiques auxquelles ils et elles se confrontent, les citoyen·nes redoublent parfois d'inventivité en organisant des happening (distribuer des plants de tomates, faire des manifestations « de parking » ...), des actions humoristiques, voire carnavalesques lorsqu'ils caricaturent les porteurs de projets sur les réseaux sociaux. La désobéissance civile ou parfois l'action directe, parfois aux frontières ou outrepassant pacifiquement la loi sont devenues des modes d'action privilégiés du mouvement écologiste sous l'impulsion de certaines organisations locales ou nationales telles Alternatiba/ANV-COP21 ou Extinction Rebellion. Les récentes actions de démontage du collectif Bassines Non Merci ou l'envahissement du tarmac de l'aéroport de Roissy en sont des exemples connus et récents. Elles viennent compléter d'autres modes éphémères d'occupation des espaces publics tels que les marches (parfois massives) et rassemblements, des classiques du mouvement social qui semblent se maintenir mais dont on peut faire l'hypothèse qu'elles apparaissent également très routinières vu le peu d'entretiens dans lesquels les militant·es se sont mis·es à raconter ces actions (à l'exception notable de l'encadré 1).

Régulièrement (6 entretiens où le sujet est spontanément cité par les répondant·es), les collectifs en viennent à se « radicaliser » dans leurs modes d'actions. Certain·es sont pourtant initialement très respectueux·ses de la loi mais annoncent que « si la justice ne fonctionne pas, on est prêts à faire une ZAD même si on a aucune idée de comment faire. Il y a deux ans on a eu le débat, c'est non, mais maintenant ça change » (E9). A contrario de l'image de jeunes précaires et marginaux, cet·te autre répondant·e raconte ici le passage à l'action ZAD dans son association :

*« Nous on a suivi les règles. C'était une majorité de professeurs au début de l'association, très soucieuse de respecter la loi et de faire les choses en bonne et due forme. On fait une pétition, on la remet à qui de droit, on fait un recours gracieux, puis un recours contentieux, et on attend. Puis on est sûr de gagner, parce qu'on sait qu'on a raison. Et puis non, ça ne se passe pas comme ça... [...] »*

*Au plus haut de la contestation, ça n'avancait pas, les recours n'avancèrent pas. Y'avait une très grosse contestation chez les adhérents, on était pas écouté. C'est en réaction à cette inertie, en décembre 2014 : une ZAD est installée [...]. C'était très impressionnant comme expérience. La ZAD était soutenue par la population locale, qui nourrissait les jeunes.*

*Je t'ai dit que dans les personnes qui étaient à l'association au début, étaient très respectueuses du droit etc. mais on s'est rendu compte qu'on avait été floués, complètement floués, parce qu'on était propres sur nous. » (E18)*

Parfois, c'est également à la suite des questions incessantes de la presse à ce sujet que le collectif finit par évoquer cette possibilité, puis quelques années plus tard à prendre au sérieux cette option (E14). Bien qu'il puisse être source de débats, voire repoussoir comme évoqué plus haut, ce mode d'action ne relève donc pas de la caricature présentée régulièrement dans les médias d'un mode d'action lié impérativement à un mode de vie, orienté vers la violence et l'entrave volontaire et recherchée à la loi. En réalité, la France a d'ailleurs connu plusieurs dizaines d'occupations de ce type cette dernière décennie, parfois de courte durée (quelques jours) et peu visibles médiatiquement. Les renseignements territoriaux en recensent par exemple une cinquantaine, avec parfois une certaine confusion avec d'autres modes d'action contre les GPII et en invisibilisant certaines mobilisations locales peu relayées médiatiquement et/ou nationalement.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que même lorsque des acteurs et actrices soutiennent par principe ce mode d'action, leur pragmatisme stratégique ou des relations militantes compliquées les conduisent à s'interroger sur les conditions de sa mise en œuvre et sa pertinence au vu du contexte local :

*« Une des particularité dans le [département proche de Nantes], c'est que la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes a vachement marqué les esprits, dans le mauvais sens.*

*Vers Nantes, St Nazaire, le nord du 44 y'a pas mal de militants qui se sont installés dans la campagne. Nous [ici], on est un peu à part, mais on a de la chance d'avoir des gens qui sont un peu d'ailleurs du territoire du 44 qui peuvent venir en renfort.*

*« [Ici], c'est une terre historiquement réactionnaire, hautement conservatrice, toutes les mairies sont à droite depuis longtemps. Je m'attendais à ce que sur le territoire, ce soit plutôt une force d'avoir NDDL à proximité ?*

*Non, c'est même parfois handicapant. Parce qu'ils captent toute l'attention dans le 44, beaucoup de l'énergie locale, de sous, de matériel, de présence.*

*Parce que c'est connu, ils ont une force de frappe à ce niveau-là, médiatique. Du coup, ça nous invisibilise vachement. Et comme eux ils nous aiment pas, et nous on les aime pas, ils ont toujours boycotté ce qui se passait de notre côté. Quand ils ont été prêts à le faire, on a vite regretté, on a mis un stop. Ils voulaient très vite s'imposer en disant qu'ils savaient comment il fallait faire, qu'ils avaient des actions à nous proposer, qu'ils allaient venir tout de suite, c'était vraiment autoritaire. Alors qu'ils ne connaissaient rien à la lutte, ils n'étaient jamais venus avant.*

*Nous c'est pas notre manière de fonctionner, donc on a dit stop. C'est un contexte un peu particulier et pas évident. » (E22 et un autre cas très similaire, E37)*

### **Sortir des impasses : inventer, étendre son action ?**

Outre ces cas situés aux frontières ou au-delà de la loi, les collectifs et associations redoublent surtout d'effort pour réinventer leurs modes d'actions, tisser des réseaux, s'ancrer localement voire en venir à proposer des alternatives sous forme de contre-projets (non sans difficultés).

#### **Faire face au pessimisme**

Aucun·e répondant·e ne nous a évoqué de situation où la contestation menait à une implication massive des voisin·es. Si nous avons déjà nuancé ce constat ci-dessus, il ne faut pas le sous-estimer non plus. Il renvoie d'une part à des compositions assez restreintes des noyaux durs comme nous l'avons vu, à des histoires locales parfois marquées par le paternalisme industriel et la désindustrialisation (rendant légitime l'argument de l'emploi dans le soutien aux projets) ou par les idées réactionnaires, mais également à une perception subjective pessimiste de son voisinage (sur le principe de « l'herbe est plus verte ailleurs » lorsque les répondant·es se comparent à un territoire voisin).

Face à cela, peu de stratégies nouvelles sont développées au-delà des présences sur les marchés, tractages, affichages (64% les considèrent comme cruciaux ou importants), à part la réunion publique d'information (49% de réponses « crucial » ou « important »), permettant de faire venir des expert·es, des moments couronnés fréquemment de succès en termes de recrutement.

Il peut être ainsi curieux d'observer depuis d'autres traditions militantes plus habituées à ce mode d'action, que le porte à porte est une pratique quasiment disparue (25% des cas seulement où il est jugé crucial ou important) du répertoire usuel des collectifs et associations. Il peut d'ailleurs parfois être délégué à d'autres associations, ancrées historiquement dans les mondes communistes (E20) et qui y restent habituées.

Celle-ci est en effet très coûteuse en temps et en énergie, d'autant plus dans des territoires ruraux où les centres-bourgs qui se dépeuplent de plus en plus au profit de maisons individuelles éloignées.

Lors du confinement, un collectif expérimente avec joie une autre pratique, celle de la réunion d'appartement (E5) qui s'avère être une réussite. En effet, au gré de la disparition progressive des commerces de proximité et des services publics, la concentration des sociabilités au sein du foyer et des réseaux amicaux a été observée comme une tendance lourde des territoires ruraux et post-industriels (COQUARD, 2019).

Ne renonçant jamais, les collectifs et associations dépassent ce pessimisme environnant par une « politique de joie », un élément fortement marquant lors des débats du weekend de rencontre des luttes locales d'octobre dernier.

*« on fait beaucoup de battage de façon comique et joyeuse, en contestant le projet lui-même : on délivre des navets d'or, des chicons d'or aux exécutifs de la métropole, on organise un feu de la Saint Jean avec la création symbolique d'une ZAD éphémère, un rassemblement citoyen... En ce moment, on travaille sur un film. » (E8)*

Ces moments d'humour, de sociabilités partagées, sont très récurrents dans notre enquête, certain·es insistant sur ce point en fin d'entretien, voulant partager ces moments au-delà de leurs cercles. Ces pratiques ne tiennent pas seulement à des volontés de partager un temps entre militant·es, elles sont également ancrées dans des traditions et des espaces locaux, par exemple l'usage d'un four communal dans lequel faire du pain et des pizzas (E34) permettant aussi de faire de ces scènes des moments de partage avec son voisinage.

Alors que lutter dans la joie semble indispensable, il s'agit peut-être au vu des crises actuelles et de l'anxiété qu'elles provoquent de l'un des enjeux majeurs de la période que nous allons vivre ces prochaines années, qu'il s'agisse des mobilisations ici étudiées ou du mouvement social de façon générale :

*« On a gardé de très bonnes relations entre nous. On est tous devenus potes, ce qui est très très agréable. En discutant on se rend compte que quasi tout le monde suite à la crise est face aux mêmes constats de l'usure du militant, qu'on a perdu beaucoup de monde et qu'on fait tourner le collectif à 5-6 personnes alors qu'on était une trentaine. C'est un constat global de tous les collectifs autour de nous qui sont en questionnement presque existentiel car on sait pas trop comment faire pour remotiver les gens, pour donner l'envie d'agir sans faire peur mais sans être des bisounours car il y a une réalité effective » (E6)*

## **Gagner la guerre de l'information**

Coincés entre l'opacité organisée par les porteurs de projet et un sentiment d'isolement relatif dans leurs communautés locales, l'information s'avère être un nœud à la fois stratégique et de l'attention subjective des collectifs.

Dans respectivement 75% et 83% des réponses, les réseaux sociaux et les médias sont ainsi considérés comme « cruciaux » et « importants », très peu de collectifs faisant l'impasse sur cette tâche.

L'accès aux médias locaux n'est pourtant pas toujours évident, de nombreux collectifs faisant part d'une accointance affirmée de leurs gazettes aux pouvoirs publics ou aux entreprises privées, allant jusqu'à acheter des pages entières de publicité (E11, E19) ou disposant de « doubles pages pour donner leur point de vue détaillé » (E21).

Les deux stratégies de contournement (outre la patience et l'insistance) que nous avons pu relever tiennent au passage « par-dessus » (médias nationaux) ou « à côté », par des médias indépendant, créés par exemple par des Gilets Jaunes (E5) ou par les réseaux sociaux (avec l'appui parfois d'organisations tel Alternatiba ou en utilisant des boucles Whatsapp locales très populaires et fluides en outre-mer). Principalement, ce sont les pages Facebook (et non les groupes, contrairement aux Gilets Jaunes par exemple) qui permettent d'informer la population locale (261 pages Facebook, pour seulement 21 pages Twitter, sont recensées sur la cartographie établie par Reporterre). Celles-ci n'atteignent pour autant que rarement des nombre d'abonné-es très grands (un millier au maximum dans la plupart des cas, les exceptions résidant dans les luttes les plus visibles nationalement dont on peut supposer que les abonné-es se situent partout en France). Seuls quelques collectifs sont présents sur Twitter. Certains réalisent également des documentaires ou vidéos pédagogiques donnant à voir leurs mobilisations ou accueillent des documentaristes extérieurs aux territoires. L'usage de la pétition comme outil d'information semble lui sous-utilisé. Alors que la plupart des sites hébergeurs de pétition en ligne (tel Change.org) sont pensés comme permettant de faciliter l'organisation de communautés à mobiliser, seul un collectif nous évoque la récolte des adresses mails par ce biais comme un outil ayant permis l'impulsion de la mobilisation (E41). Notons enfin que de nombreux collectifs ont répondu spontanément au recensement participatif de Reporterre ou soulignent en fin d'entretien leur satisfaction d'y avoir été recensés. Parfois, les collectifs développent spontanément de véritables stratégies combinant ces deux modalités de contournement :

*« Sur les marchés les gens leur disent "mais pourquoi on est pas au courant", c'est parce que les médias locaux, les chaînes publiques qui ont un monopole, sont pour [le projet] et n'en parlent pas. Et quand ils en parlent, c'est si biaisé que le reportage donne envie de détester les opposants. Ils ont diffusé en janvier pendant le journal une vidéo de [l'aménageur public] (en enlevant le logo) qui défendait le projet, pendant 2 mn, sans aucune contradiction.*

*Une représentante [de l'aménageur] a eu 10 mn d'antenne radio aussi, c'était un festival de n'importe quoi. La journaliste lui demandant pourquoi construire en zone inondable. Réponse : « c'est pas inondable y a un remblais », or si y a un remblais c'est forcément inondable !*

*Sur ces 10mn, il y a eu tellement d'énormités que le collectif en a joué et fait 3 communiqués de presse et ont réussi à faire parler d'eux, la représentante a été interdite d'antenne par [l'aménageur].*

*On a parlé à Médiapart, Euractiv, Aj+, Reporterre, ... on essaie de passer au-dessus car les médias [locaux] n'en parlent pas ou mal. Malheureusement la majorité de la population [locale] s'informe par ces médias » (E16)*

## Quelques ingrédients de la victoire, selon les collectifs eux-mêmes

Après avoir identifié les limites et atouts stratégiques des mobilisations, nous souhaitons enfin finir cette partie en présentant, tel qu'ils et elles nous l'ont raconté, quelques-uns des « ingrédients » clés d'une victoire aux yeux des collectifs. Au vu de notre enquête, nous rejoignons en grande partie ces constats. Il n'est nullement notre intention ici de dévoiler une « recette » type pour faire annuler l'implantation d'un projet inutile et imposé, celle-ci relevant tout autant du contexte socio historique local, de l'agressivité du « camp d'en face » que du climat politique et social du moment ou encore des ressources disponibles pour les acteurs et actrices mobilisées.

On peut tout de même les résumer autour de quatre saveurs principales <sup>8</sup>:

- un beau mélange stratégique et sociologique : utilisez l'ensemble des moyens à votre disposition, ressources disponibles, n'hésitez pas à "être sérieux" dans vos arguments, à être radicaux, solides légalement, trouver des élu·es allié·es et piquant·es si possible, maintenir l'unité de la mobilisation et dans le même temps toujours conserver ...
- ... une pincée de joie, de l'humour, des bouffes entre militant·es, vous tiendrez plus longtemps et ça "changera [votre] vie"
- une dose de nationalisation du conflit si vous en avez la possibilité, bien sûr et même si ce n'est pas toujours évident, attaquez les vrais décideurs, l'Etat, le gouvernement, pas seulement pour passer à la télé mais aussi pour les mettre devant leurs responsabilités et trouver de nouveaux alliés
- et comme pour toute bonne cuisson : un temps juste (et des bon·nes avocat·es, mais pas ceux qui se mangent), en fonction du contexte, des moments clés et de la patience parfois.

A watercolor illustration of two toucans perched on a branch in a lush, green forest. The toucans have large, dark beaks and yellow bodies with a prominent red horizontal stripe. The background is a soft, painterly mix of greens and yellows, suggesting a dense jungle environment.

Il a dit qu'il  
allait "contempler

**PARTIE 3**  
**UN MOUVEMENT SOCIAL**  
**QUI NE S'IGNORE PLUS ?**

non,  
plus person  
ces expr

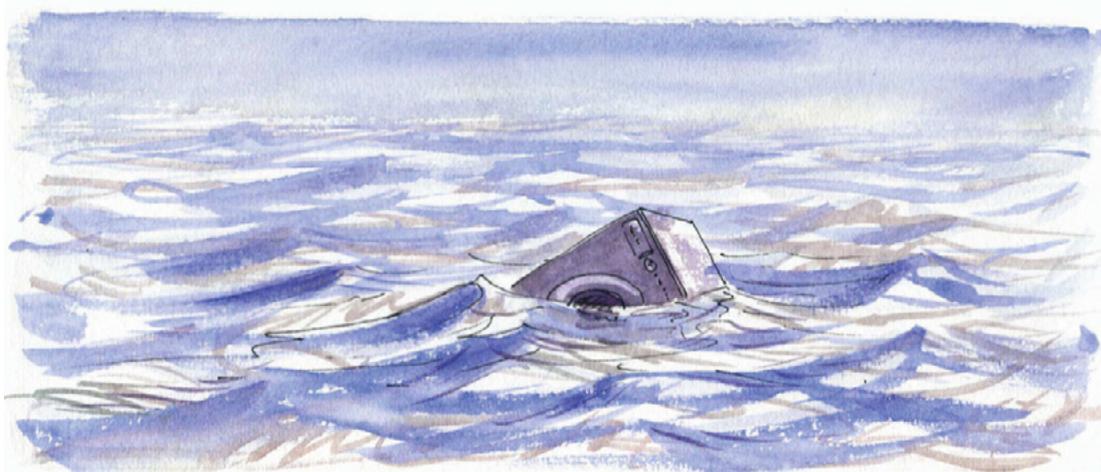
Je t'assure, je  
l'ai entendu.

Je vais le  
défoncer.

En 2018, le collectif scientifique « Des Plumes Dans le Goudron » observait que « [ces mouvements d'opposition contre les GPII] ont connu ces dix dernières années un changement d'ampleur comme de nature, et constituent aujourd'hui un mouvement social décentralisé, en cours d'organisation » (p.18) et qui « prend peu à peu conscience de lui-même » (p.154). Plus précisément, les auteurs et autrices précisait que « l'« unité » du mouvement peut être trouvée dans une interprétation partagée de « qui est l'ennemi » et d'une vision plus ou moins partagée du monde qu'il faudrait construire, plutôt que dans la construction d'une structure organisationnelle ou d'un programme commun ».

Nous sommes repartis de cette thèse afin de l'alimenter, l'actualiser et la questionner au regard de cette enquête, la première à notre connaissance qui a cherché à systématiser par entretien le recueil de données qualitatives auprès d'un échantillon significatif de cas. Avec la progression du mouvement et des idées écologistes, trois ans après la victoire contre l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes et dans un contexte de crise écologique (mais également sociale, démocratique et économique), où en est ce « mouvement social qui s'ignore » ?

Nous nous appuyons pour répondre à notre question sur le concept d'espace des mobilisations (MATHIEU, 2012), permettant d'identifier l'autonomie d'un espace de relations conscientes ou inconscientes, d'interactions entre les groupes, fait d'univers de sens, d'actions et de pratiques partagées. Souhaitant quitter l'étude de cas locaux agglomérés, nous chercherons pour finir ce rapport à détailler quelques-uns des éléments qui semblent définir cet espace et faire émerger un cadre de pensée, un discours, commun à ces mobilisations. C'est donc ici à la mise en cohérence des discours et à la démarche de politisation que nous commencerons par nous intéresser. Bien sûr, cette démarche idéale-typique souffrira de certains effacements des particularismes qu'il faut garder à l'esprit. Elle n'est donc pas à prendre pour « argent comptant » et ne saurait résumer la teneur des discours de l'ensemble des acteurs et actrices mobilisées. Après avoir « analysé l'analyse » des mobilisations pour voir comment celles-ci changent d'échelles et se politisent, nous verrons enfin que la qualité progressive des liens organisationnels qui se tissent entre ces collectifs et associations donnent à voir un mouvement social qui s'ignore de moins en moins.



# 1. DU LOCAL AU GLOBAL, UNE POLITISATION PAR LES CHANGEMENTS D'ÉCHELLES

Nous verrons donc, et ceci viendra compléter les observations faites en partie 1 quant à l'émergence des mobilisations, que l'ancrage territorial des collectifs et associations n'est en aucun cas un frein à la politisation du conflit. Bien au contraire, il faut souligner une nouvelle fois que « l'ancrage local d'un mouvement participe au dépassement du NIMBY : en réinvestissant leur territoires, les acteurs s'ouvrent aux problématiques similaires ailleurs. Un attachement local peut amener à des attachements globaux, c'en est même le moteur » (DPDG, 2018).

Nous ajouterons à cela que l'ancrage environnemental, que nous définirons ici brièvement comme l'ancrage spatial, territorial et de proximité de l'écologie politique, permet de produire une pensée économique, démocratique et de justice sociale claire. Celle-ci s'avère bien plus approfondie que les discours de disqualification de ces luttes veulent le laisser penser, que ce soit dans la critique des projets ou dans la formulation d'alternatives. Là encore, nous pourrions dire que « c'en est même le moteur ».

## Des collectifs attachés à leurs territoires et à leur économie locale

### ***Le local et le palpable contre la démesure***

Comme nous l'avons soulevé, en évoquant notamment l'ampleur des surfaces impactées par les projets contestés, aussi bien que la récurrence des conséquences en termes d'artificialisation des sols, le choc de la démesure est bien souvent l'un des premiers moteurs d'une mobilisation spontanée. Cette colère, indignation ou subjugation des acteurs et actrices concerne l'ensemble des types de projets. Il peut s'agir d'une multinationale qui vient accroître des profits déjà énormes (un MacDonald's ou un Burger King par exemple, malgré des surfaces d'implantation très petites), donnant à voir une « pieuvre » (E3) qui se développe. Il peut également s'agir d'éléments quantifiés et découverts à la lecture des documents techniques du projet et qui deviennent alors un argument politique du discours des acteurs et actrices :

*« Ce qui nous a fait réagir, c'est la démesure du projet : c'est 67000 m<sup>2</sup> de surface de vente. C'est notre principal argument : une étude faite sur les zones commerciales de [notre région] montrait que la moyenne nationale était de 930m<sup>2</sup> pour 1000 habitants, mais [ici] on était à 1170m<sup>2</sup>, soit 20 à 25% de plus. »*

Le consumérisme étendu à l'infini vient donc marquer les esprits et permet aux acteurs et actrices de mobiliser autour d'eux et contre un ennemi palpable, extérieur et démesuré que viennent incarner ces chiffres. Plus en profondeur, c'est également la connaissance du territoire et de ses problématiques par ses habitant·es qui permet de contraster avec des projets polluants et exploitant les ressources environnementales locales :

*C'est un gaspillage énorme en eau potable. alors qu'on est sur un territoire soumis aux arrêtés sécheresses, on va autoriser un bassin de vague artificiel pour des touristes consommateurs, c'est complètement absurde. On est dans une zone qui est la plus sensible au risque de sécheresse dans les années à venir en France. D'autant plus que nous on est pas approvisionnés par les nappes phréatiques véritables, nous c'est la nappe phréatique [du fleuve] qui alimente tout le département en eau, dont la commune de où se situait le projet de [parc d'attraction aquatique]. L'an dernier, on est passé à 15 jours de pénurie d'eau potable dans le département.*

En mobilisant des connaissances indigènes et en faisant référence à une situation de pénurie connue de l'ensemble du voisinage, en opposant le local et la démesure, ce collectif met ici en œuvre une stratégie discursive qui s'appuie sur le territoire pour développer un discours plus global, qui se projette sur « les années à venir » en faisant ainsi écho naturellement aux questions climatiques. Ce faisant, ils et elles font œuvre de politisation, au sens d'une action de rassemblement autour d'un conflit, menant à faire partager une vision du monde contradictoire avec celle de « l'ennemi ». (HAMIDI, 2006) Cet usage de la démesure comme argument et non plus seulement comme un moteur initial de l'engagement est enfin également théorisé comme un outil stratégique :

*« Le principe [de nos actions] c'est toujours une image forte, une thématique forte, un objectif collectif. On cible la plus grosse bassine. Déjà le terme est équivoque, on les appelait comme ça y a 15 ans pour comprendre que c'est artificiel mais ça dit pas la densité d'ouvrage. Quand tu passes sur la route tu vois des petits ouvrages, il faut montrer leur vraie taille. Par exemple [dans tel village], c'est un carré de 400m de côté. Donc pour donner à voir, on veut en faire le tour en chaine humaine. Donc faut être 1500. Symboliquement, c'est la guerre des tranchées, on fait ça un 11 novembre et on se retrouve à 1700 sous la pluie, les préfets se sont alertés. Donc on tient le pari et tout le monde se dit c'est colossal. Ce gigantisme-là dit l'immensité et l'irrecevabilité du projet » (E3)*

### **La mobilisation démocratique face aux projets inutiles et imposés**

Cet usage du local comme argument vient également rencontrer le caractère anti-démocratique des projets et la réponse qui y est apportée. Outre le mensonge voire l'illegalité déjà évoqués plus haut, la mobilisation démocratique est ainsi opposée à des projets que l'on qualifiera d'inutiles et d'imposés, à l'instar de la proposition du Forum Social de Tunis.

Pour autant, il faut préciser ici que la bannière « GPII – Grands Projets Inutiles et Imposés » proposée par le FSM de 2014 n'est reprise que dans deux de nos entretiens, ne participant ainsi pas (ou plus) à la construction d'un label commun tel qu'attendu par ses initiateurs. Si ce caractère imposé et anti-démocratique est donc bien présent, dans les obstacles affrontés comme dans les raisons de s'engager, celui-ci ne tient pas pour autant une place centrale, comme en atteste le fait que seuls 14% des répondant-es au questionnaire placent le changement de la gouvernance comme objectif de la mobilisation (y compris ceux et celles qui l'incluent dans une demande d'abandon total) (cf. fig.11). Bien souvent, il s'agit d'un argument porté pendant les premières heures de la mobilisation :

*« Quels arguments vous faites valoir ?*

*Au début avant tout l'indignation est née de pas avoir été tenus au courant, de découvrir le truc depuis Cannes, le caractère imposé. Une poignée d'associations avaient été invitées aux travaux préparatoires et avaient signé un plan guide urbain après 3 ans de concertation - mais qui n'avait pas du tout prévu un gratte-ciel, juste des petits bâtiments de bureau. Donc le non-respect de cette procédure a motivé. » (E25)*

Ici aussi, l'action démocratique devient un enjeu stratégique théorisé par les acteurs et actrices mobilisées dans les premiers temps d'une mobilisation, créant ainsi une identité de départ aux collectifs fondamentalement citoyenne :

*« Donc pour nous le premier enjeu c'est que les gens participent à l'enquête publique, donc on a fait des tracts « allez voir le dossier dans votre mairie, déposez vos avis ». C'était un premier succès. Là y avait 600 contributions écrites dans les mairies et 400 sur internet. Beaucoup de projets inutiles passent parce qu'on les voit pas venir mais là on était prêts. Ce qu'a permis l'enquête publique c'est que tu as accès aux arguments des autres. Là y avait 80% d'entrées défavorables, avec des raisons différentes : les grenouilles, l'eau, l'argent public.... Quand tu regardes le profil de ceux qui contribuaient, c'étaient les [agriculteurs concernés] et leurs familles. Le premier scandale c'est que le rapport des commissaires enquêteurs donne un avis favorable sans réserve. Donc là c'est un premier sentiment de déni de démocratie » (E3)*

En mettant ainsi en action la population à partir d'une proposition simple, ce collectif s'institue donc autour du « déni de démocratie » permettant de rassembler des causes personnelles variées (grenouilles, eau, finances publiques) et mettre dans un même mouvement territorialisé et autour d'un même objet de conflit leurs voisin-es. A l'instar du « localisme », la démocratie locale, son usage et sa défense, viennent donc être des moteurs d'une cause commune qui se forge et se développe, du territoire vers une échelle plus large.

## **Le territoire comme espace économique à préserver**

A partir de cet ancrage du discours au local, les collectifs et associations développent également une pensée économique et sociale – ou à partir d'argument économique, en creux d'un enjeu environnemental et écologique. Là encore, la connaissance du territoire, mieux que l'adversaire, est un argument mobilisé lorsqu'il s'agit de critiquer le retour de l'emploi industriel jugé illusoire et sans avenir. Il s'agit également de repartir de la réalité quotidienne des travailleur·ses du coin : « Quand on a commencé à voir qu'il y avait des erreurs du style « on ne peut pas être exposé au chrome plus de 16h/jour » et comme les habitants quittent le quartier 8h/jour pour aller travailler, les 16h sont respectées ! C'est absurde ! » (E7)

C'est donc comme voisin·es du projet mais également à travers les récits personnels de travailleur·ses du territoire que peuvent être incarnés ces discours. La relation à l'espace peut ainsi s'avérer être une relation en tant qu'habitant·e, liée à la préservation du patrimoine et dans le même une relation liée à la vie professionnelle :

*« Le point commun du noyau de départ [de la mobilisation] c'est qu'on était bateliers, on poussait les touristes. Moi je viens d'ailleurs, je suis rentré dans le marais par cette voie-là, mes parents achètent une maison secondaire, je rencontre les copains en bossant là-bas, on fait la fac et assez rapidement on veut rester là, vivre dans le marais, du marais pour le marais. »*

Un·e participant·e à la rencontre des luttes locales soulignait que les mobilisations présentes avaient probablement un point commun « conservatiste ». Il ne faut pas prendre ici ce terme comme péjoratif. En effet, au sens où elles visent à conserver des espaces intacts, elles peuvent être qualifiées ainsi. Ce constat vaut également pour la conservation d'un tissu économique local et de savoir-faire. De façon régulière, les discours des acteurs et actrices mettent ainsi en avant la préservation de l'emploi agricole face à l'agro-industrie, à la disparition ou aux pollutions de terres cultivables :

*“Il y a beaucoup de chantage à l'emploi. Ils disent qu'il faut créer des emplois qualifiés dans des énergies renouvelables pour dynamiser le territoire avec des éléments de langage bien connus (créer de l'emploi, emploi pour les jeunes). Le collectif a quand même réussi à les « moucher » en soulevant que les agriculteurs sont toujours les derniers laissés pour compte, la variable d'ajustement des politiques économiques.”*  
(E10)

## Des contre-projets rares mais qui pensent la préservation d'un bassin emploi pérenne

Ce jeu d'échelle, du territoire à l'agrégation de causes individuelles, de l'environnement aux questions économiques, rejoignant les colères initiales décrites en partie 1 permet donc un travail de politisation plus large. Celui-ci s'affirme d'autant plus lorsque les collectifs et associations tentent de se projeter dans des projets « alternatifs » ou « contre-projets ». Malgré l'investissement que ces actions demandent, notons qu'une courte majorité (51%, fig. 12) des répondant·es au questionnaire les ont mis en œuvre et même s'il ne s'agit que d'une action « cruciale » que pour 15% des répondant·es. Dans une douzaine d'entretiens recueillis, cette formulation de contre-propositions s'avère être un vecteur de politisation important, dessinant des éléments de « programme commun » dépassant la critique locale et légitime des projets et donnant corps à des visions politiques plus globales et complètes.

### **La possibilité de développer une alternative**

Ces dynamiques ne sont cependant possibles qu'à deux conditions non nécessairement cumulables :

- De disposer de ressources ou d'une volonté très affirmée (et du nombre de militant·es disponibles qui va avec) pour les lancer. C'est le cas par exemple lorsqu'un·e architecte, un·e ingénieur·se, un·e urbaniste, un·e paysagiste se propose de porter le sujet, que des militant·es d'une association locale ou d'Alternatiba (dont l'une des activités originelles était de rendre visible les alternatives existantes et est encore régulièrement de proposer voire de mettre en œuvre des alternatives) s'engagent dans cette voie par exemple en mettant en œuvre des actions de maraîchage sur le terrain à préserver ;
- Ou lorsqu'une impulsion institutionnelle vient donner une opportunité à celles-ci, par exemple un appel à projet (E14) ou la création d'un conseil de développement (E3, E41) ou la participation à une élection donnant l'occasion de formuler des propositions plus politiques (E3).

Outre l'absence de ces deux conditions, une moitié des collectifs et associations restent perplexes à l'idée de se lancer dans de telles aventures, ou a minima pas seuls, pour deux autres raisons identifiées :

- Un sentiment d'illégitimité ou une critique de la répartition des tâches avec les institutions :

*« L'argumentaire c'était d'abord de démonter le projet avant de faire des propositions parce qu'on se sentait pas légitime. Ensuite, c'était la mairie, les techniciens qui devaient mener des études pour déterminer le plus utile, on voulait pas imposer des idées, on voulait en communiquer certaines mais sans recherches, sans étayer nos propositions, on préférait laisser la municipalité faire des propositions concrètes. Nous on était là pour démonter l'argumentaire du [projet] et utiliser ce bâtiment pour quelque chose qui servirait à la ville. » (E34)*

« On demande le reclassement de l'usine. On nous a souvent demandé quelles étaient nos alternatives à la carrière, nous avons planché sur un projet avec une centrale photovoltaïque mais c'était pas abouti car je considère que c'est pas à nous de proposer des alternatives. Il y a aussi des agriculteurs qui ont leur activité donc maintenir une activité agricole c'est nécessaire. Nous avons monté un collectif avec d'autres associations du territoire pour monter des actions collectives dans la vallée avec un conseil de développement. » E2

- ou la nécessité stratégique de prioriser son action, quitte à laisser de côté certain·es membres souhaitant s'investir sur ce sujet :

« On s'est réunis avec [deux associations] et un urbaniste ; on réfléchit à un projet à dominante agricole. On veut proposer des choses qui soient économiques : la formation professionnelle, donner un terrain pédagogique à une école d'agronomie de [la grande ville], une unité de production et de transformation pour toutes les cantines de [la grande ville]... Mais pour le moment, c'est faire tomber ce projet de plateforme XXL qui importe » (E8)

Si certain·es se contentent d'organiser des réunions publiques sur les alternatives existantes (E5), d'autres organisent aussi une grande partie de leur activité auprès de la population autour de ces alternatives, avec parfois un franc « succès » (E10) ou de véritables campagnes axées sur ce sujet :

« Ce qu'on a fait, par exemple, on a proposé tout un projet alternatif, qu'on avait dessiné, expliqué, au stade de projet, c'était pas chiffré économiquement mais viable dans le sens d'une économie circulaire. ça aurait permis de participer au tissu économique tout en ayant un impact positif environnemental. Proposer [Alterprojet], c'était une belle émulation intellectuelle du collectif, de dire on veut pas du [projet contesté] et voilà ce qu'on pourrait proposer à la place. Si les élus étaient prêts à nous écouter et nous suivre, on pourrait proposer quelque chose de viable économiquement qui détruirait pas l'environnement.

Pour construire [l'Alterprojet] on est allé sur les marchés recueillir les besoins de la population sur cette zone. Les gens disaient leurs besoins et c'est de là qu'est partie la réflexion collective de [l'Alterprojet], qui répondrait aussi aux besoins éco et serait un cercle vertueux global. »

### **Des contre-projets économiques et sociaux**

On le voit dans les quatre derniers extraits d'entretiens, la question économique apparaît au cœur des propositions alternatives formulées. Elle vient ainsi répondre à la contestation d'un capitalisme producteur de précarité, qui promet plus d'emplois qu'il n'en arrivera réellement, très majoritairement précaires, pas forcément locaux.

Les projets sont également critiqués pour leur viabilité économique, venant ici remettre en question la vision à court-terme libérale tout autant qu'une certaine dose d'absurde des propositions contestés :

*« On va construire la réplique d'une cité médiévale à côté d'une cité médiévale, ça n'a aucun sens. Le projet ne cible pas les touristes en quête d'authenticité mais plutôt des parents qui cherchent à divertir leurs enfants pour une demi-journée. Ils retourneront chez eux sans découvrir les villes autour. Il y aura des restaurants sur le site donc les gens n'auront même pas besoin de sortir en ville pour se restaurer. [...] C'est un modèle économique peu fiable qui régulièrement fait faillite au bout de 2 ou 3 ans, par exemple, à Mirapolis, Achéodrome, Vulcania où plusieurs millions d'euros sont investis par les collectivités. On se retrouvera avec une friche, on aura rezoneé une partie de la ville » (E17)*

### **Une conscience globale mais peu nationalisée ?**

Cette politisation des discours passe enfin par l'articulation avec l'échelle globale. « Agir local, penser global », slogan fondateur de l'altermondialisme, est ainsi encore une maxime qui semble pertinente pour observer ces mobilisations.

### **Quelle appartenance globale ?**

Dans un contexte de mouvement pour le climat fort qui semble avant tout citoyen, il faut d'abord relativiser la récurrence de « la question climat » en tant que telle (évoquée dans une dizaine d'entretiens seulement). Ce contexte semble plutôt avoir des effets indirects, par exemple pour permettre la rencontre d'un premier noyau qui va ensuite former un collectif (E6) ou en termes de stimulation militante :

*« Cet enchaînement d'événements nous a aidé : marche climat, voir différentes victoires via la chaîne Youtube Partager C'est Sympa ou la carte des luttes, d'être épaulés au niveau national, par exemple Extinction Rébellion (XR) qui organisait des luttes à la fois au niveau national avec une envergure jamais connue et des actions très concrètes. Même si on en faisait pas partie on se sentait pousser des ailes, c'était aussi le moment de Greta Thunberg et tout ce qu'il se passait au niveau international, y avait un gros élan et ça s'est concrétisé aux élections municipales [par la victoire de la liste de gauche et écologiste]. » (E34)*

On le voit ici, c'est à la fois un sentiment d'appartenance globale et une intermédiation militante (Extinction Rebellion, Partager C'est Sympa...) qui viennent forger cette appartenance globale plutôt que la « question climat » en elle-même. En redescendant d'échelle, les collectifs eux-mêmes, conscients d'appartenir à des dynamiques plus grandes qu'eux, ont également conscience d'être les intermédiaires de l'écologie politique lorsqu'on leur pose la question :

*« Question : Les idées écologistes ont progressé ?*

*Il y a une évolution, pas partout. Notre job c'est d'informer le public pour qu'il puisse juger de lui-même. Il y a des personnes qui s'investissent. De plus en plus de gens rejoignent le collectif. A chaque fois qu'on anime des réunions il y a de nouveaux visages. L'important c'est d'informer les gens pour les mobiliser. C'est encourageant. » (E17)*

*« Question : Des gens ont pris conscience des enjeux écologiques ?*

*Complètement. Dans les riverains réfractaires, il y a plus eu du défaitisme que de l'opposition. Un point de repère évident : on a doublé les scores des verts aux départementales et aux régionales, la liste des gauches et des verts a fait 35% à Marquillies, un village traditionnellement de droite. » (E8)*

Plutôt qu'en termes de causes, avec des objectifs clairement similaires ou des propositions politiques communes, il faut donc voir la cohérence globale des discours des mobilisations à travers :

- la critique d'un capitalisme destructeur, prédateur, démesuré dont nous avons rendu compte notamment en partie 1 ;
- une politisation du territoire comme objet, espace et méthode de mobilisation, au gré des changements d'échelles ;
- un sentiment d'appartenance « communautaire » à une nébuleuse écologiste ;
- la réponse économique et sociale « conservatrice des savoir-faire » et de la stabilité de l'emploi apportée par les collectifs.

### **Le quasi impensé de l'aménagement du territoire et de l'échelle nationale**

Enfin, nous pouvons être assez surpris du peu de cas fait de l'aménagement du territoire en tant qu'objet identifié et national du conflit. En effet, il n'en a été question que dans sept entretiens, systématiquement de façon évasive, sans qu'il ne s'agisse d'une politique publique nationale contre laquelle il serait nécessaire de s'organiser. Bien sûr, nous avons déjà rappelé que certains collectifs, les plus politisés notamment, développent des discours plus poussés sur la place du gouvernement et sa volonté de faire advenir certains projets, mais alors que la France est dotée d'un ministère ad hoc (« de la cohésion des territoires » désormais), celui-ci ne semble pas être une cible identifiée par les mobilisations. Ainsi, si les causes locales peuvent être nationalisées lors de grands rassemblements ou de campagnes médiatiques, il n'émerge pas de cause en soi nationale au sein de cet espace de mobilisation et à partir des luttes locales elles-mêmes.

Deux cas peuvent tout de même être pris en exemple quant au développement de causes nationales et qui tiennent non pas aux stratégies développées spontanément par des collectifs locaux mais à leur coordination. Structurés respectivement par Alternatiba/Greenpeace et les Amis de la Terre, les réseaux de lutte contre les aéroports (une dizaine de mobilisations) et les entrepôts Amazon (une douzaine de mobilisations) sont

des expériences récentes et en cours dont il faudra tirer un bilan collectif dans les années à venir. Dans ces deux réseaux, sur lesquels nous reviendrons, des discours de justice sociale et climatique tentent d'être portés de façon coordonnée avec des syndicats (CGT, FSU, Solidaires, notamment à travers le collectif Plus Jamais ça) ou des organisations professionnelles (commerçants ou pilotes de ligne). Se saisissant de l'opportunité du débat autour de la loi climat, ces réseaux ont ainsi fait émerger des causes législatives, en demandant des moratoires sur l'installation des entrepôts de e-commerce et l'extension des aéroports.

## 2. UN ESPACE DES MOBILISATIONS QUI SE STRUCTURE

Nous terminerons ce rapport en soulignant qu'au-delà de discours et de processus de politisation qui convergent, un autre élément semble avoir participé à la coordination progressive de cet espace de mobilisation : la mise en réseau parfois spontanée, parfois organisée, des collectifs entre eux. Ce constat nous amène à proposer de le définir comme un mouvement social décentralisé et tacitement organisé par une somme d'interactions régionales, thématiques et interpersonnelles.

### Des alliances régionales ou thématiques régulières

La première forme de mise en réseau, sûrement la plus naturelle ou spontanée, est celle qui se joue aux niveaux territoriaux. Parfois dans un département, un ensemble de ville, un territoire historique ou une région, les collectifs et associations vont assez logiquement chercher leurs pairs, leurs voisin-es, pour tisser des liens.

Si cela peut avoir lieu par le biais de connaissances interpersonnelles, d'appartenance à des organisations ou la combinaison des deux (un mari qui milite à la Ligue de Protection des Oiseaux par exemple, E4), elle peut être également suscitée par la nécessité de produire un discours commun et alternatif (E18) à une échelle plus large (la métropole par exemple) ou sur une thématique commune et locale (E1) et face aux pouvoirs publics. Enfin, il peut également s'agir de construire un plaidoyer régional en s'appuyant sur des luttes préexistantes (E9) ou de construire un « réseau d'alerte » multi-thématique (E18, une cinquantaine d'associations partenaires).

A l'inverse, c'est également cette mise en réseau qui permet d'affirmer des liens interpersonnels plus forts :

*« L'autre chose, c'est ce qu'Amazon nous a le plus appris, c'est à coopérer entre collectifs, de faire ensemble. Il y a une très belle émulation, au final on est tous sortis avec des liens d'amitié. Les copains de [la ville d'à côté] ou [une autre ville] sont devenus des vrais copains. On a dépassé le militantisme. Je pense que ce terreau-là d'inter relation est super important. » (E6)*

La très grande majorité des collectifs évoquent ainsi spontanément lors des entretiens l'existence de ce type de liens de territoriaux. Le confinement a également pu profiter à certains pour mettre cette extension, voire un développement de la mobilisation et de sa structuration :

*« Nous avons structuré cette coordination avec des réunions visio où nous avons organisé la conférence de presse, nous avons réalisé un Logo et des Banderoles et fait un financement participatif*

*« Ça nous a permis un élargissement sur plusieurs départements. Même si la lutte est terminée chez nous, les liens sont là et réactivables et augmentables » (E5)*

Dans un cas, c'est même le collectif lui-même, à l'instar de la « pieuvre » à laquelle il est confronté, qui va chercher à s'étendre en créant des sections locales dans des départements voisins (E3). Lorsque ces liens sont déjà affirmés et tissés, ils sont une condition favorable à l'impulsion de nouvelles mobilisations, appartenant donc dès leurs impulsions à un écosystème associatif disposant d'expériences et de contacts :

*« Quand on a compris ce qui allait se passer, il y a eu une mobilisation du milieu associatif et militant. L'info de la réunion a été envoyée à tous les contacts. Plus de 100 personnes sont venues. [...] On a été un peu surpris de voir que ce projet mobilisait beaucoup de monde. On était parti de chacun de nos réseaux et tout le monde a dit oui et est venu. C'était une belle réunion, même des gens qui ne nous connaissaient pas en avaient entendu parler. » (E24)*

À ces réseaux, nous pouvons également ajouter l'existence récurrente (mais non majoritaire) de liens tissés avec les syndicats professionnels (12 cas a minima) ou agricoles (la Confédération Paysanne ou des organisations locales agricoles, 15 cas a minima). Dans quatre cas, les Gilets Jaunes ont également été cités comme des alliés de la mobilisation. Depuis 2018 et le début des marches de la jeunesse pour la climat, de nouveaux liens se sont également tissés, souvent lorsque des groupes locaux d'organisations telle qu'Extinction Rébellion se formaient et souhaitaient se solidariser de combats locaux, apportant un « nouveau souffle, jeune » accueilli très positivement.

De par ces liens à l'échelle territoriale, qu'il s'agisse d'aller travailler avec d'autres causes écologistes ou sociales, s'affirme une nouvelle fois un espace de politisation plus large pour ces collectifs. Enfin, et la cartographie de Reporterre facilite probablement cela, les collectifs et associations citent également spontanément leurs démarches de recherches de cas similaires, sur une même thématique par exemple, « pour faire le parallèle entre les projets absurdes » (E1)

## Des événements ou des organisations nationales qui permettent le développement d'un mouvement social au-delà de la somme des luttes.

Au-delà de ces cas « spontanés », cette mise en réseau tient également au travail actif mené par des organisations nationales.

Celles-ci assurent en premier lieu une transmission d'expérience. France Nature Environnement est par exemple l'organisation la plus citée (dans une vingtaine d'entretiens) du fait de son support juridique, ainsi que Greenpeace ou encore Alternatiba. Dans deux cas, les enquêté-es soulignent tout de même avoir perçu que leurs luttes s'avéraient trop « petites » pour bénéficier d'un tel appui. La quasi-totalité des collectifs et associations citent a minima une association ou ONG nationale (fig. 9). Cette omniprésence permet donc la circulation d'expériences, de savoirs militants et un soutien financier non négligeable pour les actions juridiques. Toutefois, elle interroge également sur le développement de liens plus intenses et directs entre les mobilisations grâce à l'intermédiaire de ces organisations. C'est en ce sens d'ailleurs que Greenpeace, dans le cadre de son action « Greenvoice » cherche désormais à participer à la construction de communautés de mobilisations, notamment en salariant une personne en charge de cette activité.

Dans les cas des réseaux contre Amazon et les extensions d'aéroports déjà cités, le financement de salarié-es chargé-es de campagne permet également de tisser des liens parfois descendants (formation, appui juridique), ascendants (plaidoyers communs) ou horizontaux (par l'organisation de réunions inter-collectifs régulières). L'un-e de ces salarié-es est d'ailleurs très impliqué-e directement dans une lutte dans son département et le réseau aéroport tente désormais de se structurer de façon autonome par l'instauration d'un secrétariat tournant au sein des collectifs eux-mêmes. Dans le cas du réseau Amazon, c'est à la jonction du développement de combats locaux indépendants sur le territoire et de la pré-existence d'une campagne contre la surproduction, puis du débat sur la loi climat, que les Amis de la Terre et les collectifs vont concentrer leurs efforts sur Amazon. Cette démarche viendra ensuite prendre de l'ampleur en étant impactée par le débat public autour de la consommation en ligne pendant le confinement.

D'autres réseaux ou campagnes nationales thématiques pourraient être cités également : la campagne de L214 contre les fermes usines ou le réseau des alternatives forestières par exemple. Les Soulèvements de la terre et la dynamique « Agir contre la réintoxication du monde » cherchent quant à eux à développer un discours plus global et politique en favorisant la contingence d'actions locales autour de mêmes dates nationales. Ces actions participent à rendre visible une critique très politisée et une frange radicale des collectifs et associations mais sont également dans quelques cas cités des moments prétextes à la naissance publique de certaines mobilisations. Cette modalité d'action, qui semble nouvelle, reste à la fois souple et coordonnée, évitant ainsi l'écueil d'un fonctionnement tutélaire que semblent craindre de nombreux acteurs et actrices (probablement la quasi-totalité tant ce sujet revient dès qu'on aborde l'idée d'un réseau et au vu des critiques formulées contre certaines ONGs et associations nationales). La

création du site [luttres-locales.fr](http://luttres-locales.fr) et l'organisation du weekend de rencontre ont également été l'objet de débats entre leurs organisateurs et organisatrices à ce sujet. Pour autant, ils n'ont pas fait l'objet de telles critiques, probablement du fait de la souplesse et de la qualité d'accueil recherchés dans leurs constructions. Globalement, il semble donc que lorsqu'un ou plusieurs acteurs reconnus tente de prendre en charge techniquement et matériellement une activité de mutualisation, ascendante et profitable à toutes et tous, ces initiatives peuvent être bien perçues.

Un an après la catastrophe de Lubrizol à Rouen, c'est au gré d'une rencontre au sein d'un événement politique partisan que le réseau Notre Maison Brûle va lui se former autour d'une idée originale et en vue de pallier au manque de réactivité et d'information quant aux risques industriels. Le principe développé, à partir des compétences professionnelles des militant·es notamment, est ici d'agir en veille active et de recenser autour d'une cartographie et d'une revue de presse nationale et régionale toutes les situations de risques industriels.

La dernière circulation d'expériences au niveau national est enfin plus fine et interpersonnelle mais celle-ci nous semble cruciale. Il s'agit des effets, trois ans après, de la « victoire » contre l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes. Si cette dernière n'a pas produit d'effet de réplique massive du mode d'action « ZAD » comme nous l'avons vu, elle participe à un imaginaire structurant. Ne serait-ce que parce cet événement que l'on peut qualifier d'historique est cité par la plupart des collectifs et associations (positivement dans la plupart des cas, avec méfiance ou mise à distance parfois), il peut être considéré comme un objet référentiel qui structure ce mouvement social décentralisé. Dans une demi-douzaine de cas cités (et sûrement beaucoup d'autres au vu des trajectoires personnelles des activistes que nous connaissons par ailleurs), ce sont également par le déplacement sur le territoire des « ancien·nes de NDDL » au sein de réseaux autonomes, libertaires ou anarchistes mais aussi à l'invitation de collectifs composés de membres plus âgé·es et modéré·es (E9) que ces militant·es servent de vecteurs de transmission de récits et d'expériences.

Ces formules variées de coordination viennent donc affirmer l'existence d'un mouvement social qui, s'il n'est pas unifié (et s'il n'a pas nécessairement à l'être) autour du label « GPII » ou dans un même espace formel, produit en son sein des organes d'auto-développement, démontrant ainsi sa capacité à vivre comme une entité qui dépasse la somme des combats locaux.

Si nous ne pouvons évaluer l'ampleur qualitative actuelle et passée des conflits d'aménagement (qui, selon notre hypothèse et au vu du caractère spontané et « de proximité » de ceux-ci, ont probablement toujours existé à une échelle importante), c'est donc la maturité de l'organisation interne de ce mouvement social et la convergence profonde de ses discours que nous retiendrons ici.

# CONCLUSION : QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR UN MOUVEMENT SOCIAL À CÉLÉBRER

Enfin, ce rapport en lui-même et les deux « rencontres des luttes locales » qui y sont associées sont en eux-mêmes des façons de rendre visible, de faire mûrir et de consolider l'existence de ce mouvement social qui, s'il ne s'ignore plus vraiment, ne cessera de gagner à mieux se connaître lui-même, à développer les mailles de son réseau et obtenir de nouvelles victoires.

Nous le versons avec joie à la mémoire militante comme à la recherche scientifique pour être débattu, contesté, amendé, approfondi. Ses conclusions sont celles d'une enquête systématisée et qui ne se voulait pas exhaustive. Si cette méthode, contrairement aux monographies et à leur accumulation, peut parfois lisser certains particularismes, nous espérons que les militants et les militantes, les citoyens et les citoyennes mobilisés, s'y retrouveront. A cet égard, la recherche scientifique pourrait à notre avis participer de l'effort collectif à trois égards :

en continuant de multiplier les monographies et en organisant leur accumulation et synthèse, à travers des espaces de recherches dédiés ou par un état de l'art complet et à réaliser ;

en participant comme le font déjà de nombreux·ses chercheur·ses à la réflexion stratégique des collectifs et associations et en proposant notamment des comparaisons avec d'autres types de conflits ;

en réalisant - ceci nécessitant bien sûr des moyens adéquats - un recensement exhaustif des conflits d'aménagement sur le territoire français, par voie d'archives de presse. Cela permettrait d'établir ainsi une quantification qui donnerait à voir l'ampleur de cette contestation, jusqu'aux conflits locaux les moins politisés et visibles.

Nous y avons montré que ce mouvement social décentralisé dispose d'atouts majeurs en l'espèce de son inventivité, de ses réseaux, de sa pluralité stratégique et sociologique, de la profondeur de son discours économique social, démocratique, économique et écologique. Ce mouvement gagnerait probablement à être affirmé et affiné, sous des formes qu'il ne nous appartient pas de débattre ici.

Si nous n'avons pas ici de conseils à donner à des collectifs qui disposent de plus en plus d'espaces de réflexion, de rencontres et d'une maturité qui a forgé notre engouement à cette enquête, quelques pistes de réflexion peuvent être tracées en guise de conclusion.

En premier lieu, il est nécessaire de rendre compte des besoins exprimés par les collec-

tifs et associations elles-mêmes dans la dernière question de notre grille d'entretien. Ceux-ci sont de trois ordres :

- permettre, par la mise en réseau, d'accroître la visibilité des combats locaux, pour atteindre un plus grand nombre de potentiel·les sympathisant·es, de renforcer les actions en soutien à telle ou telle lutte, mais également de rompre le sentiment d'isolement, qui peut parfois être inhérent à toute action militante dans un monde qui nous semble hostile ;
- échanger des conseils et expériences, par la construction par exemple d'un annuaire de contacts clefs, tel que cela a été évoqué lors du dernier weekend de rencontre des luttes locales. Ceci pourrait permettre de sortir de « la stratégie du doigt mouillé » (E2) par une forme d'accompagnement à définir. Cela concerne bien évidemment l'action juridique, question cruciale dès le début des mobilisations et qui, faute de contacts préexistants, peut parfois « tuer dans l'œuf » certains combats. Cela pourrait également concerner l'ensemble du répertoire d'action des mobilisations (la communication, la stratégie, l'organisation interne et le partage d'argumentaires sont ainsi cités par les enquêté·es). La récente création du site [luttes-locales.fr](http://luttes-locales.fr) pourra en cela être une avancée significative. A l'instar du réseau Notre Maison Brûle, l'on pourrait enfin imaginer une veille systématisée des projets à contester, mise à la disposition des collectifs, à partir des déclarations en journal officiel par exemple ;
- mettre à disposition des moyens, notamment financiers en vue de pallier des sommes dépensées souvent très importantes. Cela pourrait s'appliquer de même à la communication par exemple, comme à d'autres postes de dépense, en imaginant un système de mutualisation des fonds.

Nous l'avons évoqué, des points communs importants sont à souligner avec d'autres mobilisations pour les espaces, notamment le droit à la ville ou les quartiers populaires, qui sont les mouvements sociaux et objets de recherche initiaux de l'auteur de ces lignes. L'attachement au patrimoine, les modalités propres à un conflit local, les formes que peut prendre la répression de basse intensité dans des communautés restreintes, ou encore le moteur démocratique et localisé de l'émergence d'une mobilisation sont autant d'exemples qui seraient à discuter. En tant qu'apport stratégique, identifier plus amplement ces points communs, dans des luttes bien souvent segmentées (comme l'est par ailleurs la recherche scientifique), pourrait être une piste à approfondir. Si l'objectif de « convergence » entre ces combats pourrait être proposé, il nous semble a minima que la circulation des savoirs entre ces luttes permettrait de faire un pas de côté, tout en approfondissant les réflexions de chacun et chacune.

Un autre enjeu pourrait résider dans la nationalisation de certaines causes et des plaidoyers. Nous l'avons vu, les associations et collectifs locaux réussissent parfois à nationaliser leurs propres causes locales et des nouveaux dispositifs nationaux émergent sur certaines thématiques. Il sera nécessaire d'en tirer le bilan, autour de deux questions notamment : ces réseaux parviennent-ils à esquiver la crainte des fonctionnements tutélaires tout d'abord ? Et aboutissent-ils ensuite à des victoires significatives (qu'elles

soient sur l'annulation de projets, législatives ou simplement en termes de renforcement des mobilisations) ? En outre, des questions transversales pourraient être posées comme causes législatives ou politiques communes à l'échelon national, politiquement inévitable dans un pays où le champ politique est encore fortement marqué par le centralisme. Nous avons cité bien sûr l'aménagement du territoire, mais nous pouvons évoquer également cette proposition d'un collectif de lutter « en même temps contre les préfets qui sont des machines à délivrer les permis de construire » (E16).

Face à l'anxiété provoquée par la crise sanitaire, sociale et climatique, il est également important de maintenir la spontanéité de cette « politique de la joie » que nous avons décrite et plus globalement diffuser des pratiques de care et de gestion des temps collectifs. Si certaines méthodes commencent à être connues des mondes militants, ce n'est pas forcément le cas dans des combats initialement peu politisés et pas encore mis en réseau. Tout particulièrement, il est important de rester attentif·ves à ce que ces tâches ne soient pas assignées exclusivement aux femmes (ou aux jeunes générations dans certains cas). Il en va de même, si le mouvement social que nous avons étudié ici en vient à se professionnaliser à certains moments, quant au respect du droit et des conditions de travail (précarité, salaires...) des salarié·es, ceci nécessitant bien évidemment des efforts complexes et considérables en termes de recherches de fond. Célébrer ces victoires est également un enjeu face au pessimisme et à l'usure qui peuvent parfois s'installer.<sup>9</sup>

Enfin, l'atout peut-être majeur que nous avons pu constater et qui participe à définir ce mouvement social réside en diverses cohabitations, qu'il s'agit de maintenir et faire fructifier : générationnelles, politiques, stratégiques, sociologiques. Sur ce dernier point, comme pour l'ensemble des nouveaux mouvements sociaux, des efforts importants restent à faire pour permettre l'implication massive de toutes et tous. Comme l'évoquent chacun·es à leur manière Frédéric Lordon, Aurélie Trouvé, Fatima Ouassak ou encore Juliette Rousseau, il semble que cette pluralité assumée, inclusive, revendiquée et préservée est aujourd'hui l'un des enjeux centraux de l'ensemble des mouvements sociaux.

# NOTES DE BAS DE PAGES

<sup>1</sup>Le collectif Des plumes dans le goudron se compose de quatre chercheurs : Anahita Grisoni, sociologue, a travaillé sur le mouvement de résistance au TGV Lyon-Turin ; Julien Milanesi, économiste est coréalisateur du documentaire L'intérêt général et moi ; Jérôme Pelenc, géographe, impliqué dans la lutte contre la maxi-prison de Haren à Bruxelles et Léa Sébastien, géographe, impliquée dans la lutte contre une décharge en Essonne

<sup>2</sup> URBANISATION : Parking, Immobilier ; ACTIVITES DE PRODUCTION : Port, Pêche, Ferme usine, Usine ; POLLUTIONS : Incinérateur, Décharge, Déchets toxiques ; ENERGIE : Méthaniseur, Centrale, éolien, Ligne à haute tension ; INFRASTRUCTURES DE DEPLACEMENTS : Route, Ligne ferroviaire, Aéroport, Autoroute ; EXPLOITATION ET DESTRUCTION DES SOLS ET RESSOURCES NATURELLES : Mine, Barrage, Bassine, Carrière, Forêt ; COMMERCE ET LOISIRS : Centre Commercial, Complexe, Ski, Amazon, Zone commerciale, Loisir, Entrepôt (hors Amazon)

<sup>3</sup>splann.org

<sup>4</sup> Précisons ici que seules des observations directes ou une enquête par questionnaire à grande échelle et envoyée directement aux membres des collectifs et associations permettraient un résultat précis. Les données dont nous disposons, pouvant être biaisée par l'observation indirecte via les acteurs et actrices eux et elles-mêmes nous évoquent la présence des ces catégories socioprofessionnelles parmi les

plus actifs et actives, tandis que les cercles plus élargis, lorsqu'ils sont décrits sont plus hétérogènes socialement.

<sup>5</sup> Signalons ici la stimulante typologie établie par le collectif Des Plumes Dans le Goudron dans le cadre de luttes contre les GPII : croissance vs satiété, mondialisation vs relocalisation, compensation vs conservation, technophilie vs technocritique

<sup>6</sup> [reporterre.net/A-Strasbourg-la-justice-donne-raison-aux-opposants-alors-que-l-autoroute-est-quasi-finie](https://reporterre.net/A-Strasbourg-la-justice-donne-raison-aux-opposants-alors-que-l-autoroute-est-quasi-finie)

<sup>8</sup> Humour mis à part, l'ensemble de ces ingrédients nous ont été donnés en fin d'entretien comme une belle recette de grand-mère collaborative !

<sup>9</sup> à ce sujet, l'article de Laury-Anne Cholez est à signaler : <https://reporterre.net/La-lutte-paie-mine-de-rien-les-ecologistes-remportent-de-nombreuses-victoires>

# BIBLIOGRAPHIE CITÉE

« Modernisation de la « démocratie participative ». Plate-forme proposée par des mouvements d'opposition aux Grands Projets Inutiles Imposés », Audition au conseil national de la transition Énergétique, 2015.

Beschon Marie, « Euroméditerranée : faire la ville sans ses habitants ? », Métropolitiques, 2021

Camille, Le Petit Livre Noir des Grands Projets Inutiles, Le passager clandestin, 2015  
Coquard Benoît, Ceux qui restent: faire sa vie dans les campagnes en déclin, Paris, La Découverte, Collection L'envers des faits, 2019.

Comby Jean-Baptiste et Grossetête Matthieu, « La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et distinction sociale », in Trente ans après La Distinction, par Pierre Bourdieu, La Découverte, 2013.

Dechézelles Stéphanie et Olive Maurice, « Introduction », Norois, 2016, n° 238-239, pp. 7-21.

Des plumes dans le goudron, Résister aux grands projets inutiles et imposés, Textuel, Petite encyclopédie critique, 2018  
Favarel-Garrigues, Gilles, et Laurent Gayer. « Violent la loi pour maintenir l'ordre. Le vigilantisme en débat », Politix, vol. 115, no. 3, 2016, pp. 7-33.

Gamson William A. et Modigliani Andre, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », American Journal of Sociology, 1989, vol. 95.

Ion, Jacques, En finir avec l'intérêt général. L'expression démocratique au temps des egos. Editions du Croquant, 2017

Mathieu Lilian, L'espace des mouvements sociaux, Éditions du croquant, Sociopo, 2012.

Talpin Julien, Bâillonner les quartiers: comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires, Éditions Les Étaques, 2020.

Vacher Kevin, « Concurrences et coopérations militantes autour d'une cause « anti-migrants ». Contribution à l'étude des paniques identitaires. », VIIème congrès de l'Association Française de Sociologie – RT 34 « Sociologie politique », 2017a.

Vacher Kevin, « Quand les politiques sécuritaires se veulent participatives. », Métropolitiques, 2017b.

Vacher Kevin, « Maudire sa ville. Construction politique et mobilisations de la lecture culturaliste du problème Camorra à Naples. » in Cesare Mattina et Nicolas Maisetti (dir.), Maudire la ville. Socio-histoire comparée de la dénonciation de la corruption urbaine, Presses Universitaires du Septentrion, 2020.

Nous remercions également Léa Sébastien pour l'accès permis aux données de son enquête en cours.

# CONTACT

Kevin Vacher - kevinvacher.pro@gmail.com - +33 6 52 55 44 84

Jean-Ronan LePen - jrlepen@gmail.com - +33 6 08 04 76 53

Chloe Gerbier - gerbierchloe@gmail.com - +33 6 46 43 55 09



NOTRE  
AFFAIRE  
A TOUS

ZEA